



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Exercice social : du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017

SOMMAIRE

Attestation du responsable du rapport financier 2017	3
Rapport de gestion du conseil d'administration	5
Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion.....	69
Comptes consolidés 2017	74
Comptes annuels 2017	120
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2017	144
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2017	152



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Attestation du responsable du rapport financier 2017

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2017

J'atteste conformément aux dispositions de l'article 222.3 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de la consolidation du Groupe STEF et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Paris, Le 10 avril 2018



Stanislas LEMOR
Directeur Général Délégué à
L'Administration et aux finances



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Rapport de gestion du Conseil d'administration

SOMMAIRE

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	page 7
II. ACTIVITES DU GROUPE EN 2017	page 10
a. TRANSPORT France	page 11
b. LOGISTIQUE France	page 13
c. STEF INTERNATIONAL	page 15
d. MARITIME	page 17
III. AUTRES ACTIVITES	page 18
a. Immobilier	page 18
b. Systèmes d'information	page 19
IV. RESPONSABILITE SOCIETALE de l'ENTREPRISE	page 21
a. POLITIQUE SOCIALE	page 22
i. Effectifs	page 22
ii. Organisation du travail	page 25
iii. Responsabilité sociale	page 27
iv. Santé et qualité de vie au travail	page 28
v. Relations sociales	page 28
vi. Actionnariat salarié	page 29
b. ENVIRONNEMENT	page 30
i. Réduction des impacts du transport et de la logistique du froid	page 30
ii. Réduction des impacts liés aux moyens de production	page 32
c. ENGAGEMENTS SOCIETAUX	page 38
V. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	page 40
a. Le Conseil d'administration et la Direction générale	page 40
b. Rémunération des mandataires sociaux	page 46
VI. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	page 50
a. Actionnariat et droits de vote	page 50
b. Programme de rachat d'actions	page 52
VII. FACTEURS DE RISQUES	page 54
a. Risques liés aux activités du groupe	page 54
b. Risques de marché	page 56
c. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	page 58
VIII. COMPTES CONSOLIDES	page 59
IX. RESULTATS DE LA SOCIETE MERE	page 62
X. PERSPECTIVES 2018	page 64
XI. Annexe 1 - Tableau de concordance RSE	page 65
XII. Annexe 2 - Tableau délais de paiement	page 67

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

EMBELLIE DE L'ECONOMIE EUROPEENNE DANS UN CONTEXTE GLOBAL FAVORABLE

ACCELERATION DE LA CROISSANCE DANS LA ZONE EURO

Pour la première fois depuis 10 ans, la croissance économique de la zone euro connaît sa plus forte progression (+2,5%, contre +1,8% en 2016). Elle est portée par le mouvement de reprise de l'économie et du commerce international, favorisé par des taux d'intérêt faibles et un euro relativement bas.

En 2017, le taux de croissance a nettement accéléré en France, en Italie, au Portugal et aux Pays-Bas. En Espagne, la croissance se maintient mais continue à surpasser la moyenne de la zone euro. Dans l'ensemble de ces pays, la demande intérieure reste solide et l'on constate une amélioration nette sur le front de l'emploi.

Evolution du PIB (source : Eurostat, Instituts nationaux de statistiques, estimation pour la Suisse)

Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
+2,5 %	+2,0%	+1,7%	+1,5%	+3,1%	+2,7%	+3,3%	+1,0%

L'inflation dans la zone euro est de 1,5% en 2017, soit une augmentation des prix inférieure à l'objectif de 2% de la Banque Centrale Européenne. Les composantes énergies (+4,5%, taux de variation moyen annuel) et produits alimentaires (+1,8%) ont le plus impacté le taux d'inflation annuel.

Inflation 2017 (source : Eurostat, taux de variation moyen)

	Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
Total	+1,5%	+1,2%	+2,2%	+1,3%	+2,0%	+1,6%	+1,3%	+0,6%
Alimentaire	+1,8%	+1,1%	+0,7%	+2,1%	+1,3%	+1,2%	+2,7%	+0,6%

DES PRIX DE L'ENERGIE A LA HAUSSE

Le cours du Brent a rebondi en 2017 (+ 5% sur un an), porté à la fois par la reprise économique mondiale et par le resserrement de l'offre liée à une réduction de la production par les membres de l'OPEP. En moyenne annuelle, le Brent atteint son plus haut niveau depuis deux ans.

PROGRESSION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Evolution de la consommation alimentaire des ménages en valeur en 2017 (source Eurostat, données à décembre 2017)

	Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL	CH
Versus A-1	+1,8%	+3,3 %	-1,5%	-0,1%	+1,5%	+2,4%	+0,9%	-0,1%

La consommation alimentaire des ménages dans la zone euro se maintient en 2017, encouragée par la hausse du pouvoir d'achat des ménages très nette au Portugal.

FAIBLE DYNAMIQUE DE LA PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE

Evolution du volume de production en 2017 (données à décembre 2017, source Eurostat)

	Zone Euro	FR	BE	IT	ES	PT	NL
Versus A-1	+0,9%	-0,4%	+1,0% *	+1,3%	+0,6%	+2,6%	+0,9%

**Donnée novembre 2017*

La production des industries agroalimentaires évolue faiblement dans la zone euro, affichant des trajectoires variées selon les pays. La production en France, qui avait décroché en 2016, peine à redémarrer. A l'inverse, l'Italie et le Portugal voient leur production accélérer. Particulièrement dynamique en 2016, la production des Pays-Bas et de la Belgique a ralenti en 2017.

Pour satisfaire les différentes tendances de consommation, les industriels misent sur la diversification et l'innovation, en opérant, pour certains, des mouvements de regroupement.

MUTATIONS DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

La montée du e-commerce, l'érosion de la performance des très grandes surfaces et la modification des comportements alimentaires sont trois tendances majeures qui touchent la grande distribution. Les distributeurs, pour faire face à ces mutations, agissent sur plusieurs fronts. Ainsi, ils élargissent leurs gammes de produits pour répondre à la demande croissante des consommateurs en produits locaux, produits sans tel ou tel type d'ingrédients (« sans ») et bio et créent de nouveaux concepts de magasins spécialisés, de taille moyenne et de proximité. Parallèlement, la grande distribution investit dans le e-commerce et propose de nouvelles solutions de livraison urbaine.

Ces évolutions imposent une rationalisation de la chaîne d'approvisionnement des enseignes, impliquant notamment l'implantation d'entrepôts dans de nouveaux lieux stratégiques et la construction d'entrepôts géants pouvant alimenter plusieurs formats de magasins.

DYNAMISME POUR LA RESTAURATION HORS DOMICILE

Le secteur de la restauration hors domicile bénéficie de l'embellie économique. La restauration rapide en profite davantage et notamment les segments des coffee shop, des burgers et du « fast casual » qui jouissent d'une belle vitalité.

Apparues en 2015 dans les capitales européennes, une multitude de start-ups de la livraison de repas à domicile développent leurs services et cherchent à étendre leur couverture géographique. Proposer une offre de livraison à domicile devient un atout pour les acteurs de la restauration rapide.

UN SECTEUR TRANSPORT & LOGISTIQUE ENCORE FRAGILE

Le secteur du transport et de la logistique est affecté par une sous-capacité. Cette situation s'explique à la fois par l'augmentation de la demande et par une pénurie de moyens, notamment de conducteurs.

La reprise de la consommation alimentaire a entraîné un regain de dynamisme du secteur du transport et de la logistique sous température dirigée.

UN SECTEUR MARITIME DYNAMIQUE

En 2017, le trafic global maritime, fret et passager, entre le continent français et la Corse a poursuivi sa croissance : tandis que l'activité passagers n'augmente que faiblement sur le segment maritime (+0,4%) du fait de la forte concurrence du transport aérien, le fret connaît une croissance remarquable avec 8% d'augmentation.

ACTIVITES DU GROUPE STEF

Le groupe est organisé autour de quatre secteurs opérationnels :

- Les activités du **Pôle Transport France** concentrent l'expertise du groupe autour du groupage, du transport de lots et de l'organisation des flux nationaux et internationaux de produits alimentaires frais et surgelés. Elles intègrent également le transport des produits de la mer au service des industries de l'agro-alimentaire et des grands distributeurs.
- Les activités du **Pôle Logistique France** rassemblent toutes les prestations logistiques proposées aux industriels, la grande distribution et la restauration hors foyer pour leurs produits alimentaires surgelés, frais, thermosensibles et secs.
- Les activités internationales menées en Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Pays-Bas et Suisse, dans le transport comme dans la logistique, sont rassemblées dans le **Pôle STEF International** qui couvre également les activités de flux européens.

Répartition des activités Transport et Prestations logistiques du groupe par gammes de température :

Frais 2°C / 6°C	Surgelé -18°C / -21°C	Thermosensible, Sec et Ambiant 5°C / 15°C
78%	14%	8%

- Le **Pôle Maritime** est constitué des activités de La Méridionale, la compagnie maritime qui assure le transport de passagers et de fret entre le continent et la Corse dans le cadre d'une délégation de service public.

FACTEURS CLES DE LA PERFORMANCE DU GROUPE EN 2017

2017, une année structurante pour STEF, avec :

- Une forte reprise de la croissance organique des activités Transport et Logistique en France ;
- Des ouvertures de sites stratégiques - Darvault, Orléans Nord, Bodegraven (Pays-Bas), Kolliken (Suisse), reflétant un niveau d'investissements immobiliers ambitieux, tant en France qu'à l'étranger ;
- Une qualité de services et des innovations qui font la différence pour La Méridionale.

TRANSPORT France

STEF opère sur le marché de la livraison massifiée de produits alimentaires sous température dirigée, un marché régi par des contraintes de délais et de fraîcheur.

Pour répondre à ces enjeux, le groupe STEF se différencie par :

- la densité de son réseau ;
- son expertise dans la gestion des flux tendus ;
- sa capacité à offrir un ensemble de services à différentes filières de production ou de distribution ;
- des ressources technologiques et des systèmes d'information innovants lui permettant d'organiser la préparation, le suivi et la gestion des flux de ses clients.

Grâce à son réseau, STEF propose à ses clients :

- une couverture complète du territoire français qui favorise son ancrage et sa proximité avec le tissu économique local (81 plateformes sont réparties dans les régions et un parc de plus de 4 000 véhicules, dont la moitié est détenue en propre sillonne le pays quotidiennement) ;
- une capacité à organiser leurs flux par type de distribution (plateformes de la grande distribution, grossistes, détaillants...) en leur apportant la valeur ajoutée générée par une recherche de massification systématique ;
- un service différencié selon la température et les typologies de clients destinataires.

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

A la suite de plusieurs années de croissance modérée, STEF Transport a pleinement bénéficié de la reprise de la consommation alimentaire qui a tiré à la hausse les volumes transportés.

Ce contexte favorable, une dynamique commerciale soutenue, ainsi qu'un prix du carburant en hausse, ont contribué à une progression du chiffre d'affaires de 4,4%.

STEF Transport a tiré profit du dynamisme important des PME-TPE de l'agroalimentaire et de la reprise des activités de détail, générant une croissance de +8,5% sur ce segment.

2017 représente également la première année pleine de fonctionnement de la business unit dédiée aux produits de la mer. Ce pôle d'expertise permet de mieux répondre aux attentes de ce marché de spécialiste qui requiert une force dédiée, commerciale et opérationnelle : allier proximité, rapidité et qualité de service sont les enjeux de cette nouvelle organisation.

L'ouverture en 2017 d'une plateforme de massification des flux frais au départ de la Bretagne à Chateaubourg, près de Rennes et à destination des plateformes de la GMS sur l'ensemble du territoire national est un exemple de l'évolution des modèles opérationnels.

Les modèles logistiques traditionnels sont remis en cause : certains formats de magasins de la GMS sont moins plébiscités par les consommateurs (hypermarchés) et les modes de consommation se transforment (développement des circuits courts). Le réseau de groupage de STEF Transport est en capacité d'apporter une réponse adaptée à ces évolutions.

ANALYSE PAR FILIERES

Répartition du chiffre d'affaires de STEF Transport par filière :

Domestique				
Frais	Sec et tempéré	Surgelé	Produits de la mer	RHD
68%	10%	12%	7%	3%

La reprise de l'activité du pôle Transport est contrastée selon les segments de marché.

TRANSPORT DES PRODUITS FRAIS ET COMPATIBLES

Sur ce segment, fort de sa forte connexion aux acteurs du Mid Market et de la pertinence de son réseau de groupage, STEF Transport tire pleinement partie de la dynamique positive de la filière (volumes en croissance et élargissement des gammes de produits chez nombre de PME innovantes).

L'épisode de grippe aviaire qui a touché pour la deuxième année consécutive la filière avicole dans le Sud-Ouest de la France a eu des effets sur l'activité en termes de volumes.

L'activité commerciale est restée néanmoins soutenue pour le frais et l'offre de massification des flux a permis de proposer des solutions pertinentes aux clients.

TRANSPORT DES PRODUITS SURGELES

L'activité de STEF Transport a progressé sur ce segment, surperformant un marché en décroissance. Le groupe a bénéficié de la croissance de certaines typologies de produits, telles que la boulangerie, viennoiserie et pâtisserie (BVP). L'offre globale Logistique et Transport combinée sur cette gamme de denrées s'est avérée parfaitement adaptée aux besoins des clients de la filière.

GMS

Ce segment est dans une période de transition et certains formats d'enseignes connaissent des difficultés, notamment du fait de la fragmentation des canaux de distribution. L'arrêt progressif de l'activité logistique et transport du groupe pour le compte d'une enseigne de distribution en Bretagne a impacté le chiffre d'affaire de ce secteur.

TRANSPORT DES PRODUITS DE LA MER

En 2017, l'activité produits de la mer de STEF en France a progressé de 2,1%, en dépit d'un marché globalement en stagnation.

Sous l'impulsion de la création de la Business Unit dédiée à cette activité, le groupe a lancé des actions fortes :

- L'identification sous une même bannière - STEF SEAFOOD - de ce réseau spécifique opérant sur un métier de spécialistes. Positionné sur toutes les zones de production du Nord de l'Europe aux pays méditerranéens, STEF Seafood propose une gamme complète de services pour les produits vifs ou transformés, frais ou surgelés. L'objectif affiché est de devenir l'acteur de référence sur ce marché ;
- Le pilotage de cette activité au sein d'une organisation managériale unique, avec un nouveau schéma directeur d'envergure européenne, générateur d'une dynamique commerciale renouvelée.

LOGISTIQUE France

Dans le domaine de la logistique, STEF opère 5 types d'activités en France :

- la logistique de massification des produits frais pour les industries agroalimentaires
- la logistique de massification des produit thermosensibles, pour les industries agroalimentaires ;
- la logistique dédiée pour le compte d'enseignes de la GMS ;
- la logistique mutualisée ou dédiée pour des opérateurs de la restauration commerciale chaînée, en particulier ;
- la logistique des produits surgelés pour les industriels ou clients de la GMS

EVOLUTION DE L'ACTIVITE

Le pôle Logistique France a affiché une croissance de chiffre d'affaires de +3,7% en 2017, principalement soutenue par ses activités de Restauration Hors Domicile (RHD) et de logistique de massification Frais et TSA.

LOGISTIQUE DE MASSIFICATION DE PRODUITS FRAIS

Avec une croissance de chiffre d'affaires de 7,6%, cette activité affiche une dynamique qui ne se dément pas. Pour accompagner ce développement et répondre aux besoins croissants de ses clients, STEF a mis en service deux nouveaux sites sur deux pôles, parisien et lyonnais:

- Le site de Darvault (Nemours), mis en service en avril 2017, lequel a vocation à compléter au Sud le dispositif parisien. Celui-ci connaît une montée en charge en continu depuis son ouverture ;
- le site de Chaponnay, près de Lyon, qui vient compléter le dispositif historique composé des sites de Givors et de Brignais.

LOGISTIQUE DE MASSIFICATION DE PRODUITS TEMPERE ET SEC ALIMENTAIRE (TSA)

La croissance de 4,9% a été tirée par la montée en charge du nouveau site d'Orléans Nord (Poupry) mis en service fin 2016 et pour lequel une extension est en cours d'étude. D'une capacité actuelle de 31 000 palettes, celui-ci est extensible à 50 000.

Le pôle lyonnais verra son dispositif optimisé et conforté par la mise en service, mi-2018, d'un nouveau site à l'Isle d'Abeau. Sa capacité initiale de 18 000 palettes pourra être doublée à moyen terme.

LOGISTIQUE DEDIEE GMS

La stabilité des volumes traités en GMS modère la croissance globale de ce segment (+1.2%). La poursuite de la guerre des prix entre les enseignes de la distribution et la bascule progressive d'une partie des volumes vers d'autres canaux de distribution, notamment les volumes de filières spécialisées (le Bio traite majoritairement directement sa logistique) expliquent cette situation.

Portée par une demande vigoureuse, l'activité e-commerce affiche une croissance de 10%. Celle-ci devrait encore s'accélérer en 2018, grâce à l'augmentation des capacités du site de Vitry et au démarrage d'un nouveau site à Aulnay-sous-Bois, tous les deux au service d'un distributeur.

LOGISTIQUE DES PRODUITS SURGELES

La croissance de +0,2% n'a pas été linéaire pour toutes les typologies de services.

L'activité d'entreposage traditionnelle a été affectée par les crises du beurre et de la filière porcine, responsables de taux de remplissage plus faibles qu'à l'ordinaire.

Pour autant, le groupe a été très actif sur des prestations à valeur ajoutée, en particulier, les activités amont usines pour le compte d'industriels et le traitement de produits finis pour des clients du segment de la Boulangerie-Pâtisserie.

L'activité GMS non dédiée a connu des réalités contrastées avec l'effet report de l'arrêt d'un dossier en 2016 et la ré-internalisation de la logistique d'un client courant 2017. En parallèle, deux sites ont connu des pics de sur-activité pour traiter des demandes exceptionnelles de clients et des élargissements des gammes de produits pour des volumes globaux identiques.

Deux extensions de sites dans l'Ouest du pays seront mises en service au premier semestre 2018 afin d'accompagner le développement de clients positionnés sur des segments dynamiques.

LOGISTIQUE POUR DES OPERATEURS DE LA RESTAURATION CHAINEE (RHD)

Porteur mais complexe, le segment de la RHD nécessite un dispositif spécifique : la RHD implique de gérer, 7 jours/7, 18 heures / 24 et tous les jours de l'année, trois températures (surgelé, frais et ambiant) et différents types de flux (tendus, stockés). STEF a donc créé une business unit exclusivement dédiée à cette activité et a rassemblé en son sein une équipe de professionnels qui concentre tous les savoir-faire du groupe, en logistique, en transport, en 4PL et en finance.

L'année 2017 a été consacrée à la structuration de cette nouvelle organisation, au recrutement de compétences spécifiques dans ce domaine d'activités, à la configuration des moyens d'exploitation immobiliers, à l'organisation du réseau de distribution et au développement des systèmes d'information avec de nouveaux outils de traçabilité et d'interface client.

Sous l'effet du lancement de cette unité et tiré par la croissance rapide d'un acteur majeur du marché international nouvellement implanté en France, le chiffre d'affaires a progressé de 8,6%.

STEF INTERNATIONAL

Les activités du groupe en Italie, en Espagne, au Portugal, en Suisse, en Belgique et aux Pays-Bas sont rassemblées au sein de STEF International. Il en est de même des activités de flux internationaux au départ de tous ces pays, ainsi qu'avec l'Allemagne et les pays d'Europe de l'Est.

Grâce à ses implantations et avec l'appui de réseaux partenaires, STEF est en capacité de traiter les flux de ses clients sur quinze pays en Europe.

En 2017, la progression de STEF International a dopé la croissance du chiffre d'affaires du groupe.

Les implantations des Pays-Bas ont adopté l'enseigne STEF et le réseau domestique espagnol a été complété par l'acquisition de la société BADOSA à Gérone (Catalogne).

Le groupe a investi dans ses capacités avec les projets immobiliers de Kölliken (Suisse), Lisbonne (Portugal) et Bodegraven, près de Rotterdam (Pays-Bas).

ITALIE

Dans un contexte de légère embellie de l'économie, la progression de l'activité de STEF en Italie (+8,8%) a essentiellement résulté de l'augmentation des parts de marché sur le Mid-market.

La dynamique de ce tissu industriel, mais aussi l'élargissement de l'offre de STEF à tous les secteurs du transport et de la logistique ont stimulé la croissance du groupe en Italie.

La reprise d'activité d'un opérateur spécialisé sur l'activité de transport de produits de la mer (Excellent Sea-Food) a dynamisé ce segment dont le chiffre d'affaires a progressé de 20,6% en 2017. Cette opération, associée à l'ouverture d'une nouvelle plateforme dédiée aux produits de la mer dans les Pouilles et à un partenariat dans la région de Naples positionnent le groupe comme un acteur Seafood de premier plan sur ce territoire.

Après avoir axé son développement en priorité sur le transport de produits frais et ultra-frais, le groupe est désormais en capacité d'aborder d'autres relais de croissance, tels que les produits thermosensibles - sec alimentaire (TSA), la restauration hors domicile (RHD) et le surgelé.

Pour faire face à ces enjeux, le groupe continue de développer son dispositif immobilier, avec les investissements de Bologne et de Rome, bassins géographiques privilégiés pour l'industrie agroalimentaire et l'agrandissement de son siège à Parme, implanté au cœur de la « Food valley ».

ESPAGNE

La croissance de STEF en Espagne a été portée par la bonne évolution de la logistique, par le fort dynamisme du groupage de produits frais, aussi bien en transport domestique, qu'à l'international et par le développement de la restauration hors domicile. Pour les activités de transport et de logistique, le chiffre d'affaires a progressé de 11,2% (hors ventes réalisées pour compte de tiers) et de 6,8%, à périmètre comparable.

L'accent porté sur le développement des activités de groupage a exigé une transformation du schéma d'exploitation qui a temporairement affecté la performance opérationnelle. De même, le groupe a dû faire face à la pénurie généralisée des moyens de transport.

Le groupe a progressé dans la spécialisation de sa solution pour la restauration hors domicile, avec la certification IFS de sa plateforme de Getafe (Madrid) et le démarrage de nouveaux dossiers, en particulier, l'accompagnement de l'un des principaux acteurs de la restauration collective en Espagne.

Avec l'acquisition de la société Transportes BADOSA, dans le Nord-Est du pays, STEF confirme son positionnement d'opérateur de référence en transport de produits frais sur l'ensemble du territoire espagnol.

PORTUGAL

La bonne évolution des activités de logistique frais, du groupage domestique et de la restauration expliquent la progression du chiffre d'affaires de 10,8%.

La montée en puissance plus importante que prévue des nouvelles installations en surgelé à Lisbonne et la forte croissance des activités domestiques, ont nécessité des ressources additionnelles qui ont impacté la performance attendue.

De nouvelles plateformes ont été mises en service à Mangualde, au centre du pays et à Vila Real, au Nord-Est. Ces sites permettent de desservir des producteurs régionaux et de leur fournir un accès rapide aux marchés nationaux et internationaux.

En 2018, pour répondre au dynamisme du marché portugais, STEF poursuivra l'adaptation de son modèle opérationnel et la consolidation des nouveaux sites d'exploitation

BENELUX

En 2017, STEF a résolument renforcé son patrimoine immobilier aux Pays-Bas, en acquérant l'immobilier de sa filiale **STEF Eindhoven (anciennement Vers-Express)**, constitué d'une plateforme transport de 2000 m² et en procédant à l'extension de sa plateforme logistique de Bodegraven (8000 m²). A cette occasion, le groupe a déployé la marque unique STEF aux Pays Bas. Ces événements représentent une étape décisive de l'implantation du groupe en Europe du Nord et positionnent STEF Nederland comme un opérateur de premier plan pour des offres transport et logistique en produits frais et surgelés destinées aux entreprises exportatrices de la région.

En Belgique, la filiale logistique de STEF a démarré en début d'année un important dossier logistique et dispose désormais de sa propre organisation transport pour ses clients en logistique.

Le chiffre d'affaires des activités au Benelux a progressé de 7,5% et de 6%, à périmètre comparable.

SUISSE

Sous l'effet du renforcement des activités avec les principaux opérateurs de la grande distribution suisse, le chiffre d'affaires a progressé de 5,9%.

La nouvelle plate-forme multi-températures de Kolliken, près de Zurich, a démarré ses activités fin 2017 pour la partie surgelé. Elle a vocation à devenir le pivot d'un dispositif composé de quatre sites sur le territoire suisse, permettant d'offrir une gamme de services complète, transport et logistique dédiée aux produits surgelés, intégrant une offre produits frais.

En parallèle, STEF poursuit le développement de son partenariat avec le premier groupe laitier suisse, afin de proposer un réseau conjoint de logistique et de distribution de produits alimentaires frais (+2°C / +4°C). Fruit de cette collaboration, un premier dossier démarrera au premier semestre 2018.

MARITIME

La **Méridionale** est la compagnie maritime du groupe qui assure un service public de transport maritime de passagers et de fret, basé sur l'exploitation de cargos mixtes, entre le port de Marseille et les ports de Corse, dans le cadre d'une délégation de service public.

Les liaisons maritimes entre le continent, la Corse et la Sardaigne, sont réalisées avec trois navires rouliers mixtes au départ de Marseille : PIANA, KALLISTE et GIROLATA, dont la capacité totale est de 6.800 mètres linéaires, soit l'équivalent de 500 remorques et de 1.900 passagers avec leurs voitures. L'activité courante représente un peu plus de 1 000 traversées annuelles vers la Corse.

L'année 2017 représente, pour la Méridionale, le premier exercice complet dans une nouvelle configuration de partenariat aux côtés de Corsica Linéa pour la desserte de la Corse.

Cette année est également celle de l'attribution à la Méridionale, conjointement avec Corsica Linéa, de la DSP dite de « raccordement », débutée le 1^{er} octobre 2017 pour une durée de 21 mois. Cette période précède la mise en place d'un nouveau schéma directeur en cours d'élaboration.

La Méridionale affiche une bonne performance commerciale, avec :

- Une activité de transport de passagers stable avec 270 000 passagers transportés entre Marseille et la Corse ;
- Une progression remarquable de l'activité fret avec 840.000 mètres linéaires transportés (roll et auto-commerce), soit une progression de quasiment 8% par rapport à 2016 et de 10,5% si l'on considère le seul transport de marchandises.

Enfin, La Méridionale a atteint un niveau de 97% de satisfaction clients, mesuré sur le baromètre interne, évaluation confirmée par les notations TripAdvisor, elles-mêmes couronnées par un certificat d'excellence 2017.

La **Méridionale** se veut exemplaire en matière d'environnement : depuis 2017, les trois navires de la flotte sont alimentés en électricité du réseau haute-tension, directement depuis le quai à Marseille. Cette initiative a été soulignée comme celle d'un précurseur pour la quantité d'émissions de particules qu'elle permet d'éliminer (voir la rubrique « Environnement »).

AUTRES ACTIVITES

Pour l'exercice de ses métiers, le Groupe s'appuie sur deux pôles d'expertise :

- le **Pôle Immobilier** : une structure dédiée, **IMMOSTEF**, gère le patrimoine immobilier du groupe ;
- le **Pôle Systèmes d'Information** : **STEF INFORMATION ET TECHNOLOGIES**, rassemble les équipes spécialisées en charge des outils informatiques et digitaux sur lesquels le groupe s'appuie pour accompagner ses clients et améliorer la productivité de ses métiers.

IMMOBILIER

Le groupe STEF privilégie une politique de détention en propre de ses actifs immobiliers qui représentent, en Europe, 227 entrepôts et plates-formes, pour un volume global d'entreposage de 7 386 400 m³ et une surface de quais transport de 460 700 m². La quasi-totalité de ces bâtiments est la propriété de STEF.

IMMOSTEF, filiale immobilière du groupe, rassemble au sein de son organisation les compétences dédiées à la conception, à la construction des nouvelles installations, à la maintenance des bâtiments et installations, à la gestion énergétique des outils d'exploitation utilisés par les sociétés du groupe et ce, partout en Europe. Son métier est de garantir le froid, à température constante, quelles que soient les conditions météorologiques.

IMMOSTEF intervient également dans la valorisation d'anciens sites d'exploitation, devenus obsolètes.

PRINCIPALES REALISATIONS EN 2017

IMMOSTEF accompagne la dynamique de développement du groupe par une politique d'adaptation permanente de son outil immobilier, au travers d'acquisitions régulières, de constructions nouvelles et de la conduite de nombreux chantiers de reconfiguration et de rénovation.

Constructions livrées en 2017

IMMOSTEF a conduit la construction et livré deux nouveaux sites :

- un entrepôt Logistique Frais à Darvault (Nemours), de 18 600 m², en température 2/4°,
- un entrepôt pour la filiale néerlandaise à Bodegraven, près de Rotterdam, de 4.400 m² au sol et 3 400 m² en mezzanine, doté de 26 postes à quai ;

Par ailleurs, des extensions et reconfigurations de sites ont également été réalisées :

- L'achèvement de la rénovation de la gare de marée à Boulogne-sur-Mer, d'une surface de 6 200 m² en froid et 60 postes à quai ;
- La reconstruction partielle et l'extension de la plateforme transport du Mans, d'une surface de 11 000 m² ;
- La reconfiguration de l'entrepôt de Bondoufle, portant sur 5.000 m², avec augmentation de 19 000 m³ du volume en froid négatif ;
- L'extension en froid négatif de l'entrepôt de Lisbonne (52 000 m³).

Constructions engagées en 2017

Le programme d'investissements du groupe en Europe prévoit la livraison de nombreuses constructions en 2018, dont :

- La partie Frais de l'entrepôt Logistique en Suisse Alémanique (Kolliken), de 16.300 m² et 111.600 m³ en froid positif et négatif ;
- Une plate-forme transport à Bologne en Italie, d'une surface développée de 5 500 m²,
- Un entrepôt tri-température pour l'activité RHD à Plessis Pâté (91), d'une surface totale développée de 11 800 m², dont 32 400 m³ de chambre négative ;
- Un entrepôt TSA à L'Isle d'Abeau (Lyon Est), d'une surface développée de 23 600 m² ;
- Une plate-forme Transport sur le M.I.N de Rungis, comportant 6.180 m² de quai et chambre négative de transit ;
- Extensions de sites : entrepôts Surgelé de Carquefou (Loire Atlantique) et des Essarts (Vendée), ainsi que le site Transport et Logistique de Chambéry, pour un volume total additionnel de 75 000 m³.

Acquisitions de terrains

IMMOSTEF a mené en 2017 une politique active d'acquisitions foncières (deux terrains au Portugal pour la réalisation de plateformes Transport, l'un en Algarve et l'autre à l'Est de Lisbonne – un terrain à Miramas pour la construction d'un entrepôt tri-température destiné à l'activité RHD - un terrain près de Narbonne, pour la construction d'une plateforme Transport).

SYSTEMES D'INFORMATION

STEF Information et Technologies (STEF IT) conçoit des solutions logicielles, intègre et maintient les systèmes d'information sur lesquels le Groupe s'appuie pour renforcer la compétitivité de ses offres, accompagner les besoins de ses clients et améliorer la productivité de ses métiers.

STEF IT oriente également le Groupe dans sa transformation digitale.

AIDE A LA PERFORMANCE DES METIERS

En 2017, STEF IT a développé de nouvelles générations d'outils.

Transport :

- Développement d'applications pour améliorer de la gestion des ramasses, le changement des règles d'arrivage dans le réseau, l'impression numérisée des documents de transport ;
- Enrichissement de l'application mobile de suivi des livraisons via des smartphones (m-Track) avec la traçabilité des horaires et des températures et extension de son usage aux partenaires sous-traitants en Europe ;
- Solution de pilotage des appels d'offre de sous-traitance transport en Europe.

Logistique :

- Amélioration du logiciel de gestion d'entrepôt WMS (warehouse management system) par de nouvelles fonctionnalités : densification des stocks, préparation vocale en temps réel, ordonnancement automatique ;
- Déploiement de l'application WMS aux Pays-Bas.

RHD :

- Création d'un portail de support à la prise de commandes de la part des restaurants ;
- Mise en place de systèmes de dématérialisation de livraison (e-delivery) et de suivi de l'avancement des commandes (Track & Trace), via un portail dédié pour un client-pilote.

SUPPORT A LA PRODUCTIVITE ADMINISTRATIVE

Améliorer la productivité des opérations administratives au sein du Groupe fait partie des missions de STEF IT. De nouvelles solutions sont sélectionnées et implantées pour développer et renforcer l'efficacité des fonctions support : adaptations du progiciel SAP, outil de recouvrement des créances clients (SideTrade), outil de pilotage de la trésorerie et des flux interbancaires, dématérialisation fiscale des factures clients et fournisseurs, programme de gestion des ressources humaines, enrichissement du référentiel des données clients et fournisseurs du Groupe.

ACCOMPAGNEMENT DANS LA TRANSFORMATION DIGITALE

La transformation digitale est une priorité pour le groupe. Le digital transforme en profondeur les usages et les méthodes de travail. STEF IT accompagne cette mutation avec des innovations de rupture qui visent à optimiser la performance au quotidien. Il mène dans ce domaine des projets pilotes innovants : applications mobiles de suivi des livraisons, inventaires en entrepôt via drones, picking assisté en réalité augmentée (lunettes en 3D).

SERVICES POUR LES CLIENTS DU GROUPE


STEF IT réalise des applications pour des clients, industriels et distributeurs.

RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

Les actions engagées par le groupe dans le domaine de la responsabilité sociétale de l'entreprise lui permettent de se positionner comme un leader responsable vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes, sur chacun des territoires où il est présent.

En 2017, la démarche RSE de STEF s'est traduite par un prix aux Trophées « Défis RSE 2017 » pour sa politique de Santé et Sécurité au Travail, et par l'évaluation Gold sur la plateforme de notation Ecovadis.

METHODOLOGIE DE REPORTING

Les informations relatives aux impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des activités de STEF sont publiées conformément aux obligations issues de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce. Toutes les informations identifiées par le signe  ont été vérifiées avec un niveau d'assurance raisonnable par l'Organisme tiers indépendant.

PERIMETRE

Les informations, tant quantitatives que qualitatives, sont fournies sur l'ensemble du périmètre du groupe, y compris la partie sociale, incluant les effectifs au 31 décembre et leurs déclinaisons. Le cas échéant, les différences de périmètre sont précisées pour chaque indicateur concerné.

SELECTION DES INFORMATIONS ET INDICATEURS DU REPORTING

Les informations ont été sélectionnées pour leur pertinence par rapport aux principaux impacts environnementaux et sociaux de STEF, eu égard à son cœur de métier et aux enjeux de responsabilité sociétale identifiés comme stratégiques pour le groupe. Ces indicateurs permettent de mesurer les performances issues de ses plans d'actions.

Les activités exercées par STEF ne sont pas de nature à impacter les sols sur lesquels se trouvent les plateformes et ne justifient pas de comptabiliser des provisions pour risque environnemental.

COLLECTE ET CALCUL DES INFORMATIONS

Les modalités de remontée des informations sont définies au sein d'un protocole interne (base annuelle, réalisée sur les douze mois de l'année civile), à partir de fiches techniques décrivant les méthodes de calcul, de collecte et de contrôle des indicateurs RSE.

VERIFICATION EXTERNE

Les informations liées aux exigences de l'Art. 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article R.225-105-1 du Code de commerce ont fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant. Elles sont regroupées dans une table de correspondance RSE (annexe 1) pour en faciliter la recherche.

¹ Le niveau d'assurance raisonnable, symbolisée par le logo , est une démarche volontaire du groupe STEF, celle-ci requiert des travaux plus poussés de la part de l'Organismes tiers indépendant (OTI) que ceux déployés dans le cadre d'une assurance modérée.

POLITIQUE SOCIALE

Les engagements prioritaires de la politique de Ressources humaines du groupe STEF se déclinent autour de trois axes :

- l'accompagnement de la croissance européenne du groupe
- le développement de l'engagement du groupe dans sa responsabilité sociale
- le maintien de la qualité du dialogue social

EFFECTIFS GROUPE AU 31 DECEMBRE 2017

Au 31 décembre 2017, les effectifs sociaux groupe (CDI et CDD) représentent 16 733 personnes, en augmentation par rapport à 2016 (+ 974 personnes, soit +6,2%).

Cette évolution provient majoritairement des pays européens (hors France), où les effectifs sont en croissance de 15,4%. En Espagne, la variation de périmètre (+ 24.8 %) résulte de l'acquisition de la société Transports BADOSA (80 salariés) et de la titularisation de contrats. Au Portugal, en Italie et en Belgique, les effectifs ont augmenté entre 9 et 10 %.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les contrats aidés qui représentent 338 personnes au 31 décembre 2017 (principalement, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et les intérimaires (4208 équivalents temps plein)².



En incluant tous les types de contrats, l'augmentation est de 3,94% sur la période.

EFFECTIFS PAR POLES D'ACTIVITE

CDI + CDD	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Transport France	7908	7805	8011
Logistique France	3628	3722	3967
STEF International	2899	3100	3571
Maritime (La Méridionale)	543	537	556
Autres activités et fonctions centrales	612	595	628
TOTAL GROUPE	15 590	15759	16733

² Nombre d'heures d'intérim au cours du mois de décembre 2017 / 151,67.


EFFECTIFS PAR PAYS

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	Variation 2016 / 2017
Effectifs France 	12 750	12 718	13224	4%
Effectifs hors France, dont	2 840	3041	3509	15.4%
Espagne	1 250	1 301	1 624	24.8%
Portugal	395	435	479	10,1%
Italie	603	665	726	9.2%
Belgique 	326	343	373	8.8%
Pays-Bas	167	205	195	-4.9%
Suisse	99	92	112	21.7%
TOTAL GROUPE	15 590	15 759	16733	6.18%

Les effectifs du pôle STEF International ont augmenté dans leur globalité avec des évolutions particulièrement importantes en Espagne.


EFFECTIFS PAR SEXE

La part de la population féminine est stable et représente, fin 2017, 20 % des effectifs. Elle est variable selon les pays :


% des femmes dans les effectifs	France	Espagne	Portugal	Italie	Benelux	Suisse	Total
Périmètre groupe 	18,7%	25.7%	26,3%	35,4%	10,9%	6,3%	20%

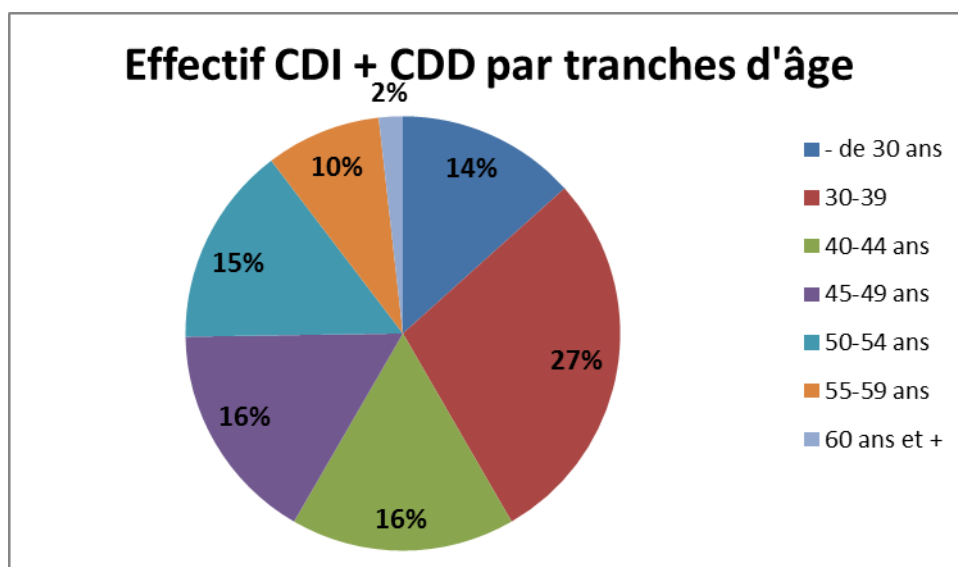
EFFECTIFS PAR CATEGORIES

La structure des effectifs par catégories est stable sur les trois derniers exercices.

Catégories (EUROPE)	2015	2016	2017 
Cadres	11,0%	11,0%	11,0%
Maîtrises et Hautes Maîtrises	17,3%	17,2%	16,7%
Employés	14,5%	14,6%	15,3%
Ouvriers	57.2%	57,2%	57,0%
- dont Ouvriers roulants	21.6%	21,0%	21,0%
- dont Ouvriers sédentaires	33.4%	34.1%	34,0%
- dont Ouvriers navigants	2.2%	2,1%	2,0%

EFFECTIFS PAR TRANCHES D'ÂGE

Les effectifs groupe, CDI et CDD, se répartissent de la façon suivante au 31 décembre 2017  :




Cette répartition, stable par rapport à l'année précédente, témoigne d'un renouvellement harmonieux des effectifs.

La situation est variable selon les pays. Ainsi, au Portugal, près de 60 % des effectifs ont moins de 40 ans, alors que cette catégorie représente 40 % des effectifs en France.

TURN-OVER

En 2017, le turn-over³ a été de 10,52%. Cette augmentation est due à la forte progression des embauches (+775 par rapport à 2016, soit +61%). Par ailleurs, les départs en retraite ont augmenté de près de 31% (+51 personnes) par rapport à 2016.

- Entrées CDI⁴ : 2 049 embauches ou titularisations, dont 1 559 en France  ;
- Sorties CDI : 1 271 sorties dont 477 licenciements ou ruptures négociées et 216 retraites ou départs en congés de fin d'activité.

REMUNERATION

En complément de la rémunération de base, révisée annuellement dans chaque filiale, la politique de rémunération de STEF peut inclure des éléments de rémunération variable en fonction de l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs (intérêt et participation au sein de chaque filiale en France) ainsi que des éléments non salariaux, tels que la garantie complémentaire-maladie et la prévoyance.

En 2017, par rapport à 2016, hors coûts non récurrents liés aux évolutions de périmètre, la masse salariale⁵ a augmenté de 4,2%.

³ CDI (embauches + sorties)/2/effectifs au 31 décembre 2017, y compris reprises et cessions.

⁴ Les reprises d'activité sont prises en compte

⁵ Compte « Rémunération du personnel », n°641 du Plan comptable général, qui inclut les salaires, congés, primes et gratifications et indemnités (hors indemnités de départ à la retraite)

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le groupe respecte les principes définis par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

L'organisation du travail chez STEF est en corrélation avec l'activité. Ainsi, en 2017, 18,5% des heures travaillées étaient des heures de nuit (contre 18,7% en 2016), notamment dans le transport où les livraisons doivent être réalisées avant l'ouverture des magasins⁶.

	France	Espagne	Portugal	Italie	Belgique	Pays-Bas	Suisse	Total
Taux d'heures de nuit	20.3%	12.7%	18.3%	5,7%	16.7%	15,6 %	2,6%	18,5%

Il n'existe aucun travail posté.

L'absentéisme pour cause de maladie ou d'accident du travail⁷ est stable, à 5,6%.

POUR ACCOMPAGNER SA CROISSANCE INTERNATIONALE, STEF PREPARE ET FAIT GRANDIR LES HOMMES ET LES FEMMES DE L'ENTREPRISE

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Cet objectif est une réalité : 70 % des postes de cadres et d'agents de maîtrise sont pourvus par la promotion interne.

A tous niveaux, les collaborateurs sont accompagnés au cours de leur carrière dans leur parcours professionnel, de façon à concilier au mieux leurs aspirations avec les besoins du groupe.

STEF a mis en place, à l'échelle du groupe, des dispositifs de gestion des carrières et a investi dans une plateforme digitale permettant de gérer en direct les principaux processus de développement des ressources humaines. Les entretiens annuels deviennent ainsi un véritable socle de l'évolution des compétences et des carrières : les « people review » sont menés dans tous les périmètres, avec l'engagement fort de la Direction générale, afin de détecter les talents à tous les niveaux de l'organisation et d'accompagner ainsi les transformations de l'entreprise. Pour aller plus loin, STEF s'appuie, dans tous les pays, sur des experts de l'évaluation professionnelle qui révèlent le potentiel de chacun, consolident et accélèrent son évolution.

Pour mieux partager les opportunités de carrière, STEF diffuse en priorité en interne les postes à pouvoir sur l'ensemble du périmètre européen.

ATTIRER LES TALENTS ET PREPARER LE MANAGEMENT DE DEMAIN

Attirer les talents pour accompagner la croissance européenne du Groupe est un enjeu majeur.

En 2017, STEF a recruté 2 049 collaborateurs.

Le groupe recrute sur des populations aussi différentes que préparateurs de commande et conducteurs, management de proximité, cadres expérimentés et jeunes diplômés.

STEF recrute chaque année en Europe, via son Graduate Program, plus de 100 jeunes diplômés issus de formations Bac + 5, dotés d'une personnalité de manager, motivés pour entreprendre et décider. Ils suivent un parcours de deux ans dans les sites du groupe pendant lequel, missions variées, responsabilités rapides et projets enrichissants riment avec accompagnement et formations ciblées.

⁶ Hors La Méridionale, où les temps de travail sont régis par des règles et des roulements spécifiques.

⁷ Dont maladies professionnelles et accidents de trajet, hors maternité/paternité ; tous les contrats sont pris en compte, sauf pour la Méridionale où les alternants (contrats aidés) sont exclus. Il s'agit du ratio : jours calendaires perdus par nombre de jours calendaires théoriques. A noter que pour l'Italie et la Belgique, le ratio est calculé à partir de jours ouvrés, et non de jours calendaires.

Par ailleurs, STEF lance de nouveaux projets pour mieux répondre aux transformations du marché de l'emploi :

- En développant sa notoriété et en dynamisant son identité visuelle et sa présence sur les réseaux sociaux. Le groupe s'est associé avec Job teaser, acteur majeur de la relation avec les jeunes diplômés au niveau européen : pendant une semaine, de jeunes recrutés, des managers et des RH ont filmé et partagé, via Snapchat, leur passion pour leur métier, un vrai succès d'engagement ayant généré 147 000 vues.
- En formant ses recruteurs par un parcours innovant et certifiant, TRUACADEMY, couvrant des thèmes fondamentaux tels que le marketing du recruteur, le sourcing et l'attractivité.

GARANTIR LA TRANSMISSION DES SAVOIRS

Convaincu que la satisfaction du client doit guider l'ensemble des collaborateurs, STEF met en place des dispositifs de développement des compétences et d'intégration, favorisant le bon niveau d'aptitude aux métiers et aux activités d'aujourd'hui et de demain.

Pour cette raison, STEF investit massivement dans le développement de ses collaborateurs : en 2017, 192 125 heures de formation dispensées dans le groupe.

Le Groupe dispose de son propre organisme de formation certifié : l'Institut des Métiers du Froid. L'IMF est dédié à la transmission des savoirs des experts du groupe auprès du plus grand nombre. Il compte plus de 140 formateurs, agréés et labellisés, qui interviennent partout en Europe. En 2017, l'IMF a accueilli près de 3 470 stagiaires et a dispensé plus de 46 900 heures de formation.

L'objectif du groupe, au travers de différents campus métier, est d'accompagner ses orientations stratégiques, de créer des communautés apprenantes au niveau européen, de présenter aux collaborateurs les parcours métiers possibles et de permettre aux managers de prendre en main leur rôle de développeur.

Ces parcours sont dispensés sous la forme de modules, intégrant des formats pédagogiques variés (présentiel, tutorat, digital). Le groupe s'est doté d'une plateforme E-learning.

Les programmes de formation ont deux objectifs principaux :

- Favoriser les évolutions professionnelles de tous les salariés à potentiel d'évolution et leur construire un parcours sur mesure pour préparer leur prise de poste et les conditions de leur réussite. Les parcours « DEVENIR » couvrent l'ensemble de la filière managériale pour les métiers opérationnels ;
- Le développement de l'employabilité des salariés et le maintien d'une dynamique d'apprentissage afin de mieux anticiper les transformations, en particulier, celles des ouvriers et des employés qui souhaitent consolider leurs savoirs. Ce programme européen a reçu, en Espagne, le prix « Entrepreneurs et Emploi » du journal économique *L'Expansion*.

Déployé sur plus de 80 sites auprès de 900 collaborateurs et centré initialement sur les compétences de base (lecture, écriture, calcul et technique d'apprentissage), ce dispositif intègre depuis 2017, le digital dans les savoirs stratégiques à acquérir, en particulier sur la France avec le déploiement de la certification CLEA.

Dans la lignée de ce même objectif, le Groupe investit sur des programmes de VAE et de parcours certifiant, en priorité sur ses managers de proximité.

RESPONSABILITE SOCIALE

L'ambition de la Direction de la Responsabilité Sociale est de développer un environnement de travail sécurisé, de favoriser la qualité de vie au travail et de contribuer à l'égalité des chances.

DIVERSITE

La politique Diversité et Égalité des chances du groupe STEF a pour vocation de renforcer une culture d'entreprise construite autour de l'inclusion et de l'esprit d'engagement. Cultiver le principe de respect en y intégrant des dimensions de Diversité et d'Égalité des chances dans les pratiques RH et de management permettra au groupe de s'assurer que tout un chacun dispose des mêmes possibilités de s'épanouir et de progresser dans l'entreprise.

Pour renforcer cette culture auprès de nos managers et responsables des ressources humaines, une campagne de formation européenne a été initiée en 2017.

Enfin, le groupe poursuit son engagement en faveur de la Diversité à travers l'organisation d'évènements européens, tels que la semaine de l'insertion professionnelle des jeunes, la journée internationale de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la mixité. Les objectifs poursuivis sont de sensibiliser les collaborateurs sur la mixité dans les métiers, de favoriser le recrutement de jeunes en recherche d'emploi. En France, STEF a participé au Salon Jeunes d'avenir, en septembre 2017, et a contribué à la rédaction du livre blanc sur l'emploi des jeunes en précarité, remis au gouvernement français. 200 jeunes ont été accueillis en France pendant la semaine de l'insertion.

HANDICAP

L'intégration de salariés en situation de handicap est mesurable dans les pays où une législation spécifique existe (Espagne, France et Italie). Sur ce périmètre, le taux d'emploi atteint 4,23% au 31 décembre 2017.

Dans les différents pays, bien que la législation soit différente, les actions menées démontrent que l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap reste un enjeu partagé.

En France, pour renforcer l'animation de la politique au niveau local, un kit a été conçu et remis à l'ensemble des responsables des ressources humaines. Il contient toutes les informations et outils permettant d'animer les actions suivant les différents axes de la politique handicap : le recrutement, l'accompagnement des salariés, la sensibilisation.

Ces politiques ont permis d'atteindre un taux d'emploi satisfaisant, en regard du domaine d'activité du groupe.

SANTE SECURITE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

La politique Santé et Sécurité au Travail (SST) s'appuie sur les valeurs du Groupe, dans le respect de l'intégrité physique et mentale des salariés, rigoureuse dans l'application des règles, enthousiaste en intégrant l'échange et la participation des collaborateurs, et tournée vers l'Homme car il est au cœur de notre performance.

La démarche étant structurée, l'objectif est maintenant d'intégrer la Santé et Sécurité au Travail dans les pratiques managériales en développant une culture de prévention.

La politique SST se structure autour de quatre piliers :

- L'implication managériale,
- Des actions ciblées autour de nos risques majeurs : le Groupe STEF a fait le choix d'engager des actions de prévention pour supprimer ou réduire des risques identifiés (prévention des troubles musculo-squelettiques, circulations d'engins).
- L'intégration de la SST dans les processus opérationnels : afin d'anticiper l'apparition de nouveaux risques, le Groupe STEF développe une démarche participative de prévention, avec la coordination de ses fonctions supports, autour des projets et innovations.
- Une communication renforcée sur la politique SST afin de donner de la visibilité aux actions engagées auprès de l'ensemble des collaborateurs

Le Groupe STEF a été récompensé par l'obtention du Prix spécial santé des Défis RSE 2017 pour sa démarche globale d'amélioration des conditions de travail et pour ses actions de prévention à destination de ses salariés. Sur la période 2012 à 2016, le Groupe a réduit de 20% son taux d'accidentologie.

En 2017, pour l'ensemble du Groupe, le taux de fréquence des accidents avec arrêt est de 47,35 (1 217 accidents avec arrêt) et le taux de gravité est de 2,6.

D'autres actions peuvent être soulignées, telles qu'une plateforme de soutien scolaire proposée à l'ensemble des enfants des collaborateurs, la mise en place d'une prestation sociale et d'un service d'accompagnement psychologique en France pour les salariés en difficulté.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la « loi sur le Devoir de vigilance des sociétés mères », le groupe a entamé des travaux par le biais de son Comité de pilotage SST, afin d'établir un plan de vigilance applicable à l'ensemble des sociétés du groupe STEF. Des actions structurées sont déjà en place afin de promouvoir les engagements du groupe dans ce domaine.

RELATIONS SOCIALES

Les instances légales sont présentes dans les filiales et établissements du groupe, suivant la réglementation propre à chaque pays.

A des niveaux supérieurs de l'organisation, des instances supra-légales - coordonnateurs syndicaux et comités de réseau, transport et logistique - complètent les dispositifs légaux que sont le Comité d'entreprise européen et le Comité de groupe pour favoriser un dialogue riche à chaque niveau pertinent de l'organisation. Chez STEF, la permanence du dialogue représente le socle des relations sociales.

En 2017, le groupe a lancé une négociation sur la Qualité de Vie au Travail.

Cet accord a pour objectif de promouvoir et de favoriser la qualité de vie au travail, de valoriser et de diffuser les bonnes pratiques. Thèmes abordés : l'environnement de travail des salariés, l'articulation vie personnelle – vie professionnelle, l'égalité professionnelle, les mesures de lutte contre les discriminations, le droit à la déconnexion, le télétravail.

ACTIONNARIAT SALARIE

STEF fait du principe d'association des salariés à son capital, un modèle unique dans son secteur d'activité. Aujourd'hui, 69% du capital du groupe est détenu par son management et ses salariés dont 16,4% dans le cadre du Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

2017 restera une année emblématique pour l'actionnariat salarié de STEF avec le franchissement du cap symbolique des 10 000 porteurs de parts dans le FCPE, ce qui signifie que deux salariés sur trois sont actionnaires du groupe, via le FCPE, toutes catégories socio-professionnelles confondues. Le FCPE est déployé dans la quasi-totalité des pays où STEF est implanté.

En décembre 2017, STEF a été couronné par la remise du Grand Prix Indice Euronext-FAS IAS® de la Fédération de l'Actionnariat Salarié pour la stabilité et la pérennité de son modèle d'épargne salariale et pour sa capacité à développer son actionnariat salarié.

L'actionnariat salarié est un des axes forts du triptyque homme / travail / capital sur lequel s'est construit le groupe. C'est un outil fédérateur puissant et un véritable levier de performance économique. Il représente également un facteur de compétitivité et de différenciation économique important pour les clients du groupe.

ENVIRONNEMENT

ORGANISATION ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE

Les engagements constants de la politique environnementale du groupe, partie intégrante de son plan stratégique, permettent de poursuivre la réduction continue des impacts environnementaux liés à ses activités et de proposer à l'ensemble de la supply chain des solutions métiers innovantes.

L'amélioration des performances environnementales de ses activités, notamment par la maîtrise des consommations d'énergie et l'optimisation des moyens d'exploitation, la recherche de solutions alternatives sont au cœur de la politique environnementale de STEF.

PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

De par ses activités de logistique sous température dirigée, les gaz à effet de serre émanant des activités de STEF proviennent, soit de la combustion d'énergie fossile (propulsion des véhicules, fonctionnement des groupes frigorifiques embarqués), soit de l'emploi de certains fluides frigorigènes.

Conscient des enjeux climatiques, STEF a mis en place une politique volontariste de réduction des consommations d'énergie, tant pour les véhicules (motorisation, éco-conduite, optimisation des tournées, densification,...), que pour ses bâtiments avec notamment, en 2017, le renouvellement de sa certification ISO 50 001.

Afin de renforcer sa démarche, STEF a décidé :

- d'intégrer à compter du 1^{er} janvier 2018, le suivi des consommations de carburants de STEF Transport dans le périmètre du système de management de l'énergie faisant l'objet de la certification ISO 50 001 (qui jusqu'à présent ne concernait que les consommations d'électricité) ;
- de poursuivre sa politique privilégiant l'emploi de fluides frigorigènes naturels ou à faible pouvoir de réchauffement dans ses installations frigorifiques ;
- de déployer sur 3 plateformes transport (Brignais, Chambéry et Mions), la technologie de production du froid des véhicules par système cryogénique à l'azote, ce qui portera à 70 le nombre de véhicules équipés avec cette technologie.

Ces systèmes cryogéniques de froid embarqué permettent de bénéficier d'une forte capacité frigorifique tout en réduisant de manière significative les émissions locales (GES, particules, bruit,...). Cette solution apparaît pertinente pour répondre aux contraintes posées par la réalisation de tournées de distribution en milieu urbain. Toutefois, le prix de revient de cette technologie limite, à ce jour, son déploiement à grande échelle.

MESURE ET REDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DU FROID

MESURE DES ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

STEF est en mesure de fournir à ses clients dans les pays européens où le groupe opère, les mesures d'émissions de gaz à effet de serre pour les prestations de transport et/ou de logistique qu'elle réalise pour leur compte à l'aide de deux calculateurs CO₂ attestés par Bureau Veritas Certification.

REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITES DE TRANSPORT (HORS MARITIME)



STEF Transport s'est engagé depuis 2009 dans des programmes triennaux de réduction des émissions de CO₂ proposés par l'ADEME. Le groupe a obtenu, en juillet 2016, la labellisation « Objectif CO₂ - Transporteurs éco-responsables », pour une période de trois ans.

Ces engagements ont permis de diminuer significativement les émissions de CO₂ (20% sur la période) et de pérenniser les acquis.

Les résultats observés montrent, que même si l'indicateur de gCO₂/t.km (hors maritime) qui prend en compte l'ensemble des activités de STEF (y compris l'intégralité de la sous-traitance transport) dans la supply chain, reste pertinent pour STEF, celui-ci tend désormais à se stabiliser, compte tenu de l'évolution des activités de STEF Transport.

Le développement de la distribution fine, l'augmentation du nombre de points de ventes livrés et des volumes traités, complexifient sensiblement l'organisation des tournées de distribution.

De ce fait, afin de disposer d'une vision plus pertinente de l'activité de l'entreprise et de ses émissions, il est apparu nécessaire de compléter l'indicateur global en gCO₂/t.km, avec des indicateurs métiers plus spécifiques. En effet, l'on constate sur STEF Transport, qui représente 70% de l'indicateur groupe :

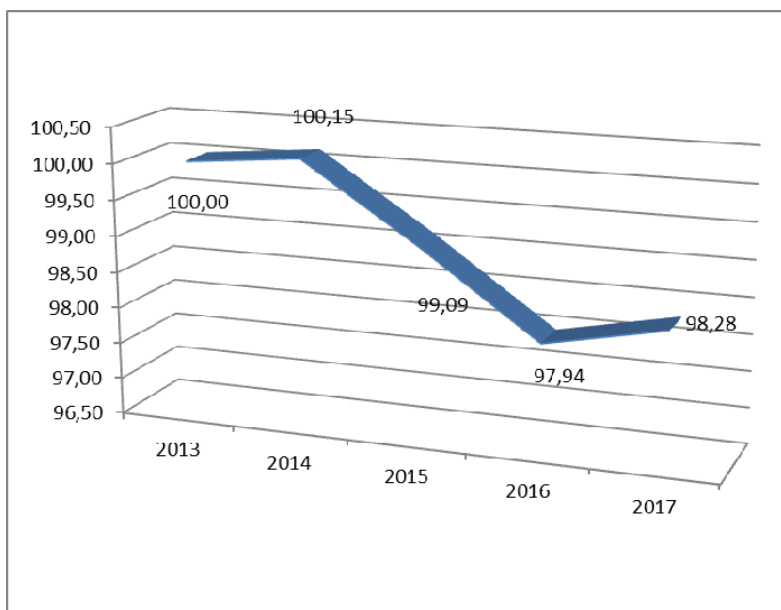
- une réduction constante de la consommation des véhicules au kilomètre parcouru ;
- une amélioration du remplissage des véhicules de distribution-ramasse ;
- une augmentation régulière du poids moyen à la position en distribution ;
- une augmentation constante des kilomètres parcourus.

Si l'indicateur global de gCO₂/t.km a tendance à se dégrader légèrement, l'analyse fine des éléments indiqués ci-avant démontre que dans l'activité de groupage, qui est au cœur du métier de STEF Transport, l'indicateur de gCO₂/t.km est en amélioration constante.

Indicateur « Activités transport Groupe » - base 100 -2013

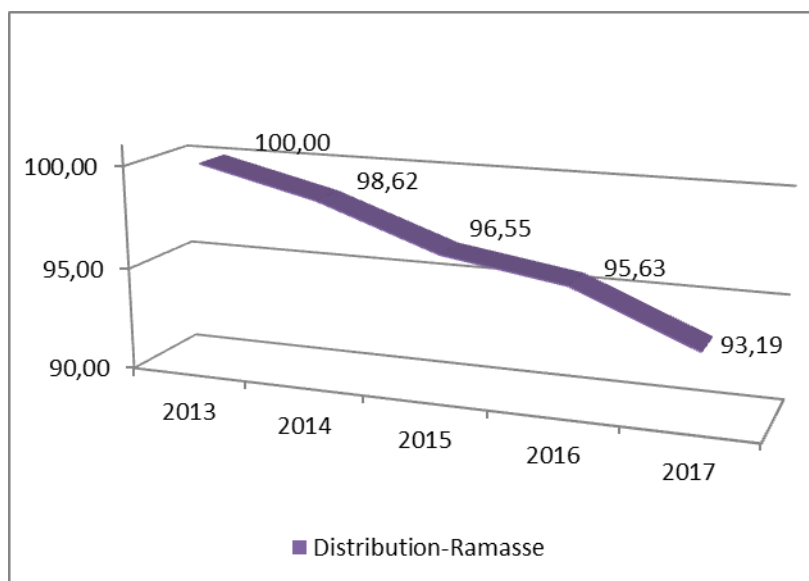


Évolution de l'émission de gCO₂/ Tonne. Kilomètre :



Indicateur « Activités Distribution / Ramasse STEF Transport » - base 100 -2013

Évolution de l'émission de gCO₂/Tonne. Kilomètre :



REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITES MARITIMES

L'indicateur d'émission de kgCO₂/km de La Méridionale s'améliore de façon constante, preuve s'il en est, de la prise en compte des impacts environnementaux de ses activités par la compagnie. Afin de réduire les émissions, notamment des particules, La Méridionale a investi dans le raccordement à quai à Marseille de tous ses navires sur le réseau électrique, ce qui permet de fournir l'énergie nécessaire aux bateaux sans utilisation des moteurs diesel.

Cette solution technique innovante permet de réduire sensiblement la consommation d'énergie fossile tout en améliorant la qualité de l'environnement. En effet, elle permet d'éliminer, pour chacun des trois navires de la flotte, l'équivalent en émissions de particules (PM10) et de CO₂ de plus de 3 000 véhicules/jour et de 65 000 autres/jour pour les oxydes d'azote (NOx) (source AirPaca). La connexion à quai améliore également les conditions de travail à bord par la suppression de la vibration des moteurs et du bruit.

REDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIES AUX MOYENS DE PRODUCTION

En 2017, STEF s'est engagé de nouveau pour une période de trois ans dans la certification ISO 50 001 de son patrimoine immobilier en France, avec un objectif de réduction de 4% de la consommation sur la période, tout en poursuivant sa politique de maîtrise de l'énergie sur ses implantations européennes. A compter de 2018, STEF a prévu d'élargir sa démarche de management de l'énergie en intégrant la consommation de carburants dans le périmètre de l'ISO 50 001, pour un objectif de réduction de la consommation de 2% sur la période.

VEHICULES

REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANTS

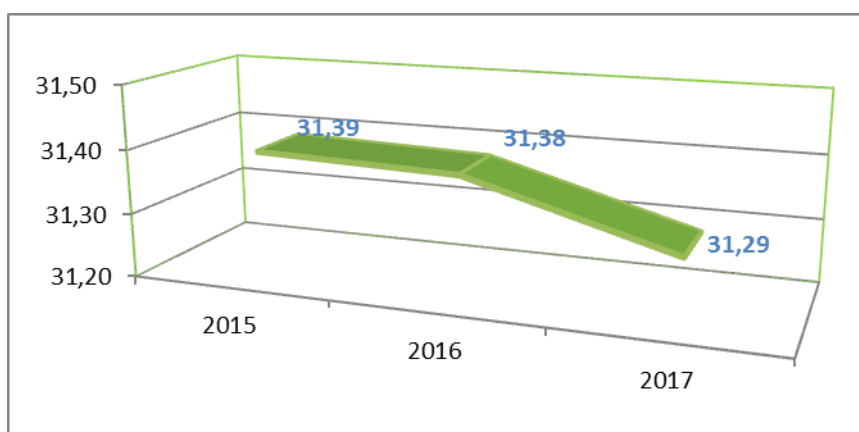
Le suivi continu de la consommation de carburant et un partenariat avec un fournisseur d'équipements de mesure du niveau réel de carburants des véhicules, permettent de poursuivre la réduction progressive de consommation aux 100 kilomètres constatée depuis de nombreuses années.

Cette démarche est associée au suivi managérial des conducteurs, incluant un programme de formation continue à l'éco-conduite avec un renouvellement régulier des cycles de formation.

Indicateur « Évolution de la consommation des tracteurs STEF Transport »



Consommation en Litres/100 km



REDUCTION DES POLLUANTS

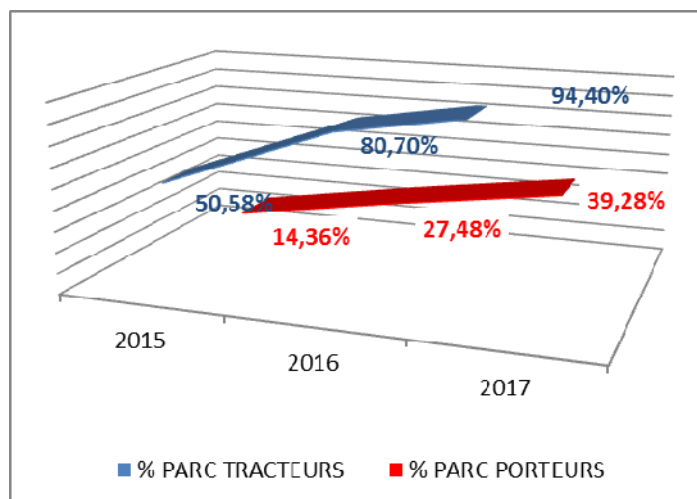
L'entretien et le renouvellement régulier de son propre parc de tracteurs et de porteurs, permettent à STEF de disposer d'une flotte de véhicules bénéficiant d'une technologie respectueuse de l'environnement.

L'ensemble de la flotte de tracteurs en exploitation est désormais presque intégralement à la norme Euro 6 et plus d'un tiers du parc de véhicules porteurs a été renouvelé.

Indicateur « Répartition du parc de véhicules Euro 6 [France] »



% parc porteurs et % parc tracteurs



DES SITES ENERGETIQUEMENT PERFORMANTS

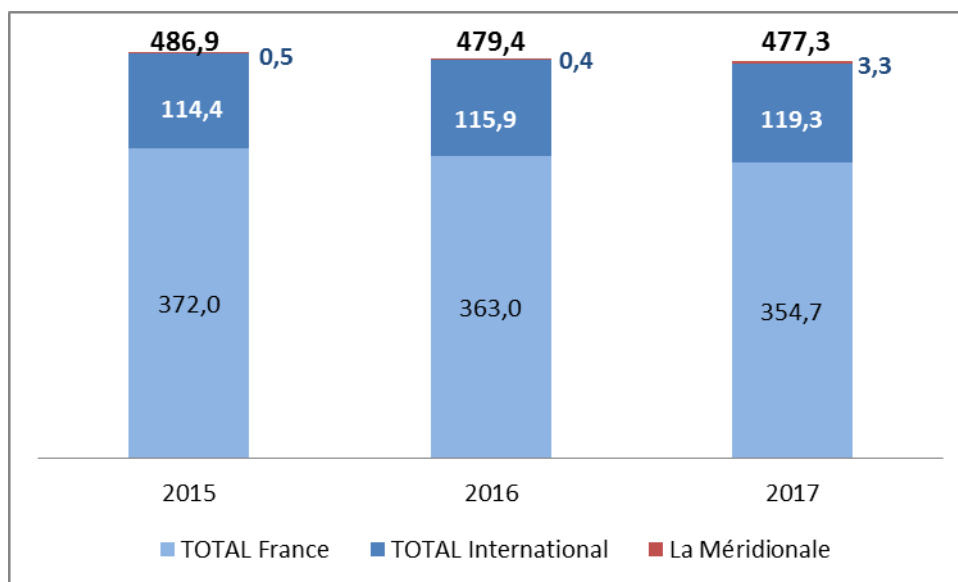
La certification ISO 50 001 du parc français et la systématisation des audits énergétiques sur l'ensemble des sites européens du groupe permettent de décliner une politique de maîtrise de l'énergie.

La mise en place récente de la connexion à quai des navires de La Méridionale se traduit par une augmentation notable de la consommation d'électricité de la compagnie, largement compensée par la réduction de la consommation de diesel marine lorsque les bateaux sont à quai. Compte tenu de cette nouvelle donne, il est apparu préférable d'isoler la consommation de La Méridionale.

Indicateur « Évolution de la consommation d'électricité STEF »



Consommation en GWh



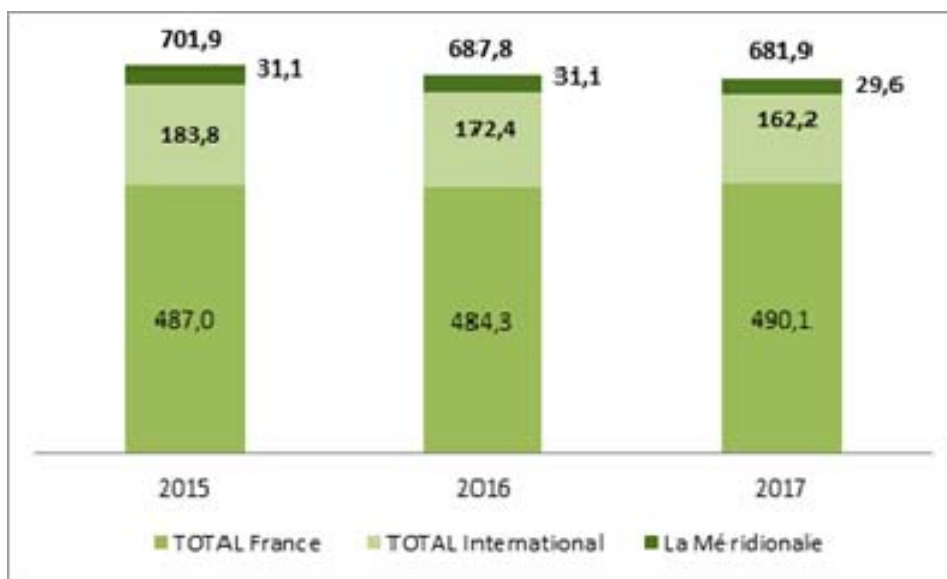
Malgré le développement de l'activité du Groupe, notamment à l'international, l'on observe une réduction totale brute de consommation de 2,1 GWh, avec plus particulièrement une baisse significative en France de 8,3 GWh, soit une réduction annuelle brute de 2,3%.

REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

L'eau est principalement utilisée pour le fonctionnement des tours aéro-réfrigérantes (TAR) nécessaires au fonctionnement des installations frigorifiques et pour le lavage des véhicules d'exploitation. Selon les sites, les besoins en eau sont assurés par le réseau de ville (81%) et par des forages et de la récupération des eaux de pluie (19%). La qualité des eaux de forage ne permet pas toujours son utilisation, notamment pour un fonctionnement satisfaisant des TAR. La consommation d'eau a été fortement impactée par les températures estivales particulièrement élevées en 2017, notamment en France.

Indicateur « Évolution de la consommation d'eau STEF »

Consommation en milliers de m³



GESTION DES INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES

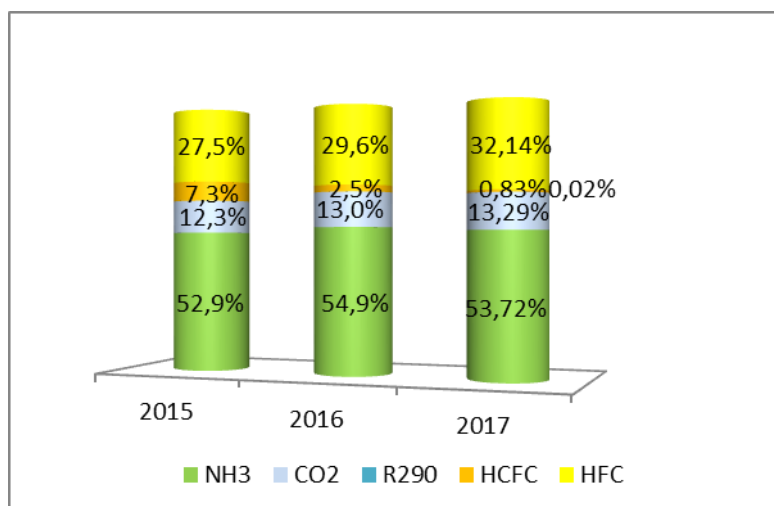
STEF poursuit sa politique d'investissement dans ses installations frigorifiques en privilégiant l'emploi de fluides naturels (ammoniac, dioxyde de carbone) ou de fluide HFC en faible charge présentant des PRG (pouvoir de réchauffement global) les plus faibles possibles pour les groupes de refroidissement de frigoporteurs.

Un groupe de refroidissement fonctionnant avec du propane (R290) est en cours de test afin de déterminer si ce fluide peut constituer une alternative à terme au HFC.

Les installations anciennes fonctionnant avec des HCFC ont quasiment toutes été reconverties.


Indicateur « Répartition des fluides frigorigènes dans les installations de STEF »

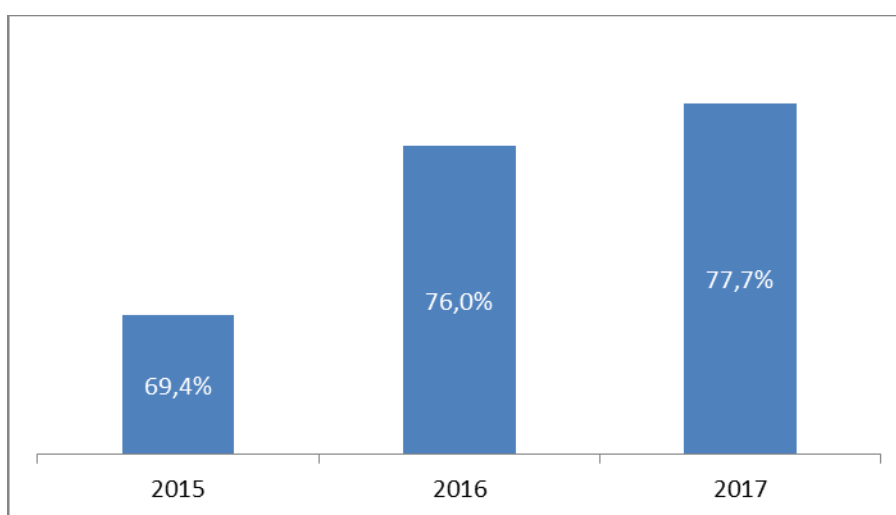
% en tonnage de charge par types de fluides frigorigènes




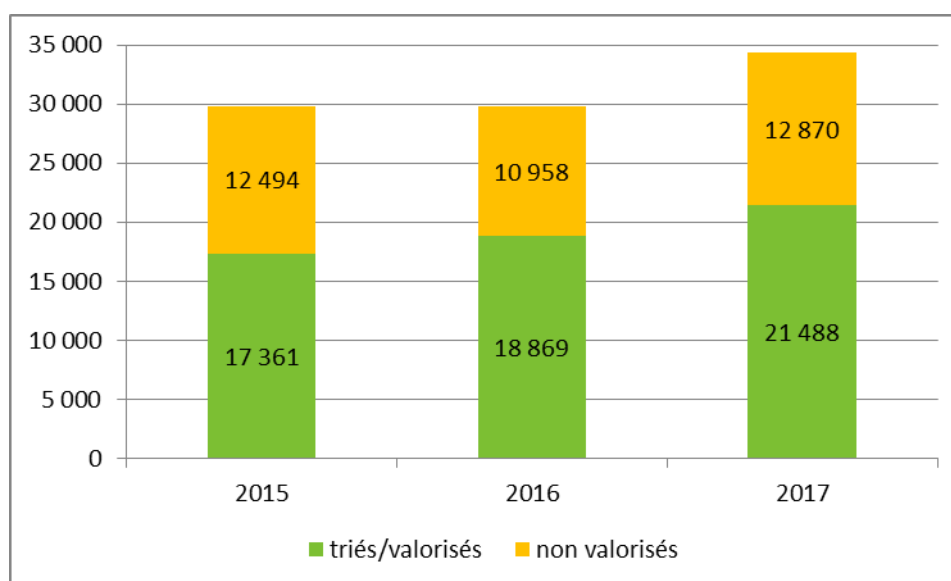
GESTION DES DECHETS ET TRI-SELECTIF POUR RECYCLAGE

STEF maintient sa politique de tri et de valorisation des déchets non dangereux (DND : papier/carton, films d'emballage, bois, métaux, verre, produits alimentaires valorisables) sur l'ensemble des sites pour lesquels le gisement est suffisant. Ainsi en 2017, 80% des DND générés sont triés, recyclés et valorisés par les 78% des sites qui ont recours au tri sélectif.

Indicateur « Nombre de sites de STEF procédant au tri et au recyclage des déchets » 
% des entités du Groupe triant les déchets non dangereux



Indicateur « Répartition des déchets non dangereux de STEF recyclés » 
Taux de recyclage des déchets non dangereux en tonnes

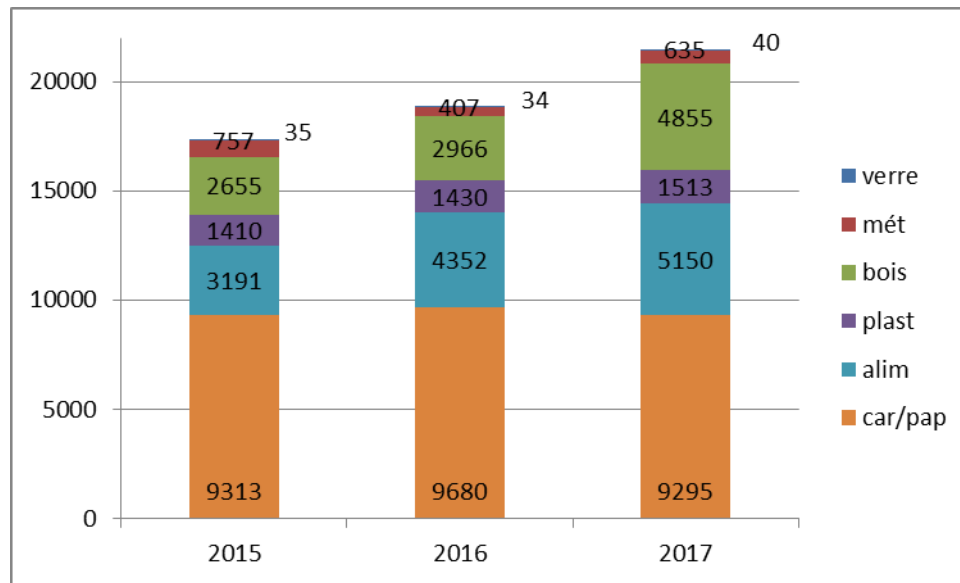


En 2017, le taux de recyclage-valorisation s'établit à 63%, pour 2 619 tonnes de plus qu'en 2016.

Indicateur « Composition des déchets non dangereux de STEF recyclés»



Répartition par nature de déchets non dangereux en tonnes



CHARTRE ETHIQUE ET IMPLICATION DES FOURNISSEURS ET DES SOUS-TRAITANTS

STEF a mis en place une charte éthique qui intègre les règles de bonne conduite des affaires applicable dans le groupe, de même que les principes de la loi n° 2016-1691, dite Sapin 2, du 9 décembre 2016, en matière de lutte contre la corruption. STEF dispose d'un certain nombre d'outils et de procédures pour se conformer à ces obligations de prévention et de vigilance.

Une charte d'achats responsables fixe les principaux engagements éthiques, sociaux et environnementaux auxquels les fournisseurs doivent adhérer. En 2017, sur les 230 principaux fournisseurs identifiés, 190 avaient adhéré à la charte. Par ailleurs, l'un des critères de l'évaluation des fournisseurs de familles d'achats stratégiques est le développement durable.

ENGAGEMENTS SOCIETAUX

MECENAT – ECONOMIE CIRCULAIRE

STEF choisit de s'impliquer sur le long terme dans les actions construites avec des partenaires implantés, comme lui, dans le tissu régional et qui correspondent à son expertise et ses valeurs.

STEF apporte son soutien à des associations ou institutions qui ont pour ambition d'aider les jeunes en difficulté à s'insérer dans le monde de l'entreprise.

En France, le groupe poursuit son engagement, via la Charte Entreprises et Quartiers, en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'emploi, dans les domaines de l'éducation et de l'orientation scolaire, de l'insertion professionnelle et de la formation, avec un objectif de déclinaison de la charte dans les départements. Cet engagement s'inscrit dans la continuité des partenariats avec des associations ou structures œuvrant sur l'axe de l'insertion professionnelle des jeunes : Sport dans la Ville, NQT (Nos Quartiers ont des Talents), EPIDE.

Tous les ans, STEF organise une semaine sur cette thématique afin de faire découvrir aux jeunes les métiers du groupe.

STEF coopère en France avec l'association les Restos du cœur dans le cadre d'une convention de mécénat : insertion professionnelle de bénéficiaires, formation de bénévoles (34 personnes), mécénat de compétences et aide logistique pour la campagne annuelle et les dons industriels (transport de 8 100 palettes – 4 980 tonnes). STEF a organisé une première collecte de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et nourrissons. Cette collecte a mobilisé plus de 70 sites STEF en France et a permis de collecter plus de 2,2 tonnes de marchandises.

En Espagne, le groupe coopère avec l'Association des fabricants et distributeurs (AECOC) pour la collecte de denrées vers les entrepôts de la banque alimentaire espagnole et a ainsi acheminé 920 tonnes de produits en 2017.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

STEF participe activement aux différents groupes de travail et commissions professionnelles françaises et européennes dans ses domaines d'activités : AFF (froid), AFILOG (immobilier), ANDRH (relations humaines), Club DEMETER (supply chain), ECSLA (entreposage frigorifique européen), GLEC (supply chain), GS1 (informatique), TLF (transport), TRANSFRIGOROUTE (équipements véhicules), UNTF (transport frigorifique), USNEF (entreposage frigorifique).

L'implication de STEF dans ces différents organismes lui permet d'anticiper et de participer à l'élaboration d'une réglementation constructive et applicable par tous.

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Lors de ses projets de constructions de type ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement), nécessitant une autorisation préfectorale d'exploiter, STEF respecte les dispositions relatives aux études d'impact en matière de biodiversité, y compris les prescriptions relatives à la préservation des zones humides.

Basée à Marseille et acteur historique de la desserte de la Corse et de la Sardaigne, La Méridionale conduit différents projets en faveur la préservation de l'écosystème méditerranéen : sensibilisation des jeunes passagers sur la faune et la flore marine en partenariat avec le WWF, communication sur la propreté en mer, actions sur les zones Natura 2000 au large et dans le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. Toute sa flotte est équipée du système REPCET qui permet de repérer les cétacés dans le sanctuaire PELAGOS.

MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

STEF, partie prenante de la chaîne du froid, a pour obligation de garantir son respect ainsi que celui de la traçabilité des produits qui lui sont confiés. Pour répondre à ces exigences, STEF déploie sur ses sites :

- des systèmes de mesure et d'enregistrement de température pendant les périodes d'exploitation (véhicules et immobilier),
- des systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation,
- des systèmes d'information qui assurent la traçabilité des marchandises confiées, permettant de répondre à toute demande d'identification et de localisation.

STEF dispose d'une organisation structurée chargée d'assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires qui lui sont confiés, vis-à-vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Un PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire) est systématiquement mis en place sur l'ensemble des sites avec notamment en France, le dépôt d'un dossier d'agrément sanitaire pour tous les sites, y compris ceux qui ne sont pas dans cette obligation (absence de denrées d'origine animale, par exemple).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GENERALE

Présidence et Direction générale

Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées en application de l'article L 225-51-1 du code de commerce. Le choix de ce mode d'organisation est apparu pertinent, eu égard au développement des activités du groupe, notamment au niveau européen et à sa structure opérationnelle.

M. Francis Lemor exerce la présidence du Conseil d'administration.

La direction générale de la Société est assurée par M. Jean-Pierre Sancier. Celui-ci est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Deux Directeurs généraux délégués assistent le Directeur Général dans la conduite de la direction du Groupe :

- M. Serge Capitaine, en charge du commerce et du marketing,
- M. Stanislas Lemor, en charge de l'administration et des finances.

Missions du Président

Le Conseil d'administration a fixé les missions que le Président du Conseil d'administration exerce dans des domaines qui ne relèvent pas nécessairement de l'organisation des travaux du Conseil d'administration et des responsabilités qui lui sont dévolues en vertu des dispositions légales :

- Affaires maritimes,
- Relations extérieures de haut niveau et d'importance stratégique,
- Communication institutionnelle,
- Relations avec les actionnaires et avec les investisseurs,
- Opérations stratégiques de croissance externe et de cession,
- Projets significatifs d'investissements et de désinvestissements immobiliers.

A la demande du Directeur général, le Président peut apporter son concours à la Direction générale dans les réflexions et les travaux conduits en interne, portant sur la stratégie, l'organisation et les grandes orientations de la vie de l'entreprise.

Les actions relevant des domaines d'intervention du Président sont exercées en coordination avec la Direction générale et sans préjudice des fonctions exécutives qui sont dévolues à cette dernière. Ces principes de fonctionnement ne limitent pas les pouvoirs du Directeur général et des Directeurs généraux délégués dans leurs domaines respectifs, tels que prévus par la loi. Ils sont sans incidence sur les compétences propres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 14 membres, dont un membre représentant les salariés actionnaires et deux membres représentant les salariés.

M. Francis Lemor, Président du Conseil d'administration, administrateur depuis 1983

Président Directeur Général de la société Union Economique et Financière (UEF),
Représentant légal de la société UEF, Président de la Société Européenne de Logistique du Froid
Administrateur d'Atlantique Management et de La Méridionale,
Président du Conseil d'administration d'Immostef,
Administrateur de STEF Iberia (Espagne).

M. Jean-Michel Delalande, administrateur depuis 2015.

Mme Elisabeth Ducottet, administratrice depuis 2014.

Gérante de Holding Thuasne, Présidente de Thuasne Management, mandats de présidence et de direction dans des sociétés membres du groupe Thuasne en Europe, associé gérant de la SCI Val du Parc, administratrice d'Universcience et Museal Luxembourg.

M. Jean-Charles Fromage, administrateur depuis 2005.

Administrateur d'Atlantique Management et de La Méridionale,
Administrateur de STEF Iberia (Espagne) et de STEF Italia S.P.A jusqu'en mai 2017 (Italie),
Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration d'Immostef,
Représentant permanent de STEF Transport au Conseil d'administration de Froidcombi et de Prim@ever, Administrateur de Primavera.

M. Alain Georges, administrateur depuis 2015.

M. Emmanuel Hau, administrateur depuis 2007.

Mme Estelle Hensgen-Stoller, administratrice depuis 2013.

M. Bernard Jolivet, Vice-président de STEF, administrateur depuis 1996.

Président Directeur Général d'Atlantique Management.

M. Jean-François Laurain, administrateur depuis janvier 2016.

Directeur Général Délégué d'Unigrains, mandats de présidence et de direction dans des sociétés membres du groupe Unigrains (administrateur et Directeur général d'Unigrains Diversification et d'Agrifigest-Alma, Unigrains Développement, administrateur et Président de Messis Finances),
Administrateur d'Atlantique Management et de SAIAM.

Mme Murielle Lemoine, administratrice depuis 2011.

Administratrice de Pharnext et de la société Immostef.

Mme Lucie Maurel-Aubert, administratrice depuis 2017.

Vice-Présidente de Rothschild Martin Maurel Associés et membre du conseil de surveillance de Rothschild and Co,
Administratrice de Plastic Omnium.

Mme Dorothée Pineau, administratrice depuis mai 2016.

Membre du Conseil de Surveillance de Chevrillon et associés et de Financière Miro SAS,
Administratrice d'Axa Iard SA,
Co-gérante de la société DP Conseil Sarl et gérante des SCI Vérigny et Heyrault.

Allianz Vie, administrateur depuis 1997, **représentée par M. Peter Etzenbach**.

M. Etzenbach exerce des mandats de présidence et de direction dans des sociétés membres du groupe Allianz.

Atlantique Management, administrateur depuis 2010, **représentée par M. François de Cosnac**.

M. François de Cosnac est administrateur d'Immostef et d'UEF, représentant permanent de la société UEF, administrateur d'Atlantique Management, Président de Gerignac SAS et de Géribourg, gérant de FDC Conseil Patrimoine, Vice-Président du Conseil de surveillance d'Auris Gestion Privée.

LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le règlement intérieur du Conseil d'administration organise le fonctionnement du Conseil d'administration dans le cadre législatif et réglementaire applicable à la Société. Il détermine les périmètres de responsabilité du Conseil d'administration et de ses membres, son mode de fonctionnement, de même que celui du Comité d'audit et du Comité des rémunérations et des nominations, enfin il inclut la charte de l'administrateur.

Le code de gouvernement d'entreprise de la Société

Le code de gouvernance d'entreprise auquel se réfère la société est le code Middledext. Le Conseil d'administration a considéré que celui-ci proposait des principes de gouvernance adaptés à la taille et à la structure de capital d'une entreprise telle que STEF.

Administrateurs indépendants : A la date du rapport, le Conseil d'administration comprend six administrateurs indépendants au sens du Code Middledext qui caractérise l'indépendance des administrateurs par l'absence de relation actionnariale, financière, salariale, contractuelle ou familiale proche, susceptible d'altérer l'indépendance du jugement. Ces administrateurs sont Mesdames Ducottet, Lemoine, Maurel-Aubert et Pineau et MM. Hau et Laurain.

Cumul mandat social - contrat de travail : les contrats de travail du Directeur général et des directeurs généraux délégués ont été suspendus lors de leur nomination. Par ailleurs, le Président est exclusivement rétribué au titre de son mandat social.

Indemnités de départ des dirigeants mandataires sociaux : les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performance, appréciés au regard de celle de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés. Ces engagements ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

Rémunération des mandataires sociaux : La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux résulte d'une démarche constante, fondée sur des critères objectifs et, par ailleurs, cohérente avec la politique salariale d'ensemble menée au sein du groupe.

Parité : Le Conseil d'administration comprend cinq administratrices : Mesdames Ducottet, Hensgen-Stoller, Lemoine, Maurel-Aubert et Pineau. La Société répond aux prescriptions de l'article L225-17, al.2 du code de commerce relatives à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des conseils d'administration. Conformément à la loi, les administrateurs représentant les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination de ce pourcentage.

Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

1. L'organisation des travaux du conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'administration réunit le Conseil aussi souvent qu'il le juge opportun. Les réunions planifiées en fonction d'un calendrier prévisionnel sont au nombre de cinq, d'autres réunions sont optionnelles suivant l'intérêt social.

Chaque réunion du conseil d'administration donne lieu à convocation individuelle des administrateurs, adressée environ quinze jours avant la réunion. La convocation est assortie de l'ordre du jour du conseil et du projet de procès-verbal de la précédente réunion. Dans les jours précédant la réunion, chaque administrateur reçoit un dossier comprenant les documents afférents aux principaux sujets à l'ordre du jour.

Les statuts et le règlement intérieur du Conseil d'administration organisent les modalités de participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration par visioconférence. Les questions susceptibles d'être traitées et les décisions arrêtées par ce mode de participation sont régies par les textes législatifs et réglementaires applicables.

Le taux de participation des administrateurs aux réunions du conseil d'administration est de 96 % en 2017 (90 % en 2016).

2. Les travaux du Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises en 2017.

La projection des résultats de l'exercice écoulé et les principales composantes du budget de l'année en cours sont traditionnellement examinées lors de la réunion qui se tient fin janvier.

Les réunions de mars et fin août sont essentiellement consacrées aux arrêtés de comptes annuels et semestriels.

La réunion intervenant à la suite de l'assemblée générale en mai a généralement pour objet de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée générale.

En décembre, le Conseil examine l'évolution de l'activité du groupe sur l'exercice en cours et la compare à la projection budgétaire réactualisée.

A chaque réunion de Conseil, les résultats du groupe du mois précédent sont analysés. Par ailleurs, chaque mois, les administrateurs reçoivent les données financières commentées leur permettant d'apprécier la performance du groupe au titre du mois précédent.

Le Conseil d'administration prend les avis de deux comités spécialisés.

Les Comités du Conseil d'administration

1. le Comité d'Audit

A la date du rapport, le Comité d'Audit est composé de trois membres : M. Hau, M. Jolivet et M. Etzenbach. M. Hau, administrateur indépendant, préside le Comité d'audit.

En complément des attributions relatives à l'examen des états comptables et budgétaires, le Comité d'audit est en charge du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Dans ce cadre, il s'assure de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de l'adéquation des missions menées par l'Audit interne avec ces enjeux et de l'efficacité des contrôles effectués sur les risques identifiés.

Le Comité d'audit a défini son mode opératoire, tant dans son fonctionnement interne qu'à l'égard de ses interlocuteurs au sein de l'entreprise et a établi son champ d'action. Les membres de la Direction générale, les représentants de la Direction financière et du service d'audit interne peuvent être entendus par le Comité d'audit, de même que les commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit se réunit généralement à trois reprises dans l'année, pour un taux de participation de 100 % en 2017.

Lors de séances précédant les réunions du conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels et semestriels, le Comité examine la présentation des états comptables qui lui ont été remis. En décembre, le Comité d'audit examine les travaux conduits par le service d'audit interne au cours de l'année écoulée, analyse des rapports de missions spécifiques, étudie le plan de charge de l'Audit interne pour l'année à venir et enfin, procède à la revue des honoraires des commissaires aux comptes.

Le Président du Comité d'audit rend compte des travaux du Comité au Conseil d'administration.

2. Le Comité des rémunérations et des nominations des mandataires sociaux.

Ce Comité est composé de trois membres : Mme Lemoine, M. Laurain et M. Etzenbach. Mme Lemoine préside le Comité.

Il est chargé de faire des recommandations au Conseil d'administration pour la détermination des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux, à savoir, le Président, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués. Le Président du Conseil d'administration participe aux travaux du Comité pour présenter les éléments d'atteinte des objectifs du Directeur général et des Directeurs Généraux Délégués. Le Comité examine également la politique et les projets de plans d'attribution d'actions de performance.

Le Comité s'est réuni à deux reprises en 2017 pour un taux de participation de 100%, en premier lieu, en mars, pour examiner le projet de plan d'attribution d'actions de surperformance et pour formuler ainsi un avis auprès du Conseil d'administration, en second lieu, en décembre, pour déterminer les éléments constitutifs de la rémunération, fixe et variable, des dirigeants mandataires sociaux.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MEMBRES DE LA DIRECTION GENERALE EN 2017

M. Jean-Pierre Sancier, Directeur Général.

Président de STEF Transport,
Administrateur de STEF Italia S.P.A. (Italie),
Président de STEF Iberia (Espagne),
Gérant de Stef Portugal-Logistica e Transporte LDA,
Administrateur d'Atlantique Management.

M. Serge Capitaine, Directeur Général Délégué.

Président du Conseil d'administration de STEF Logistics Courcelles, de STEF Logistics Saintes et de STEF Transport Saintes (Belgique).

M. Stanislas Lemor, Directeur Général Délégué.

Administrateur de STEF Transport Saintes, de STEF Logistics Saintes et de STEF Logistics Courcelles (Belgique),

Président de STEF Italia Holding S.R.L., de STEF Logistics Italia S.R.L., de STEF Italia S.P.A. et administrateur de STEF International Italia S.P.A (Italie),

Administrateur de STEF Iberia (Espagne) et de STEF Suisse,

Représentant permanent de STEF au Conseil d'administration de GEFA,

Administrateur de Prim@ever et de Prim@ever IMMO,

Administrateur d'UEF.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération du Président du Conseil d'administration, du Directeur général et celle des Directeurs généraux délégués sont fixées par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations des mandataires sociaux et conformément aux principes des articles L225-37-2 et L225-100, alinéa II du Code de commerce.

Les membres du Conseil d'Administration reçoivent des jetons de présence dont l'enveloppe globale a été fixée à 126.000 € par l'Assemblée générale des actionnaires, dont 12.000 euros sont réservés aux membres du Comité d'audit et 9.000 euros aux membres du Comité des rémunérations et des nominations.

Les administrateurs exerçant des fonctions dans l'entreprise sont rémunérés dans le cadre de leur contrat de travail : il s'agit de Mme Hensgen Stoller, Directrice Comptes-Clés Logistique France, de M. Georges, Directeur du développement durable et de M. Delalande, conducteur.

RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (ARTICLE L.225-37-2 DU CODE DE COMMERCE)

Le Conseil d'administration soumet à l'approbation de l'assemblée générale les principes et critères applicables à la détermination, à la répartition et à l'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux en raison de l'exercice de leur mandat et constituant la politique de rémunération les concernant.

Les dirigeants mandataires sociaux concernés par ces dispositions sont M. Francis Lemor, Président du Conseil d'administration, M. Jean-Pierre Sancier - Directeur général, M. Serge Capitaine - Directeur général délégué Commerce et M. Stanislas Lemor - Directeur général délégué Finances.

Leur rémunération est composée de trois principaux éléments : un salaire fixe, une part variable et, pour la direction générale, un intéressement à plus long terme (attribution d'actions de performance). Cette politique de rémunération établit un équilibre entre des facteurs de performance à court et moyen terme et à plus long terme.

Salaire fixe.

La politique de détermination et d'actualisation de la partie fixe des rémunérations résulte d'une démarche constante dans l'entreprise, fondée sur des critères objectifs de mesure et de comparaison. Une attention particulière est portée sur le fait qu'elle soit en adéquation avec les pratiques du marché, tout en restant cohérente avec la politique salariale d'ensemble menée au sein du groupe.

Principes de détermination de la rémunération variable annuelle.

Celle-ci est fondée sur des appréciations objectives approuvées chaque année par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations qui s'appuie sur des principes simples et stables d'une année sur l'autre.

La rémunération variable annuelle est accordée sous des conditions de performance qui sont définies par rapport à des critères économiques quantitatifs et à des critères managériaux et sociaux. La part économique, quantitative, est établie par rapport à la progression des indicateurs sur lesquels STEF communique habituellement avec le marché, à savoir, la croissance organique du chiffre d'affaires, la marge opérationnelle du groupe, la génération de free cash-flow, le résultat net part du groupe.

La part managériale est déterminée par rapport à des objectifs liés au développement de l'activité du groupe (conquête de parts de marché, développement de nouveaux territoires et de nouveaux domaines d'activités stratégiques).

Une part est réservée au maintien d'une politique sociale cohérente et homogène au sein du groupe.

Une péréquation est systématiquement pratiquée de façon à maintenir une cohérence avec la politique salariale d'ensemble menée au sein du groupe et afin d'éviter des variations, d'une année à l'autre, qui ne seraient pas le reflet d'une évolution globale d'ensemble.

Une part exceptionnelle peut, le cas échéant, être attribuée en cas de réalisation de missions particulières, telles que l'intégration d'une opération de croissance externe significative.

Actions de performance.

Les critères d'attribution et de performance du plan de performance 2017 ont été définis par le Conseil d'administration en date du 15 mars 2017. L'acquisition définitive des actions de performance dépend de l'atteinte de critères de performance basés sur l'évolution annuelle du chiffre d'affaires du groupe STEF et sur celle du résultat net part du groupe STEF après impôt. Ces deux conditions sont complétées d'une condition de présence à compter de l'attribution. Les trois dirigeants mandataires sociaux exécutifs bénéficient d'un nombre maximal global de 7.488 actions de performance au titre du plan 2017 (soit 2 496 par mandataire).

Informations complémentaires.

- Indemnités en cas de rupture du contrat de travail : Messieurs Sancier, Capitaine et S. Lemor sont rémunérés dans le cadre de leur mandat social, leur rémunération est fixée par le Conseil d'administration. Leurs contrats de travail contiennent des dispositions relatives aux indemnités à leur verser en cas de rupture du contrat de travail, entrant dans le champ des conventions et engagements réglementés relevant de l'article L.225-42-1 du Code de commerce. Conformément à la loi, les engagements excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performances, appréciés au regard de celles de la Société et qui sont la réalisation d'une croissance annuelle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %. Ces engagements ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société ;
- Existence d'un avantage en nature constitué d'une voiture de fonction ;
- Absence d'engagements de retraites complémentaires à prestations définies au sens de l'article L137-11 du code de la Sécurité sociale.

REMUNERATIONS, NETTES DE PRELEVEMENTS SOCIAUX, VERSEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX EN 2017

En euros	Jetons de présence	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature
	2017	2017	2017 (1)	2017 (2)	2017
<u>Administrateurs</u>					
Francis Lemor, Président du Conseil d'administration	11 367	175 583	80 000		4 020
Bernard Jolivet, Vice-président	10 205			55 000	4 885
Jean-Michel Delalande	6 825	25 432			
Elisabeth Ducottet	6 825				
Jean-Charles Fromage	11 801			45 000	
Alain Georges	6 825	68 068	6 014		3 397
Emmanuel Hau	10 205				
Estelle Hensgen-Stoller	5 460	49 701	9 881		2 834
Jean-François Laurain	9 360				
Murielle Lemoine	12 317				
Lucie Maurel-Aubert	4 095				
Dorothée Pineau	6 825				
Allianz Vie, représentée par M. Etzenbach	15 077				
Atlantique Management, représentée par M.de Cosnac	8 417				
<u>Direction générale</u>					
Jean-Pierre Sancier, Directeur Général (3)		249 339	133 000		6 900
Serge Capitaine, Directeur Général Délégué (3)		205 586	114 500		7 203
Stanislas Lemor, Directeur Général Délégué (3)	6 600	204 537	114 500		3 042

(1) versée en 2017 au titre de l'exercice 2016.

(2) le Conseil d'administration a alloué à MM. Jolivet et Fromage une rémunération exceptionnelle pour des missions détaillées dans la section « Conventions avec des administrateurs ».

(3) MM. Sancier, Capitaine et S. Lemor ont bénéficié chacun d'une attribution effective de 1 152 actions de performance au titre du « plan de performance 2016 ».

REMUNERATIONS VARIABLES, NETTES DE PRELEVEMENTS SOCIAUX, DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2017 – PROPOSITIONS D'APPROBATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 MAI 2018

En euros	Francis Lemor	Jean-Pierre Sancier	Serge Capitaine	Stanislas Lemor
	Président du Conseil d'administration	Directeur Général	Directeur Général Délégué	Directeur Général Délégué
Rémunération nette variable au titre de l'exercice 2017 (1)	80 000	150 000	131 000	131 000

(1) à verser en 2018. Ces rémunérations variables sont fixées en fonction des critères exposés dans la section « Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux », en application de l'article L.225-37-2 du Code commerce et sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du groupe.

Les données relatives aux dirigeants mandataires sociaux figurant dans les deux tableaux ci-dessus contiennent les informations permettant à l'Assemblée générale de se prononcer sur l'approbation des rémunérations les concernant (art. L.225-100-alinéa II du Code de commerce).

CONVENTIONS AVEC DES ADMINISTRATEURS

Des conventions ont été conclues avec MM. Jolivet et Fromage, anciens directeurs généraux délégués :

- M. Jolivet a pour mission de conseiller le Président et d'assurer, le cas échéant, la présidence du Conseil d'administration en cas d'empêchement du Président. Il peut se voir confier des missions de représentation des intérêts du groupe auprès des administrations, des pouvoirs publics et des instances professionnelles.
- En 2017, M. Fromage a assisté le groupe en matière de politique d'achat de matériel roulant.

RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Au 31 décembre 2017, le capital social s'élève à 13 165 649 € composé de 13 165 649 actions d'une valeur nominale de 1€, sans modification au cours de l'exercice.

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DECEMBRE 2017

9 439 864 actions bénéficiaient d'un droit de vote double en vertu des dispositions de l'article 18 des statuts de la Société.

	Actions	% capital	Droits de vote théoriques	% droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables (*)	% droits de vote exerçables
Atlantique Management (1)	3 998 697	30,37%	7 997 394	35,38%	7 997 394	36,76%
FCPE STEF (2)	2 159 300	16,40%	4 307 392	19,05%	4 307 392	19,80%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique (S.P.F.A) (1)	1 221 239	9,28%	2 442 478	10,81%	2 442 478	11,22%
Union Economique et Financière (UEF) (3)	950 459	7,22%	1 900 918	8,41%	1 900 918	8,74%
Société Européenne de Logistique du Froid (4)	737 809	5,60%	1 475 618	6,53%	1 475 618	6,78%
M. Francis Lemor (5)	63 787	0,48%	127 574	0,56%	127 574	0,59%
Sous/total – action de concert	9 131 291	69,35%	18 251 374	80,74%	18 251 374	83,89%
Auto-détention	848 691	6,45%	848 691	3,75%	0	0,00%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	3 185 667	24,20%	3 505 448	15,51%	3 505 448	16,11%
Total	13 165 649	100,00%	22 605 513	100,00%	21 756 822	100,00%

(*) Hors les droits de vote attachés aux actions privées de droit de vote (auto-détention, etc.)

(1) SA contrôlée par des dirigeants et cadres de STEF,

(2) Le FCPE STEF est géré par Natixis Interépargne et regroupe des salariés de STEF,

(3) SA contrôlée par la famille Lemor,

(4) SAS détenue à 54,7 % par la société Union Economique et Financière et détenue pour le reste par des dirigeants et cadres de STEF,

(5) Président du Conseil d'administration.

Franchissements de seuil au cours de l'exercice :

Néant.

Dispositions statutaires relatives au changement de contrôle

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions qui auraient pour effet de retarder, différer ou entraver un changement de contrôle.

Participation aux assemblées générales

La participation des actionnaires aux assemblées générales s'effectue dans les conditions prévues par la loi et par les dispositions des articles 17 et 18 des statuts de la Société.

DELEGATIONS DE COMPETENCE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL / VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Néant

PLAN D'INTERESSEMENT A LONG TERME – ACTIONS DE PERFORMANCE

L'Assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2016 a décidé de l'attribution d'actions de performance au profit de salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux du groupe STEF et a fixé à 1,5% le pourcentage maximal du capital affecté à ce plan. Elle a délégué sa compétence au Conseil d'administration pour mettre en œuvre la décision dans un délai de 38 mois.

Le Conseil d'administration a mis en œuvre ce plan et a attribué à des collaborateurs du Groupe:

- le 1^{er} septembre 2016, un nombre maximal de 42 744 actions de performance, représentant 0,32 % du capital social ;
- le 15 mars 2017, un nombre maximal de 68 640 actions de performance, représentant 0,52 % du capital social ;
- Le 14 mars 2018, un nombre maximal de 75 680 actions de performance, représentant 0,57 % du capital social ;

L'acquisition définitive des actions de performance dépend de l'atteinte de critères de performance basés sur l'évolution annuelle du chiffre d'affaires du groupe STEF et sur celle du résultat net part du groupe STEF après impôt. Ces deux conditions sont complétées d'une condition de présence à compter de la date d'attribution par le Conseil d'administration. Les mandataires sociaux ont l'obligation de conserver un pourcentage minimal des actions acquises jusqu'à la fin de leur mandat.

SYNTHESE DU PLAN D'ACTIONS DE PERFORMANCE AU 14.03.2018 (*)

	Plan « Performance 2016 »	Plan « Performance 2017 »	Plan « Performance 2018 »
Date d'Assemblée générale	18/05/2016	18/05/2016	18/05/2016
Date de Conseil d'administration	01/09/2016	16/03/2017	14/03/2018
Nombre maximal d'actions de performance à attribuer	42 744	68 640	75 680
Nombre d'actions de performance réellement attribuées	25 536		
Dont concernant les dirigeants mandataires sociaux exécutifs à attribuer	5 616	7 488	7 920
attribuées effectivement	3 456		
Date d'acquisition effective - Résidents fiscaux français	01/09/2017	01/04/2018	01/04/2019
Fin de période d'indisponibilité - Résidents fiscaux français	01/09/2019	01/04/2020	01/04/2021
Date d'acquisition effective et fin de période d'indisponibilité – Non- résidents fiscaux français	01/09/2019	01/04/2020	01/04/2021
Actions ayant fait l'objet d'une acquisition au 14/03/2018 (*)	20 928	0	0
Nombre de bénéficiaires à la date d'attribution d'origine	64	80	88
Nombre de bénéficiaires au 14/03/2018 (*)	62	78	88
Nombre d'actions annulées ou caduques	17 208	1 664	
Actions de performance attribuées restantes	4 608	66 976	75 680

(*) date d'arrêté du rapport de gestion par le Conseil d'administration

ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

<i>Destination des titres détenus en autocontrôle</i>	<i>Comptes annuels au 31/12/2016</i>	<i>Titres affectés en 2017</i>	<i>Titres acquis en 2017</i>	<i>Titres cédés en 2017</i>	<i>Titres transférés en 2017</i>	<i>Comptes annuels au 31/12/2017</i>
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	7 063		15 010	-17 942		4 131
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	45 508				-6 924 (2)	38 584
Couverture du plan d'attribution d'actions de performance (article L225-197-1 du code de Commerce)	0	111 384 (1)			-20 928 (3)	90 456
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition	650 000					650 000
Autres	176 904	-111 384 (1)				65 520
Total	879 475	0	15 010	-17 942	-27 852	848 691

(1) Affectation pour la couverture du plan d'action de performance.

(2) Attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise.

(3) Attribution à des bénéficiaires du plan d'actions de performance.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS 2017

Durant l'exercice 2017, deux programmes de rachat d'actions se sont succédés.

D'une durée maximale de 18 mois, ils ont fait l'objet d'un descriptif de leurs finalités et modalités, en application de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF :

- Assemblée Générale des actionnaires du 18 mai 2016 - 7ème résolution - cours maximal à l'achat : 75 €- part maximale de capital à acquérir : 10 %.
- Assemblée Générale des actionnaires du 10 mai 2017 – 12ème résolution - cours maximal à l'achat : 90 €- part maximale de capital à acquérir : 10 %.

CONTRAT DE LIQUIDITE

Un contrat de liquidité sur Euronext Paris a été confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2017, le solde d'auto-détention au titre du contrat de liquidité s'établit à 4 131 actions.

COURS DE BOURSE

Entre le 2 janvier et le 29 décembre 2017, le cours a évolué entre 75,00 € au plus bas et 101,00 € au plus haut.

Sur la même période, la moyenne des titres échangés quotidiennement s'établit à 2 305, pour un cours moyen annuel de 89,03 €

FACTEURS DE RISQUES

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère, à sa meilleure connaissance, qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs ou susceptibles d'avoir un tel effet, hormis ceux présentés.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

Risques macro-économiques liés à la conjoncture de certaines zones géographiques

La situation économique dans certains pays d'implantation pourrait se traduire par une baisse de chiffre d'affaires et de rentabilité des filiales concernées. Afin de limiter son exposition à ces risques macro-économiques, STEF oriente sa stratégie sur la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les deux principaux pôles d'activité, le transport et la logistique, d'autre part, la diversification de son portefeuille de clients entre les grands comptes et le mid-market.

Risque de destruction des outils d'exploitation

L'activité du groupe est centrée sur les denrées périssables et les produits à contrainte de température et de date. Il est donc exposé au risque de destruction des outils d'exploitation et à celui de la rupture de la chaîne du froid, avec leurs conséquences sur les marchandises confiées.

Pour pallier ces risques et réduire les conséquences dommageables d'une problématique de cet ordre, l'organisation du groupe et le maillage territorial de ses implantations lui permettraient de faire face, dans un délai rapide, à l'impossibilité d'utiliser un ou plusieurs de ses outils d'exploitation. Ainsi, les conséquences d'un risque incendie paraissent limitées à l'échelle du groupe, le nombre d'entrepôts et de plates-formes exploités permettant de transférer rapidement les flux affectés par le dommage vers un autre site.

La Direction d'exploitation a pour mission de prévoir et de mettre en œuvre des solutions pour assurer la continuité de l'exploitation en fonction des aléas qui se présentent (climatiques, sociaux ou d'ordre accidentel). Par ailleurs, STEF a mis en place un programme de maintenance et investit chaque année dans la mise en sécurité de ses sites, de façon à réduire au maximum les risques de survenance d'un sinistre et pour en minimiser la portée, en cas de survenance. Une direction dédiée est en charge de ces actions et une politique harmonisée de prévention des risques immobiliers est déployée à l'échelle du groupe, s'appuyant sur des outils d'évaluation et de suivi des recommandations.

Risque de rupture de la chaîne du froid

Le groupe a mis en place des procédures de sécurisation et de contrôle de la chaîne du froid.

Les outils immobiliers sont équipés de systèmes d'enregistrement de température pendant l'exploitation et de systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation.

Risques financiers liés aux effets du changement climatique et mesures prises pour les réduire.

La politique de Développement durable du groupe est décrite dans la section « Responsabilité sociétale de l'entreprise ». Les engagements prioritaires du groupe dans ce domaine sont orientés sur l'amélioration des impacts environnementaux des activités transport et logistique du groupe et sur le développement de solutions métiers innovantes.

La politique mise en œuvre s'appuie sur l'évolution des réglementations, la maîtrise de l'énergie consommée, tant par les équipements que par les bâtiments et le recours à des modes opératoires opérationnels visant à améliorer les performances économiques et environnementales des activités.

La société n'a pas identifié de risques financiers spécifiques liés aux effets du changement climatique.

Risque sanitaire

Le Plan de Maitrise Sanitaire (PMS) de STEF décrit les mesures permettant d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des activités du groupe vis à vis d'éventuels risques biologiques, physiques et chimiques. Le PMS s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne, dite « Paquet Hygiène ». En application de cette réglementation, STEF a mis en place au travers de son PMS des mesures de maîtrise de ce risque : Bonnes Pratiques d'Hygiène, des procédures basées sur l'HACCP (système d'identification, d'évaluation et de maîtrise des dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments), ainsi que des procédures de traçabilité et de gestion des produits non conformes.

Respect des normes environnementales

Les sites du groupe doivent respecter les normes applicables en matière d'environnement. Les projets immobiliers sont réalisés dans le respect de la réglementation propre aux installations classées pour le respect de l'environnement (ICPE), prennent en compte les impacts environnementaux selon les prescriptions de la Charte AFILOG « plateforme logistique durable » et les préconisations du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) propre aux entrepôts frigorifiques. Il en est de même pour les constructions réalisées dans les autres pays d'implantation qui doivent s'inscrire dans le strict respect des normes et réglementations des zones concernées.

Risque routier

Le risque routier est inhérent à l'activité Transport. STEF fait de la sécurité routière une priorité. La maîtrise du risque routier s'effectue par un plan de formation à la sécurité (hors formation obligatoire), représentant 11 000 heures pour 1 568 conducteurs formés en 2017 et 16 formateurs spécialistes de la sécurité routière. Par ailleurs, un plan de prévention spécifique est déployé. Ces actions permettent une amélioration régulière de la fréquence de la sinistralité.

Risque lié aux systèmes d'information

Du fait de sa dépendance aux flux d'informations qui circulent en permanence et à leur nécessaire sécurisation, la sauvegarde et la sécurité des données sont une priorité. C'est pourquoi, un pôle d'expertise dédié aux systèmes d'information est présent dans l'organisation, STEF Information et Technologies. La sécurisation des données, leur restauration rapide en cas d'incident affectant les unités centrales et le maintien de l'inviolabilité des systèmes d'information constituent un enjeu fondamental et constant de la relation avec les clients.

Assurances et couverture des risques

Le groupe dispose, au travers de ses programmes d'assurances, tant en dommages/pertes d'exploitation qu'en responsabilité civile, d'une couverture aussi adaptée que possible aux responsabilités qu'il assume. Une politique prudente en matière de garanties et de franchises, revalidée périodiquement pour répondre aux évolutions des marchés et à la croissance du groupe, doublée d'une politique volontariste de prévention et de formation, réduit l'exposition du groupe aux conséquences d'un important sinistre.

Délégation de service public pour la desserte de la Corse

La Méridionale assure la desserte maritime de la Corse, via une convention de Délégation de Service Public (DSP), conclue avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC). Depuis octobre 2017, elle est partie prenante d'une DSP, dite de « raccordement », d'une durée minimale de 21 mois. La Méridionale a démontré qu'elle dispose des atouts nécessaires pour répondre aux enjeux de continuité territoriale et de service public pour la desserte de la Corse, en fret et en passagers, sur la base d'un dispositif économique équilibré.

RISQUES DE MARCHE

Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du groupe sont assurés, majoritairement, par :

Les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère : STEF dispose, au 31 décembre 2017, de 12 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 138 M€ A la clôture aucune de ces lignes de crédit n'est utilisée.

Ces lignes de crédit portent intérêt au taux du jour du tirage. Leur durée de vie initiale est généralement de 5 ans. L'émission de titres de créances négociables, sur des durées allant de quelques jours à 1 an. Le montant de ces titres de créances, appelés communément « NEU CP » atteignait 201,5 M€ au 31 décembre 2017.

La société STEF dispose également de crédits spot totalisant 32 M€ utilisé à hauteur de 17 millions d'euros au 31 décembre 2017 et d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 103 M€, dont 65 M€ utilisées au 31 décembre 2017. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison mère, via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées et les autorisations de découverts disponibles et crédits spot, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. A cette date, le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risque de taux d'intérêt

La politique du Groupe est de conserver un équilibre entre la part de son endettement à taux fixe et à taux variable. Cette stratégie doit permettre au Groupe de bénéficier pour partie de la faiblesse des taux d'intérêts actuels tout en limitant les risques d'une augmentation future des taux.

Au 31 décembre 2017, la part de la dette à taux variable, après couverture, représentait 53% de la dette financière brute du groupe. Le détail de l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêts est présenté dans la note 4.25 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'objectif du groupe, s'agissant de la gestion du risque de taux d'intérêt, est de poursuivre une logique de micro-couverture de la dette à long terme, soit par la mise en place de nouveaux contrats de financements à taux fixe, soit par la conclusion d'instruments de couverture à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements à taux variable. Cette politique doit permettre au Groupe de renforcer sa couverture face au risque de taux et de respecter ses obligations en termes de comptabilité.

Risque de change

L'essentiel des flux en dehors de la zone euro concerne la Suisse, dont l'activité représente une faible part du chiffre d'affaires du Groupe. Sur ce périmètre, les revenus et les coûts associés sont comptabilisés en francs suisses, ce qui limite l'impact d'une variation du taux de change €CHF sur les résultats du Groupe.

Risque de crédit clients

La politique de dépréciation des créances clients chez STEF est la suivante : les créances considérées comme douteuses, selon une approche juridique ou financière, sont dépréciées pour la totalité du montant jugé non recouvrable. Les créances jugées litigieuses ou incertaines et en particulier, toutes les créances âgées de plus de 6 mois, qui n'entrent pas dans la catégorie précédente, font l'objet d'une dépréciation de la totalité de leur montant hors taxes.

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'un partenaire notoire, concernant les activités de transport routier et maritime en France et la totalité des activités des pays européens.

Par ailleurs, pour le transport, le mécanisme de « l'action directe » (loi Gayssot) du transporteur à l'égard de l'expéditeur et/ou du destinataire final de la marchandise et pour l'activité logistique, le droit de rétention sur les marchandises de l'entrepositaire permettent de réduire considérablement le risque de non recouvrement des créances commerciales.

Enfin, aucun client ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires du groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux ait des effets significatifs sur les résultats du groupe.

Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole pour ses activités, STEF est exposé aux variations du prix de ce carburant. En France, un dispositif réglementaire permet de répercuter, en pied de facture, les variations de prix du gazole aux clients, limitant ainsi très fortement l'exposition résiduelle à ce risque. Aussi, la mise en place d'instruments de couverture sur ce produit n'est pas privilégiée à ce stade.

RISQUE DE DEFAILLANCE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne du groupe est destiné à améliorer la maîtrise des activités et l'efficacité de ses opérations. Comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne, aussi complet soit-il, ne peut offrir qu'une assurance raisonnable, mais non pas une garantie absolue que les risques auxquels est exposé le groupe soient totalement éliminés. Pour 2017, les audits réalisés n'ont pas révélé de défaillance du contrôle interne ayant pu entraîner des risques substantiels.

PROCEDURES, CONTROLES FISCAUX ET LITIGES

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe. L'évaluation des provisions constituées en date d'arrêté des comptes est jugée pertinente par la Société.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Le traitement de l'information comptable et financière est organisé comme suit.

La Direction Financière assure la production et la fiabilité des informations comptables et financières, la gestion des risques financiers, la politique de financement du Groupe, le suivi des objectifs au travers du processus budgétaire. La Comptabilité Groupe est placée sous l'égide de la Direction financière.

L'animation de la fonction comptable pour l'ensemble du Groupe est assurée par une société dédiée, STEF-TFE Services, qui élabore les comptes individuels des sociétés françaises et établit les comptes consolidés du Groupe. Ce pôle est chargé de structurer et d'homogénéiser le traitement comptable des opérations et de répondre aux impératifs relatifs à l'application des normes IFRS et aux évolutions législatives et réglementaires.

L'organisation en place s'appuie sur des centres comptables régionaux animés par des comptables qui assurent les opérations conduisant aux arrêtés comptables des sociétés de leur périmètre. Ces centres comptables régionaux veillent au maintien d'une bonne séparation des tâches. Cette organisation transverse renforce l'indépendance de la fonction comptable par rapport aux directions opérationnelles.

La Direction Comptable du groupe fixe les directives par le biais de procédures. Elle assure la consolidation des comptes du Groupe : pour cela, elle collecte et contrôle l'information auprès de l'ensemble des sociétés, assure les retraitements de consolidation et enfin, elle élabore les états financiers consolidés. Le processus est assuré à l'aide d'un progiciel interfacé avec le logiciel comptable du Groupe.

L'équipe de consolidation assure également la veille à l'égard de l'évolution des normes IFRS et diffuse les procédures et instructions auprès des responsables comptables pour assurer la cohérence de l'ensemble consolidé.

Chaque directeur administratif et comptable régional, en liaison avec le service d'audit, vérifie que l'organisation en place, dans son périmètre d'intervention régional, répond aux exigences attendues de sécurité et de qualité de l'information financière.

Le service d'audit a accès, en permanence, via le logiciel d'intégration (SAP), à toutes les écritures comptables passées dans les agences et les filiales. Il peut alors étudier par sondage, et de manière aléatoire, toute écriture comptable et effectuer tout contrôle de cohérence.

COMPTES CONSOLIDÉS

(En M€)

Chiffre d'affaires annuel	2017	2016	Variation
Activités du groupe	2 614	2 482	5.3%
Ventes réalisées pour compte de tiers(*)	362	342	5.8%
Chiffre d'affaires total du groupe	2 976	2 825	5.4%

(*) Les ventes réalisées pour compte de tiers représentent le chiffre d'affaires de négoce réalisé pour les clients de la logistique de restauration et trouvent leur contrepartie en « achat de marchandises ».

Le chiffre d'affaires du groupe est en nette croissance à 2 976 M€ (5.4% par rapport à 2016 et 5,0% à périmètre comparable).

La croissance du chiffre d'affaires est portée par la hausse du prix des carburants (impact positif de 35 M€ sur le chiffre d'affaires) et la reprise de la consommation agroalimentaire dans les principaux pays d'Europe où le Groupe est présent.

L'effet périmètre concerne essentiellement l'intégration de la société BADOSA en Espagne (Catalogne) depuis fin mai 2017 (+7,8 M€).

(En M€)

Secteurs d'activité	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2017	2016	2017	2016
▪ Transport France	1 269	1 215	71,9	60,5
▪ Logistique France	524	505	17,6	20,0
▪ Activités Internationales	692	635	32,2	27,6
▪ Maritime	107	106	8,2	15,4
▪ Autres activités	384	363	2,4	-0,2
▪ Total	2 976	2 825	132,3	123,3

TRANSPORT FRANCE

En 2017, la reprise d'activité pour le Transport en France a été particulièrement marquée à partir du deuxième trimestre. Cette évolution positive, couplée à la hausse de la surtaxe énergie a permis de compenser certains événements défavorables, tels qu'une nouvelle crise sanitaire aviaire dans le Sud-Ouest.

LOGISTIQUE FRANCE

La Logistique en France a connu une activité en croissance suite à la progression du secteur de la Restauration Hors Domicile (RHD) et au démarrage de deux nouveaux sites en Frais et Tempéré et Sec Alimentaire.

Cependant, la rentabilité a été pénalisée par la montée en charge des nouveaux sites et les changements en cours dans les schémas directeurs dans la RHD.

ACTIVITES INTERNATIONALES

En 2017, la progression des activités européennes a dopé la croissance du chiffre d'affaires du groupe.

Les implantations des Pays-Bas sont en bonne synergie et le réseau domestique espagnol a été complété par l'acquisition de BADOSA. Les investissements stratégiques de Kolliken (Suisse), Lisbonne (Portugal) et Bodegraven (Pays-Bas) sont en cours de finalisation.

MARITIME

L'exercice 2017 a été marqué par la bonne progression du trafic fret et par le maintien des parts de marché du trafic passagers.

La baisse du résultat opérationnel entre 2016 et 2017 s'explique principalement par la prise en compte de la plus-value de cession du Scandola en 2016 pour 7 M€

RESULTATS

	2017	2016	Variation
	M€	M€	En %
Chiffre d'affaires	2 975,7	2 824,5	5,4
Résultat opérationnel	132,3	123,3	7,3
Résultat financier	-8,6	-11,8	
Résultat avant impôt	123,7	111,5	11,1
Charge d'impôt	-33,3	-24,9	
Part des sociétés en équivalence	3,4	0,8	
Résultat net	93,9	87,4	7,5
- dont part du Groupe	93,6	87,1	7,6
- dont intérêts minoritaires	0,3	0,3	
Résultat par action en euros (de base)	7,61	7,09	7,3
Résultat par action en euros (dilué)	7,59	7,08	7,3

Le résultat opérationnel du Groupe a bénéficié de la progression de la marge opérationnelle du Transport France et de l'accroissement de la rentabilité des activités internationales.

La marge opérationnelle est en hausse de 7,3% entre 2016 et 2017, à 5,1% du chiffre d'affaires (hors activité négoce pour compte de tiers).

Malgré la poursuite de la politique d'investissements principalement dans le patrimoine immobilier, la charge financière du groupe est en diminution grâce à des taux d'intérêt toujours très bas et également à de nouvelles sources de financement (billets de trésorerie).

La charge d'impôts ressort en forte augmentation, suite à l'introduction en France d'une contribution exceptionnelle et d'une contribution additionnelle d'impôts sur les sociétés de 7,7 M€ conduisant à porter le taux à 44,43% (vs 34,43% en 2016).

Sur la base des éléments précédents, le résultat net part du groupe est en hausse de 7,6 % par rapport à 2016.

En 2017, le groupe a poursuivi ses investissements pour un montant global de 169 M€ portant principalement sur son patrimoine immobilier et son programme de rénovation et d'extension de sites.

Le gearing ressort à 0,84 au 31 décembre 2017, contre 0,93 à fin décembre 2016.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE – STEF SA

La société STEF, holding pure, regroupe les directions fonctionnelles groupe et détient des ensembles immobiliers donnés en location aux sociétés d'exploitation. Le chiffre d'affaires, constitué de locations et de prestations essentiellement internes au groupe, s'élève à 15,5 M€ contre 14,1 M€ en 2016, suite à des compléments de refacturation de main d'œuvre. Les produits imputables à des tiers, reprises sur dépréciations et autres produits, représentent 46,9 M€ à comparer à 43,1 M€ pour 2016. Il s'agit principalement des frais de groupe facturés à l'ensemble des filiales.

Les produits financiers de 33,4 M€ en 2017 contre 50,4 M€ en 2016 sont composés principalement de revenus de participations à hauteur de 27,7 M€

Le résultat exceptionnel s'élève à 1,7 M€ contre -0,3 M€ en 2016 et intègre le produit de CICE intérim.

En 2017, la société a constaté une économie d'impôt de 1,5 M€ (STEF est tête de groupe fiscal), contre 2,2 M€ au titre de 2016. Cette économie est composée de 3 éléments :

- le régime de l'intégration fiscale prévu par l'article 223 A du CGI permet notamment, du fait du principe de compensation entre les différents résultats des sociétés du groupe, d'obtenir un produit d'impôt ;
- le remboursement de la taxe de 3% sur dividendes ;
- la contribution exceptionnelle et la contribution additionnelle.

Le résultat net de la maison mère est bénéficiaire de 34,2 M€ contre 19,9 M€ en 2016.

Proposition d'affectation :

Résultat de l'exercice	34 214 255 €
Report à nouveau	59 123 296 €
formant un total disponible de	93 337 551 €

Qui sera affecté de la façon suivante :

Distribution d'un dividende de 2,45 € par action,

soit une distribution théorique globale de 32 255 840 €

Au report à nouveau à hauteur de 61 081 711 €

La société détenant certaines de ses propres actions lors de la mise en paiement du dividende, la somme correspondant au montant du dividende qui ne serait pas versée au titre de ces actions, sera affectée au compte de report à nouveau.

La mise en paiement du dividende aura lieu le 8 mai 2018.

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES

<i>Exercice</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Dividende distribué par action (a)</i>
2014	13.515.649	1,70
2015	13.165.649	1,95
2016	13.165.649	2,25

(a) Distribution intégralement éligible à l'abattement fiscal de 40 %.

Conformément à l'article 223 quinquies du CGI, il est indiqué qu'il n'y a pas eu de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'article 39-5 du CGI. Par ailleurs, la Société n'a pas enregistré de charges visées à l'article 39-4 du même code.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices de STEF figure en annexe aux comptes sociaux.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les conventions antérieures sont examinées par le Conseil d'administration conformément à la loi.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les projets innovants concernent essentiellement la politique de développement durable du Groupe (carburant alternatif au gazole pour les véhicules, systèmes pour réduire la consommation d'énergie destinée au fonctionnement des plateformes (cf. section « Environnement ») et les évolutions des systèmes d'information du groupe.

Le groupe n'a pas retenu de projet spécifique au titre du crédit impôt recherche pour 2017, les dépenses exposées éligibles à ce titre n'étant pas significatives.

ECHEANCIER DES FACTURES RECUES ET EMISES

Le tableau « Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu » figure en annexe du présent document.

EVOLUTION DU PERIMETRE - PRISES DE PARTICIPATION REALISEES EN 2017

Acquisitions, créations, cessions :

Espagne :

Fin mai, le Groupe a acquis la totalité des titres de la société BADOSA en Espagne.

France :

- Création de nouvelles sociétés en France dont les activités débiteront en 2018 (Stef Logistique Aulnay et Stef Logistique Brignais) ;

- Prise d'une participation de 49% dans la nouvelle société JV QSL STEF. Cette société a pour objet de fournir en France des prestations de services auprès de clients du réseau de restauration rapide exploité et développé par Burger King ;
- Prise d'une participation de 39% dans la nouvelle société Normandie Logistics Overseas dédiée à l'exploitation d'un nouvel entrepôt à Honfleur.

Réorganisations internes :

France :

- Transmission universelle du patrimoine des sociétés d'Orbigny Maritime 1, d'Orbigny Maritime 2 et Atlantique Développement dans la société Stim D'Orbigny ;
- Transmission universelle du patrimoine de la société Stim D'Orbigny dans la société STEF.

Le détail des filiales et participations figure en annexe aux comptes consolidés.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DANS LE GROUPE ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Le 22 février 2018, Corsica Ferries a assigné le groupement SNCM (par l'intermédiaire de ses liquidateurs judiciaires) et La Méridionale devant le Tribunal de Commerce de Marseille.

Corsica Ferries estime que la réponse conjointe des deux sociétés à la consultation en vue de l'attribution de la Délégation de service public pour la période 2014-2023 (délégation aujourd'hui annulée), constituait une pratique anti-concurrentielle, alors même que le cahier des charges de cette consultation l'autorisait.

Le groupe estime que cette action judiciaire n'est pas légitime et prépare une action en défense avec l'aide de ses avocats.

PERSPECTIVES 2018

En 2018, le groupe devrait bénéficier d'un environnement macro-économique favorable.

Les enjeux 2018 :

- Le développement de l'activité des deux business units, dédiées respectivement à la restauration hors domicile et aux produits de la mer pour en faire de véritables relais de croissance ;
- La rapide montée en puissance des nouveaux sites pour les activités de frais et de TSA en France, aux Pays-Bas, en Italie et en Suisse ;
- La participation de La Méridionale à une offre durable dans le cadre de la future délégation de service public ;
- La poursuite des actions pour opérer la transformation digitale du groupe.

Les facteurs de réussite du groupe dépendront également des revalorisations tarifaires nécessaires pour absorber la hausse des coûts opérationnels qui touchent la profession (coûts de l'énergie, pénuries de chauffeurs et de parc roulant).

Annexe 1

Tableau de concordance RSE

<i>Informations sociales</i>	
a) Emploi : - effectif total, répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique ; - embauches et licenciements ; - rémunérations et évolution ;	p. 22-24
b) Organisation du travail - organisation du temps de travail ; absentéisme ; - respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; - élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;	p.25-26
c) Relations sociales : - organisation du dialogue social ; - bilan des accords collectifs ;	p.28
d) Santé et sécurité au travail : - conditions de santé et de sécurité au travail ; - bilan des accords avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel dans ce domaine ; - accidents du travail ;	P.28
e) Formation : - Politique en matière de formation ; - nombre d'heures de formation ;	p.25-26
f) Egalité de traitement : - mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; - mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; - politique de lutte contre les discriminations	p.27
g) Respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT :	p.21
<i>Informations environnementales</i>	
a) Politique générale en matière environnementale : - organisation de la démarche RSE dans le groupe ; - actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement ; - moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions ; - provisions et garanties pour risques en matière d'environnement ; - engagements en faveur de l'économie circulaire - lutte contre le gaspillage alimentaire	p.30 néant p.38 p.38
b) Pollution et gestion des déchets : - mesures de prévention, de réduction de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ; - mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ; - prise en compte des nuisances sonores ;	p.31-33
c) Utilisation durable des ressources : - consommation d'eau et approvisionnement en eau ; - consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ; - consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables ; - utilisation des sols ;	p.34-37 N/A
d) Changement climatique : - rejets de gaz à effet de serre ; - adaptation aux conséquences du changement climatique ;	p.30-33
e) Protection de la biodiversité : mesures prises pour préserver et développer la biodiversité ;	p.38-39

Annexe 1 suite

Tableau de concordance RSE

<i>Engagements sociétaux</i>	
<i>a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :</i> – en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales ;	<i>p.38/39</i>
<i>b) Relations entretenues avec les parties prenantes ;</i> - conditions du dialogue avec les parties prenantes ; - actions de partenariat, de soutien ou de mécénat ;	
<i>c) Sous-traitance et fournisseurs :</i> – prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux ; - prise en compte dans les relations avec les fournisseurs de leur responsabilité RSE ;	<i>p.37</i>
<i>d) Loyauté des pratiques :</i> – actions engagées pour prévenir la corruption ; – mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	<i>p.37</i> <i>p.38</i>
<i>e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.</i>	<i>N/A</i>

ANNEXE 2 STEF SA - Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	41					334	0					29
Montant total des factures concernées T.T.C.	45.180 €	387.320 €	133.325 €	50.778 €	184.927 €	736.351 €	0	502.504 €	118.974 €	0	280.750 €	902.228 €
Pourcentage du montant total des achats T.T.C. de l'exercice	0,11%	0,96%	0,33%	0,13%	0,46%	1,87%						
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C. de l'exercice							0	0,53%	0,13%	0	0,30%	0,96%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux						<input type="checkbox"/> Délais contractuels <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux					

(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

**Rapport de l'organisme tiers indépendant,
sur les informations sociales, environnementales et sociétales
consolidées figurant dans le rapport de gestion**

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société STEF, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société


Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE) ;
- d'exprimer, à la demande de la société et en dehors du champ d'accréditation, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe  dans les chapitres « Environnement » et « Politique sociale » du rapport de gestion ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur la conformité aux autres dispositions légales applicables le cas échéant, en particulier celles prévues par l'article L. 225-102-4 du code de commerce (plan de vigilance) et par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite Sapin II (lutte contre la corruption).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre janvier et mars 2018 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission ainsi qu'à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé de sincérité et le rapport d'assurance raisonnable, à la norme internationale ISAE 3000⁸.

I - Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « Méthodologie de reporting » du rapport de gestion.


Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

II - Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

⁸ ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information
2018 04 11  Rapport Financier Annuel 2017

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁹ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées¹⁰ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 81 % des effectifs, considéré comme grandeur caractéristique du volet social et entre 71 % et 89 % des données environnementales considérées comme grandeurs caractéristiques¹¹ du volet environnemental.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

⁹ **Informations sociales** : effectif fin de période, répartition par sexe et par âge, turn-over, taux d'absentéisme, nombre d'heures de formation.

Informations environnementales : consommation d'eau, consommation d'électricité, consommation de gazole au 100km en parc propre, émission de CO₂ – gCO₂/tonne.kilomètre, répartition du parc propre selon la Norme Euro, part d'entités en tri sélectif et part de tonnages triés pour recyclage, répartition des fluides frigorigènes par nature (dans les installations frigorigères fixes)

Informations sociétales : mesures prises en faveur de la santé et la sécurité des consommateurs.


¹⁰ **Informations sociales** : Siège social (Paris) pour les données France, STEF Belgique.


Informations environnementales et sociétales : site de Gerland (Lyon) pour les données France, STEF Belgique.

¹¹ Consommation de carburant, kilomètres parcourus, émissions de CO₂

III - Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations RSE


Nature et étendue des travaux

Concernant les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe , nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe 2 ci-dessus pour les Informations RSE considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 81 % des effectifs et entre 71 % et 89 % des informations environnementales identifiées par le signe .

Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe .

Conclusion

A notre avis, les informations sélectionnées par la société et identifiées par le signe  ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Fait à Paris La Défense, le 10 avril 2018

L'organisme tiers indépendant

MAZARS SAS

Edwige REY

Associée RSE & Développement Durable



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Comptes consolidés 2017



Comptes consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2017	Exercice 2016	variation
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.1	2 975 650	2 824 476	5,4%
Consommations en provenance des tiers	4.2	(1 908 839)	(1 800 286)	6,0%
Impôts, taxes et versements assimilés		(62 210)	(59 510)	4,5%
Charges de personnel	4.3	(773 583)	(744 350)	3,9%
Dotations aux amortissements et dépréciations d'immobilisations	4.10 4.11	(108 143)	(106 902)	1,2%
(Dotations) Reprises nettes aux dépréciations et provisions	4.4	(1 154)	(618)	
Autres produits et charges opérationnels	4.5	10 614	10 451	
RESULTAT OPERATIONNEL		132 335	123 261	7,4%
Charges financières	4.6	(8 856)	(12 537)	
Produits financiers	4.6	259	689	
Résultat Financier		(8 597)	(11 848)	27,4%
RESULTAT AVANT IMPÔT		123 738	111 413	11,1%
Charge d'impôt	4.7	(33 284)	(24 867)	
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	4.13	3 445	820	
RESULTAT		93 899	87 366	7,5%
* dont part du Groupe		93 638	87 052	7,6%
* dont intérêts minoritaires		261	314	
EBITDA	4.8	241 632	230 781	4,7%
Résultat par action :		(en euros)	(en euros)	
- de base :	4.20	7,61	7,09	7,4%
- dilué :	4.20	7,59	7,08	7,3%



Comptes consolidés
BILAN CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

A C T I F S	note	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition	4.9	139 604	137 018
Autres immobilisations incorporelles	4.10	14 776	20 919
Immobilisations corporelles	4.11	1 064 434	1 000 304
Actifs financiers non courants	4.12	29 157	28 475
Participations dans les entreprises associées	4.13	29 039	22 906
Actifs d'impôt différé	4.14	19 909	23 482
Total de l'actif non courant		1 296 919	1 233 104
Actifs courants			
Stocks et en cours	4.15	58 187	36 677
Clients	4.16	475 305	455 263
Autres créances et actifs financiers courants	4.17	126 183	122 308
Actif d'impôt courant		21 794	20 596
Trésorerie et équivalents de trésorerie (a)	4.18	59 419	51 526
Total de l'actif courant		740 888	686 370
Total des actifs		2 037 807	1 919 474
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital	4.19	13 166	13 166
Primes		-	-
Réserves		612 656	543 866
Capitaux propres part du Groupe		625 822	557 032
Intérêts minoritaires		2 629	2 327
Total des Capitaux propres		628 451	559 359
Passifs non courants			
Provisions non courantes	4.22 4.23	37 680	45 095
Passifs d'impôt différé	4.14	36 746	39 945
Dettes financières non courantes (b)	4.21	251 819	329 374
Total du passif non courant		326 245	414 414
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		397 555	356 802
Provisions courantes	4.23	18 262	13 000
Autres dettes courantes	4.26	333 390	333 247
Dette d'impôt courant		133	1 305
Dettes financières courantes (c)	4.21	333 771	241 347
Total du passif courant		1 083 111	945 701
Total des capitaux propres et passifs		2 037 807	1 919 474
Endettement net (b) + (c) - (a)		526 171	519 195
Ratio Endettement net / Total des capitaux propres		0,84	0,93



Comptes consolidés

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)

	note	Exercice 2017	Exercice 2016
RESULTAT DE LA PERIODE		93 899	87 366
Gains ou pertes actuariels sur régimes de retraite	4.22	1 052	(2 573)
Charge d'impôt sur les éléments non recyclables	4.14	(427)	520
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui ne sont pas reclassés ultérieurement en résultat		625	(2 053)
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		(2 563)	229
Part efficace des variations de juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie		4 714	1 904
Charge d'impôt sur les éléments recyclables	4.14	(3 213)	(1 019)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt qui sont reclassés ultérieurement en résultat		(1 062)	1 114
Résultat Global de la période		93 463	86 426
* dont part du Groupe		93 202	86 112
* dont intérêts minoritaires		261	314

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)

	note	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Réserve de juste valeur	Total attribuable aux actionnaires de STEF	Part des minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31 décembre 2015		13 166	0	528 315	694	(42 424)	(7 387)	492 364	2 026	494 390
Dividendes versés				(23 925)				(23 925)		(23 925)
Achats et ventes d'actions propres						1 072		1 072		1 072
Autres opérations				1 588				1 588		1 588
Opérations avec les intérêts minoritaires	3.2.2			(179)				(179)	(13)	(192)
Total des transactions avec les actionnaires		0	0	(22 516)	0	1 072	0	(21 444)	(13)	(21 457)
Résultat global de la période		0	0	84 999	229		885	86 112	314	86 426
Capitaux propres au 31 décembre 2016		13 166	0	590 798	923	(41 352)	(6 502)	557 032	2 327	559 359
Dividendes versés				(27 650)				(27 650)		(27 650)
Achats et ventes d'actions propres						914		914		914
Autres opérations en actions				1 944				1 944		1 944
Opérations avec les intérêts minoritaires	3.2.2			380				380	41	421
Total des transactions avec les actionnaires		0	0	(25 326)	0	914	0	(24 412)	41	(24 371)
Résultat global de la période		0	0	94 263	(2 563)		1 501	93 202	261	93 463
Capitaux propres au 31 décembre 2017		13 166	0	659 735	(1 640)	(40 438)	(5 001)	625 822	2 629	628 451



Comptes consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (En milliers d'euros)

	note	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat de la période		93 899	87 366
+/- Dotations nettes aux amortissements, dépréciations d'actifs non courants et provisions		108 076	112 349
+/- Plus ou moins values de cession d'actifs non courants	4.5	(6 220)	(9 049)
+/- Quote-part de résultat des entreprises associées	4.13	(3 445)	(820)
+/- Variation de juste valeur des instruments dérivés	4.6	(188)	68
+/- Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		1 944	
- Impôts différés	4.14	(3 099)	(2 087)
Capacité d'autofinancement (A)		190 967	187 827
Elimination de la charge (produit) d'impôt	4.7	33 284	24 867
Impôts payés (hors CICE)		(34 839)	(33 444)
Variations des autres éléments du BFR		(5 863)	1 187
+/- Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (B)		(7 418)	(7 390)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (C)=(A+B)		183 549	180 437
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.10	(4 822)	(8 889)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	4.11	(169 362)	(145 956)
+/- Variation des prêts et avances consentis + actifs financiers		(823)	(2 302)
-/+ Encaissements et décaissements liés aux acquisitions et cessions d'entreprises nets de la trésorerie acquise (**)	3.2.1	(7 442)	(2 271)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 867	14 966
+ Dividendes reçus des entreprises associées		1 051	1 647
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (D)		(170 531)	(142 805)
+/- Achats et ventes d'actions propres		914	1 072
- Dividendes versés aux actionnaires de STEF		(27 650)	(23 925)
- Dividendes versés aux minoritaires des filiales		0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		142 157	243 370
- Remboursements d'emprunts		(147 929)	(251 386)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (E)		(32 508)	(30 869)
Trésorerie nette à l'ouverture *		13 934	7 171
Trésorerie nette à la clôture *		(5 556)	13 934
= VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (C+D+E) (*)		(19 490)	6 763
Les trésoreries nettes à la clôture s'analysent comme suit : *		31/12/2017	31/12/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.18	59 419	51 526
Découverts bancaires et crédits spot	4.21	(64 975)	(37 592)
		(5 556)	13 934
		31/12/2017	31/12/2016
Paiements sur acquisitions d'entreprises	3.2.1	(6 270)	(2 324)
Trésorerie acquise		(1 172)	53
Décaissement net **		(7 442)	(2 271)
Variations des titres		31/12/2017	31/12/2016
Vers Express			(2 100)
Netko			(224)
Badosa		(2 518)	
QSL		(245)	
Normandie Export Logistics		(3 483)	
SCCV Silsa		(24)	
Acquisitions nettes des cessions de titres		(6 270)	(2 324)
Trésorerie acquise ou cédée		31/12/2017	31/12/2016
Badosa		-1 172	
Vers Express			53
Décaissement net		-1 172	53

Sommaire

1	Référentiel comptable.....	80
2	Principes comptables.....	81
2.1	Règles et modalités de consolidation.....	81
2.2	Écarts d'acquisition.....	82
2.3	Acquisition d'intérêts minoritaires.....	82
2.4	Autres immobilisations incorporelles.....	82
2.5	Immobilisations corporelles.....	83
2.6	Actifs financiers non dérivés.....	83
2.7	Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations.....	83
2.8	Stocks.....	84
2.9	Actifs non courants détenus en vue de la vente.....	84
2.10	Impôt sur les bénéfices.....	84
2.11	Avantages au personnel.....	85
2.12	Actions de performance.....	85
2.13	Passifs financiers non dérivés.....	85
2.14	Instruments dérivés.....	85
2.15	Provisions.....	86
2.16	Actions propres.....	86
2.17	Subventions d'investissements.....	86
2.18	Contrats de location.....	86
2.19	Conversion monétaire.....	86
2.20	Produits des activités ordinaires.....	87
2.21	Information sectorielle.....	87
2.22	Options en matière de présentation.....	87
2.23	Indicateurs non comptables.....	87
3	Périmètre de consolidation.....	88
3.1	Évolution du périmètre.....	88
3.2	Changements intervenus en 2017.....	88
3.2.1	Acquisitions, créations.....	88
3.2.2	Cessions, liquidations, TUP.....	89
3.3	Changements intervenus en 2016 (rappel).....	89
3.3.1	Acquisitions, créations.....	89
4	Notes explicatives sur les comptes.....	90
4.1	Information sectorielle.....	90
4.1.1	Informations par secteurs.....	90
4.1.2	Informations par zones géographiques.....	91
4.2	Consommations en provenance des tiers.....	91
4.3	Charges de personnel.....	92
4.4	Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions.....	92
4.5	Autres produits et charges opérationnels.....	92
4.6	Produits et charges financiers.....	93
4.7	Charge d'impôt sur les bénéfices.....	93
4.8	EBITDA.....	94
4.9	Écarts d'acquisition.....	94
4.10	Immobilisations incorporelles.....	96
4.11	Immobilisations corporelles.....	97
4.12	Actifs financiers non courants.....	97
4.13	Entreprises associées.....	98
4.14	Actifs et passifs d'impôt différé.....	98

4.15	Stocks	100
4.16	Clients	100
4.17	Autres créances	100
4.18	Trésorerie et équivalents de trésorerie	101
4.19	Capital social	101
4.20	Résultat par action	101
4.21	Dettes financières	102
4.22	Avantages au personnel	103
4.23	Provisions	105
4.24	Gestion des risques financiers	106
4.25	Autres dettes	110
4.26	Locations simples	110
4.27	Opérations avec des parties liées	110
4.28	Gestion du capital	111
4.29	Honoraires des Commissaires aux comptes	112
4.30	Engagements hors bilan	112
4.31	Passifs éventuels	112
4.32	Convention de délégation de service public	112
4.33	Événements postérieurs à la clôture	113
5	Liste des sociétés consolidées	114

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES EXERCICE 2017

La société STEF et ses filiales (ci-après STEF ou le Groupe) ont pour principales activités le transport routier et la logistique sous température contrôlée ainsi que le transport maritime.

La société mère, STEF S.A. est une société de droit français dont le siège situé à Paris 8ème – 93, boulevard Malesherbes et dont les actions sont inscrites au compartiment B de NYSE Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société réuni le 14 mars 2018. Ils ne seront définitifs qu'à l'issue de leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 2 mai 2018. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de STEF, arrondi au millier le plus proche.

1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la société STEF sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le référentiel IFRS est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et des équivalents de trésorerie qui sont évalués en juste valeur.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Toutefois, le Groupe a appliqué les amendements et révisions des normes et interprétations suivants dont l'application au sein de l'Union Européenne est devenue obligatoire au 1er janvier 2017 :

- les amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat »: « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés »

Ces amendement n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2017.

- les amendements à IAS 7 « État des flux de trésorerie »: « Initiative concernant les informations à fournir ».

Un tableau sur les dettes financières a été ajouté en note 4.21. Il présente les variations des activités de financement en dissociant les flux cash des flux non cash.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements suivants dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2017 :

- la norme IFRS 15 « Comptabilisation du revenu »

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1er janvier 2018.

Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de locations, des contrats d'assurance, des instruments financiers et des garanties.

Le mode d'enregistrement de ces revenus dans le compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu, et cela pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en échange du bien ou du service.

Les traitements comptables actuellement appliqués pour la reconnaissance des revenus générés par nos contrats ont été analysés et les travaux sont en cours de finalisation. Le Groupe estime que la première application de la norme IFRS 15 n'aura pas d'incidence significative sur sa situation nette à l'ouverture de l'exercice 2018.

- la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable au 1er janvier 2018.

Les impacts de cette nouvelle norme sont estimés non significatifs au sein du Groupe.

- la norme IFRS 16 « Contrat de location »

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16. IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrat de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1er janvier 2019.

Le Groupe a initié au cours de l'exercice 2017 le projet de mise en œuvre de la norme IFRS 16.

Le recensement des contrats et la collecte des données nécessaires à l'estimation précise de l'impact sur le bilan de la première application d'IFRS 16 sont toujours en cours. Les contrats portent principalement sur les baux immobiliers et le matériel roulant.

Le montant du passif est sensiblement dépendant des hypothèses retenues en matière de taux d'actualisation et de durée des engagements, les options d'extension ou de résiliation anticipée des contrats devant être intégrées dans le calcul du passif si leur activation est jugée raisonnablement probable lors de la conclusion du contrat. Les impacts sont en cours de chiffrage.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que sur certaines informations données en notes annexes. Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme étant les plus pertinentes et réalisables, compte tenu de l'environnement du Groupe et des retours d'expérience disponibles.

En raison du caractère incertain inhérent à ces estimations, les montants définitifs peuvent se révéler différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière dans les domaines suivants :

- ✚ détermination des durées d'utilisation des immobilisations (note 2.5)
- ✚ détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers à long terme (notes 4.10 et 4.11)
- ✚ qualification des contrats de location (note 2.18)
- ✚ évaluation des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 3.2)
- ✚ évaluation des provisions pour risques et charges (note 2.15)
- ✚ reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.10 et 4.14)
- ✚ évaluation des avantages au personnel (note 2.11)

2 Principes comptables

Les méthodes comptables, présentées ci-après, ont été appliquées de manière constante à l'ensemble des exercices présentés dans les états financiers.

2.1 Règles et modalités de consolidation

Filiales

Les comptes des entités contrôlées sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle sur une entité est acquis lorsque STEF dispose, d'une manière directe ou indirecte, du droit de prendre les décisions d'ordre opérationnel et financier sur une entité, de manière à bénéficier de ses activités. Le contrôle sur une entité est présumé lorsque STEF détient, d'une manière directe ou indirecte, le pouvoir sur l'entité et est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité. STEF a également la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. L'appréciation de l'existence du contrôle se fonde sur les droits de vote dont dispose le Groupe. L'intégration des comptes d'une entité débute à la date de prise de contrôle et prend fin lorsque celui-ci cesse.

Entreprises associées

La mise en équivalence est appliquée aux titres des entités contrôlées conjointement ou dans lesquelles le Groupe dispose d'une influence notable sans pouvoir en exercer le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'au moins 20 % des droits de vote. La mise en équivalence débute lorsque l'influence notable est obtenue et cesse lorsqu'elle disparaît.

Elimination des opérations et résultats intragroupe

Les créances, dettes et transactions entre entités consolidées, sont intégralement éliminées. Les profits internes, réalisés à l'occasion de cessions d'actifs, sont également éliminés de même que les pertes internes. L'existence de pertes internes est un indice de dépréciation.

Les profits et pertes internes entre le Groupe et les entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans ces entreprises.

2.2 Écarts d'acquisition

Les acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition.

Lors de la transition aux IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. Pour ces regroupements, les écarts d'acquisition correspondent aux montants comptabilisés selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

Les écarts d'acquisition provenant d'acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2004 et antérieures au 1^{er} janvier 2010 sont égaux à la différence existant, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Le groupe évalue l'écart d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, plus
- le montant comptabilisé pour toute participation minoritaire de l'entreprise acquise ; plus, si l'acquisition est réalisée par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs et des passifs, et de certains passifs éventuels identifiables.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition avantageuse, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont évalués ultérieurement, à leur coût, diminué du cumul des dépréciations. Ils font l'objet, a minima, d'un test de dépréciation annuel ou dès survenance d'un événement indicatif d'une perte de valeur.

2.3 Acquisition d'intérêts minoritaires

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et il ne résulte, en conséquence, aucun écart d'acquisition de telles transactions. Les ajustements de participations minoritaires sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

2.4 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, autres que les écarts d'acquisition, sont principalement constituées de logiciels informatiques, créés de manière interne ou acquis. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production. Ils sont amortis linéairement sur leur durée estimée d'utilisation qui actuellement n'excède pas cinq ans.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne ou destinés à être commercialisés, sont immobilisés à partir du jour où certaines conditions sont réunies, en particulier lorsqu'il est démontré que ces logiciels généreront des avantages économiques futurs probables du fait d'une amélioration significative des processus d'exploitation, et que le Groupe dispose des ressources techniques et financières suffisantes pour les mener à bien et a l'intention de les utiliser ou de les commercialiser.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées par des entrepôts frigorifiques, des plates-formes, des véhicules de transport, des navires transbordeurs et des immeubles de bureau. S'agissant des immobilisations réévaluées antérieurement au 1^{er} janvier 2004, date de transition aux normes IFRS, leurs valeurs réévaluées ont été présumées correspondre à leur coût d'acquisition à cette date.

Les amortissements sont déterminés de manière linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. La base amortissable est leur coût, à l'exception des entrepôts et plates-formes récents, pour lesquels la base amortissable est égale à 90 % du coût. Lorsque certains éléments des constructions ont des durées d'utilité inférieures à la durée d'utilité de l'ensemble de la construction, ils sont amortis sur leur durée d'utilité propre. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité, estimées à compter de la livraison à neuf sont les suivantes :

✚ Entrepôts et plates-formes :	25 – 30 ans
✚ Extensions ultérieures :	20 ans
✚ Immeubles de bureaux :	40 ans
✚ Matériel et installation de production :	10 ans
✚ Agencements et installations :	6 à 10 ans
✚ Navires :	20 ans
✚ Matériel de transport :	5 à 9 ans
✚ Mobilier de bureau :	7 à 10 ans
✚ Matériel informatique :	3 à 5 ans

Les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de l'actif. Les actifs éligibles sont les navires acquis à neuf, dont la durée de construction excède largement 12 mois.

2.6 Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers comprennent les créances liées à l'exploitation, la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les titres de participation classés comme disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés, initialement, à la juste valeur augmentés des coûts d'acquisition sauf dans le cas des actifs évalués à la juste valeur par résultat.

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ayant des échéances courtes figurent à l'actif à leur valeur nominale qui est proche de leur juste valeur. En cas de défaillance des débiteurs et d'indication objective de perte de valeur, les créances clients font l'objet de dépréciations pour que leurs montants nets reflètent les flux de trésorerie espérés.

Les prêts sans intérêt, consentis à des organismes dans le cadre de la contribution obligatoire des employeurs à l'effort de construction, sont enregistrés initialement à la juste valeur qui correspond à leur montant actualisé à la date du versement. La différence avec le montant versé est enregistrée en charges au moment du versement.

Les instruments de capitaux propres (titres de participation non consolidés) sont classés comme disponibles à la vente et évalués à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des dépréciations qui sont inscrites en résultat. Les instruments de capitaux propres non cotés, dont la juste valeur ne peut être déterminée de manière sûre, sont évalués initialement à leur coût, diminué le cas échéant du cumul des dépréciations ultérieures.

Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Le groupe STEF a opté pour une gestion de ces actifs à leur juste valeur, les variations de juste valeur ultérieures étant portées en résultat.

2.7 Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations

La norme IAS 36 prescrit de s'assurer que la valeur comptable des immobilisations incorporelles (y compris les écarts d'acquisition) et corporelles, n'excède pas leur valeur recouvrable.

Cette vérification a lieu systématiquement, une fois par an, pour les écarts d'acquisition, les éléments incorporels à durée de vie indéterminée et ceux en cours de développement. Elle est effectuée pour les autres immobilisations lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Les indices de perte de valeur suivis par le Groupe sont :

- La rentabilité dégradée des UGT telles que définies au paragraphe 2.21
- La non exploitation/inoccupation d'un site ou d'une plateforme
- Une évolution réglementaire particulière pouvant impacter de façon significative la rentabilité

La valeur recouvrable d'une immobilisation est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, nette des coûts de la vente. La valeur d'utilité d'une immobilisation est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de son utilisation. Les immobilisations qui ne produisent pas des flux de trésorerie suffisamment autonomes sont regroupées en unités génératrices de trésorerie qui correspondent aux plus petits groupes d'immobilisations produisant des flux de trésorerie autonomes. Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des synergies des regroupements d'entreprises correspondants.

Les flux de trésorerie futurs attendus d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie sont établis sur la base d'une projection budgétaire à 5 ans et d'une valeur terminale déterminée par capitalisation d'un flux normatif, obtenu par extrapolation du dernier flux de l'horizon explicite du plan d'affaires, affecté d'un taux de croissance spécifique à l'activité concernée, exception faite de l'UGT Maritime pour laquelle les navires sont évalués à dire d'expert. Les flux ainsi obtenus sont actualisés à un taux déterminé, sur la base du coût moyen pondéré du capital.

Une dépréciation est constatée si la valeur comptable d'une immobilisation ou d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Cette dépréciation est d'abord affectée à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition attaché à l'unité génératrice de trésorerie, puis à celle de la valeur comptable des autres actifs de l'unité. Une dépréciation constatée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

2.8 Stocks

Les principaux stocks sont constitués de carburants, de pièces détachées, d'emballages commerciaux et de matières consommables et de marchandises de l'activité restauration. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et, pour la plupart, valorisés selon la méthode premier entré/premier sorti (FIFO). Les stocks endommagés font l'objet d'une dépréciation, évaluée sur la base de leur valeur probable de réalisation.

2.9 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente), dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par leur utilisation continue, sont classés au bilan comme actifs détenus en vue de la vente. A compter de leur classement sous cette rubrique, ils sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles amortissables ne sont plus amorties à compter de leur classement en actifs détenus en vue de la vente.

2.10 Impôt sur les bénéfices

La charge (ou le produit) d'impôt sur les bénéfices comprend, d'une part, l'impôt exigible au titre de l'exercice, d'autre part, la charge ou le produit d'impôts différés. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, auxquels cas ils sont comptabilisés en capitaux propres, ou en autres éléments du résultat global.

Des impôts différés sont calculés par entité fiscale lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Ils sont évalués en appliquant les taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, sur la base de législations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles et des pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que les entités fiscales concernées disposeront de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces actifs pourront s'imputer. Ils sont examinés à chaque date de clôture. Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets de changement de taux sont enregistrés en résultat sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi accordé aux entreprises par le gouvernement français au 1er janvier 2013 est établi sur la base annuelle des rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC. Ce produit est comptabilisé en minoration des charges de personnel. Il représente 7% de la base annuelle éligible en 2017 (6% en 2016).

2.11 Avantages au personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le Groupe sont comptabilisés au passif au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Ils sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, appliquée à une estimation des salaires au moment du versement des indemnités. Les écarts actuariels provenant des changements d'hypothèses et des différences entre les prévisions et les montants versés sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

La juste valeur des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurance pour couvrir l'engagement, est déduite du passif. Les différences entre le rendement réel des fonds cantonnés et le produit financier comptabilisé en résultat, sur la base du taux actuariel retenu pour calculer la dette actuarielle, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont des rémunérations versées plus d'un an après le terme de la période au cours de laquelle la prestation a été rendue par le salarié. Ils sont comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, et évalués selon les mêmes modalités que les indemnités de fin de carrière. Toutefois, les écarts actuariels qui en résultent sont immédiatement constatés en résultat.

Les engagements avantages post-emploi et les autres avantages à long terme sont évalués par un actuaire indépendant.

2.12 Actions de performance

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans d'attribution d'actions de performance sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution d'actions de performance en France et à l'international représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération supporté par STEF. Leur évaluation est directement liée aux performances du Groupe. En conséquence, STEF a inclus la charge correspondante dans le résultat opérationnel dans la rubrique charges de personnel.

2.13 Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes financières ainsi que celles engendrées par les opérations d'exploitation (fournisseurs et autres). Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, nette des coûts de transaction. Dans le cas des dettes d'exploitation, du fait de leurs échéances très courtes, leur juste valeur correspond à leur valeur nominale. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le groupe ne possède pas d'instrument composé au 31 décembre 2017.

2.14 Instruments dérivés

Des instruments dérivés sont mis en place par le Groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié à son endettement. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Même lorsque l'objectif du Groupe est de couvrir économiquement un risque, certains instruments dérivés ne remplissent pas les conditions imposées par la norme IAS 39 pour être qualifiés de couverture comptable. Dans ce cas, les variations de valeur ultérieures sont enregistrées en résultat.

Lorsqu'un dérivé a pu être qualifié d'instrument de couverture, les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées comme suit:

- ✚ s'il s'agit d'une couverture de juste valeur (échange de flux d'intérêts fixes contre des flux variables), celles-ci sont inscrites en résultat, sous la même rubrique que les ajustements de la juste valeur de la dette au titre du risque couvert

- ✚ s'il s'agit d'une couverture de flux futurs de trésorerie (échange de flux d'intérêts variables contre des flux fixes), celles-ci sont enregistrées comme autres éléments du résultat global, pour la partie efficace de la couverture, et sont, par la suite, transférées en résultat lors de la comptabilisation des flux d'intérêts faisant l'objet de la couverture. La part inefficace est, quant à elle, constatée en résultat.

2.15 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le Groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressource. Elles sont évaluées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

Les provisions pour litiges commerciaux consécutifs à des avaries survenues lors de l'exécution des prestations de transport et de logistique sont évaluées au cas par cas sur la base des réclamations reçues ou connues à la clôture de l'exercice.

2.16 Actions propres

Les montants décaissés par le Groupe pour l'acquisition d'actions STEF (actions propres) sont présentés en déduction des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, les montants encaissés ont pour contrepartie les capitaux propres. Les cessions d'actions propres en tant qu'opération entre actionnaires n'engendrent aucun résultat.

2.17 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont des aides reçues d'autorités publiques pour contribuer au financement de certains investissements. Conformément à l'option offerte par la norme IAS 20, le groupe a choisi de présenter les subventions d'investissements en déduction du coût des immobilisations financées, ce qui a pour effet de réduire les bases d'amortissement et les dotations aux amortissements.

2.18 Contrats de location

STEF utilise des contrats de location pour financer une partie de ses immobilisations corporelles, telles que des véhicules "porteurs", des "semi-remorques" et de l'immobilier d'exploitation (entrepôts, plates-formes). Ces locations sont considérées comme des financements lorsqu'elles transfèrent au groupe l'essentiel des risques et des avantages procurés par les actifs loués; tel est le cas lorsque les contrats donnent au Groupe la faculté de devenir propriétaire en fin de location, dans des conditions suffisamment incitatives à la date de signature des contrats, pour qu'il soit très probable que le Groupe exerce son option d'achat en fin de contrat.

Lorsqu'un contrat de location a, lors de sa mise en place, les caractéristiques d'un financement, les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des loyers futurs minimaux; en contrepartie, une dette est comptabilisée au passif et se réduit au fur et à mesure du paiement des loyers, pour la part correspondant à l'amortissement de la dette.

Les loyers dus au titre des locations simples sont pris en charge au cours des périodes au titre desquelles ils sont appelés. En cas de loyers dégressifs, STEF procède à leur étalement de manière linéaire sur la durée du contrat et constate les excédents de loyers, à l'actif, en charges constatées d'avance.

2.19 Conversion monétaire

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des créances et dettes qui font partie, en substance, des investissements nets dans les filiales étrangères et qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice qui,

sauf fluctuations importantes des cours, est considéré comme approchant les cours en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

2.20 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des remises et rabais accordés. Ils sont enregistrés lorsqu'il est probable que la contrepartie soit recouvrée et lorsque le degré d'accomplissement des prestations et les coûts associés peuvent être mesurés de façon fiable, quel que soit le type d'activité concernée.

Les produits des activités de transport sont reconnus lorsque la prestation est achevée.

Les produits des activités logistiques sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations convenues.

Les produits dans le cadre du contrat d'approvisionnement de l'activité Restauration Hors Domicile sont comptabilisés lors de la vente des marchandises aux points de ventes.

Les produits provenant des activités maritimes incluent les contributions de l'Office des Transports de Corse prévues au contrat de délégation de service public.

2.21 Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe :

- qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des produits et d'encourir des charges, y compris des produits et des charges liées à des transactions avec d'autres composantes du Groupe.
- dont le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par la Direction Générale en vue de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance et
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

L'information sectorielle consiste en une analyse des données consolidées par activités et par zones géographiques. L'information sectorielle, fournie ci-dessous, résulte de l'organisation du Groupe et de son mode de « Reporting » interne.

Il est rappelé que le Groupe identifie et présente, en application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », quatre secteurs opérationnels basés sur l'information transmise, en interne, à la Direction Générale qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Ces quatre secteurs représentent les quatre principales activités du Groupe qui opère chacune de ses activités en France au travers de 2 entités distinctes, STEF Logistique pour la logistique et STEF Transport pour le transport. Le développement international du Groupe se fait sous des entités juridiques regroupant le transport et la logistique. L'activité maritime est, elle, très distincte. Les informations concernant les résultats des secteurs sont incluses dans les tableaux ci-après. La performance de chacun des secteurs présentés est évaluée par la direction générale sur la base de leur résultat opérationnel.

2.22 Options en matière de présentation

Le Groupe a choisi de présenter, par nature, les charges opérationnelles au compte de résultat.

La charge de l'exercice au titre des régimes de retraite à prestations définies est incluse dans les charges opérationnelles pour son montant total y compris la composante financière.

Les « autres produits et charges opérationnels » comprennent les plus et moins-values sur cessions d'actifs non courants, les dépréciations d'actifs non courants ainsi que les produits et charges opérationnels de montants significatifs, liés à des événements ou opérations inhabituels et qui sont de nature à altérer la comparabilité des exercices.

Le résultat net de change, est présenté en produits financiers (gain net) ou en charges financières (perte nette).

Les flux de trésorerie engendrés par l'activité sont présentés, selon la méthode indirecte, dans le tableau des flux de trésorerie.

2.23 Indicateurs non comptables

Le Groupe présente dans ses états financiers les indicateurs de performance suivants :

EBITDA : cet indicateur est égal au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations, dépréciations des immobilisations y compris les pertes de valeur des éléments incorporels, dotations/(reprises) sur provisions et écarts d'acquisition négatifs.

Endettement net : cet indicateur est égal au total des dettes financières courantes et non courantes, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Évolution du périmètre

	Filiales	Entreprises associées	Total
Nombre de sociétés au 31 décembre 2016 :	222	8	230
Acquisition Transports BADOSA (Espagne)	1		
Création STEF LOGISTIQUE AULNAY-SOUS-BOIS	1		
Création STEF LOGISTIQUE BRIGNAIS	1		
Création STEF LOGISTIQUE PLESSIS PATE	1		
Création STEF LOGISTIQUE ST PIERRE DES CORPS	1		
Création SCCV PARC DIJON CHAMPOLLION		1	
Création SCCV INNOVSPACE CORBAS		1	
Création SCCV SILSA		1	
Création QSL-STEF		1	
Création NORMANDIE EXPORT LOGISTICS		1	
Création de sociétés sans activité	3		
TUP STIM D'ORBIGNY	-1		
TUP ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT	-1		
Nombre de sociétés au 31 décembre 2017 :	228	13	241

3.2 Changements intervenus en 2017

3.2.1 Acquisitions, créations

- ✚ En début d'année, le groupe a créé une SNC dénommée Normandie Export Logistics en partenariat avec le groupe Savencia. Cette société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence à 38,7%
- ✚ En mai, le groupe a créé une joint-venture, dénommée QSL-STEF, en partenariat avec Quick Services Logistics France. Cette société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence à 49%
- ✚ Fin mai, le groupe a acquis 100 % des titres de la société Transports Badosa en Espagne par l'intermédiaire de la filiale STEF IBERIA.

L'impact de cette acquisition se présente comme suit :

Noms des entités acquises	Transports BADOSA
Description de l'activité	Transport routier
Localisation	Les Preses (ESPAGNE)
Date d'acquisition	31 mai 2017
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100,00%
Prix du regroupement payé en liquidités	2 518 K€
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	(66) K€
Ecart d'acquisition (Profit sur acquisition)	2 584 K€
Chiffre d'affaires depuis l'acquisition	7 802 K€
Résultat Opérationnel depuis l'acquisition	5 K€

✚ En décembre, le groupe a créé des sociétés coquilles destinées à recevoir prochainement des activités. Il s'agit de STEF LOGISTIQUE AULNAY, STEF LOGISTIQUE BRIGNAIS, STEF LOGISTIQUE PLESSIS PATE et STEF LOGISTIQUE ST PIERRE DES CORPS.

✚ Dans le cadre de ses opérations immobilières, le groupe crée, en partenariat avec des promoteurs immobiliers, des SCCV (Sociétés Civiles immobilières de Constructions Vente) afin de participer à des reconversions de sites anciens devenus sans usage dans le groupe :

- SCCV INNOVSPACE CORBAS détenue à 25% par le groupe
- SCCV PARC DIJON CHAMPOLLION détenue à 49% par le groupe
- SCCV SILSA détenue à 49% par le groupe

La durée de vie de ces entités dépend du projet immobilier (entre 15 et 24 mois). Ces entités sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

3.2.2 Cessions, liquidations, TUP

Fin décembre, les sociétés d'Orbigny Maritime 2, d'Orbigny Maritime 2 et Atlantique Développement ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la société STIM D'ORBIGNY. Puis STIM D'ORBIGNY a fait l'objet, à son tour, d'une transmission universelle de patrimoine dans la société STEF SA.

3.3 Changements intervenus en 2016 (rappel)

3.3.1 Acquisitions, créations

✚ Fin avril, le Groupe avait acquis la totalité des titres de la société VERS EXPRESS aux Pays-Bas par l'intermédiaire de sa filiale STEF Nederland.

L'impact de cette opération se détaillait comme suit :

Noms des entités acquises	VERS EXPRESS
Description de l'activité	Transport et distribution
Localisation	Eindhoven (PAYS -BAS)
Date d'acquisition	1er mai 2016
Pourcentage d'instruments de capitaux propres acquis conférant droits de vote	100,00%
	En milliers d'euros
Prix du regroupement payé en liquidités	2 100 K€
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	(232 K€)
Ecart d'acquisition (Profit sur acquisition)	2 332 K€ <i>du 01/05 au 31/12/2016</i>
Chiffre d'affaires depuis l'acquisition	4 155 K€
Résultat Opérationnel depuis l'acquisition	(150) K€

- ✚ En août, STEF IT France avait créé une filiale au Portugal dénommée STEF IT Portugal.
- ✚ Fin décembre, le groupe avait acquis par l'intermédiaire de sa filiale STEF NEDERLAND 40 % de la société NETKO. (Pays-Bas)

4 Notes explicatives sur les comptes

4.1 Information sectorielle

4.1.1 Informations par secteurs

2017	Activités					Données consolidées
	Transport	Logistique	Internationale	Maritime	Autres	
Chiffre d'affaires des activités	1 268 906	523 684	692 060	107 256	383 744	2 975 650
Résultat d'exploitation courant	69 259	10 233	30 947	9 108	2 175	121 721
<i>Autres charges et produits opérationnels</i>	2 616	7 386	1 264	(892)	240	10 614
Résultat opérationnel des activités	71 875	17 619	32 211	8 216	2 415	132 335
Charges financières nettes	(2 637)	(2 255)	(2 756)	(2 348)	1 399	(8 597)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(18 431)	(8 582)	(10 004)	80	3 653	(33 284)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	(52)	238	(128)	0	3 387	3 445
RESULTAT	50 755	7 020	19 323	5 948	10 854	93 899
Actifs des activités	745 098	522 247	582 938	109 547	77 977	2 037 807
Actifs non affectés						-
Total des actifs						2 037 807
<i>dont écarts d'acquisition</i>	85 754	3 646	40 534	6 816	2 854	139 604
<i>dont entreprises associées</i>	4 129	6 849	2 691	0	15 370	29 039
Passifs des activités	348 132	263 586	243 474	(16 412)	(15 014)	823 766
Passifs non affectés et capitaux propres						1 214 041
Total des passifs						2 037 807
Montant des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice	40 539	27 437	22 229	7 396	10 542	108 143

Le chiffre d'affaires du secteur « Autres activités » inclut le négoce de marchandises pour le compte de tiers, pour 362 millions d'euros en 2017 contre 342,3 millions d'euros en 2016.

Les actifs des activités sont constitués de la totalité des actifs du bilan. Les passifs non affectés sont les dettes financières. Ces dernières, dans la mesure où le financement du Groupe est assuré par une structure centrale, ne peuvent être raisonnablement affectées.

Le résultat du secteur Logistique comprend en 2017 une plus-value relative à la cession d'un site immobilier dans l'ouest de la France pour 6,5 millions d'euros.

2016	Activités					Données consolidées
	Transport	Logistique	Internationales	Maritime	Autres	
Chiffre d'affaires des activités	1 215 352	505 011	635 160	106 385	362 568	2 824 476
Résultat d'exploitation courant	59 146	19 882	27 225	6 370	186	112 810
<i>Autres charges et produits opérationnels</i>	1 337	139	326	9 070	(421)	10 451
Résultat opérationnel des activités	60 483	20 021	27 552	15 440	(235)	123 261
Charges financières nettes	(3 065)	(1 684)	(3 052)	(6 342)	2 295	(11 848)
Charges d'impôt sur les bénéfices	(15 576)	(4 996)	(6 812)	(654)	3 171	(24 867)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0	(2 305)	296	0	2 829	820
RESULTAT	41 842	11 037	17 984	8 444	8 059	87 366
Actifs des activités	726 651	479 409	517 050	143 301	53 063	1 919 474
Actifs non affectés						-
Total des actifs						1 919 474
<i>dont écarts d'acquisition</i>	85 754	3 646	37 948	8 128	1 542	137 018
<i>dont entreprises associées</i>	698	6 341	2 900	0	12 967	22 906
Passifs des activités	355 770	253 975	184 505	13 249	(18 105)	789 394
Passifs non affectés et capitaux propres						1 130 080
Total des passifs						1 919 474
Montant des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice	39 486	23 943	24 227	6 918	12 328	106 902

Le résultat du secteur maritime tenait compte en 2016 d'une plus-value nette en résultat opérationnel sur la cession du navire du Scandola de 7 millions d'euros.

4.1.2 Informations par zones géographiques

	France	Autres régions	Données consolidées
2017			
Chiffre d'affaires	2 242 461	733 189	2 975 650
Actifs non courants des zones	936 541	360 378	1 296 919
2016			
Chiffre d'affaires	2 168 436	656 040	2 824 476
Actifs non courants des zones	909 786	323 318	1 233 104

4.2 Consommations en provenance des tiers

	2017	2016
Achats hors énergie (dont marchandises RHD)	393 260	375 902
Achats de gazole et autres carburants	122 487	106 814
Achats d'autres énergies	43 946	44 099
Sous-traitance transport	898 107	828 758
Loyers et charges locatives	71 527	75 079
Entretien et maintenance	81 265	78 642
Personnels externes et rémunérations d'intermédiaires	172 643	168 486
Assurances et avaries	50 904	49 163
Services extérieurs et divers	74 700	73 343
Total :	1 908 839	1 800 286

La variation de ce poste s'explique principalement par la hausse des achats de marchandises de la Restauration Hors Domicile suite à la signature de nouveaux contrats, par l'augmentation des charges de gazole liée à l'évolution à la hausse du prix du carburant et par la forte progression des charges de sous-traitance Transport pour faire face au surcroît d'activité.

4.3 Charges de personnel

	2017	2016
Salaires et rémunérations	534 525	509 987
Charges sociales	214 506	207 475
Charges nettes d'indemnités de départ à la retraite	3 362	3 158
Intéressement et Participation des salariés	21 190	23 730
Total :	<u>773 583</u>	<u>744 350</u>

Les charges sociales incluent les charges de l'exercice au titre des médailles du travail. Les éléments relatifs aux engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont analysés en note 4.22.

Le produit de CICE positionné en minoration des charges sociales représente 22,5 millions d'euros en 2017 (18,7 millions d'euros en 2016).

Les caractéristiques du plan d'attribution d'actions de performance sont décrites dans la partie « renseignements à caractère général » du rapport de gestion. La charge, y compris les contributions patronales, liée à ces actions s'élève à 2,9 millions d'euros en 2017 (0,6 millions d'euros en 2016).

4.4 Dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions

	2017	2016
Dépréciation nette des reprises des créances clients	(2 836)	2 118
Dépréciation d'autres actifs financiers	(28)	(3)
Mouvements nets sur provisions	1 710	(2 733)
Total :	<u>(1 154)</u>	<u>(618)</u>

Les mouvements de provisions sont analysés en note 4.23.

4.5 Autres produits et charges opérationnels

	2017	2016
Plus-values de cessions immobilières	6 737	1 036
Plus-values de cessions de matériels roulants	515	696
Plus-value cession Navire	0	9 108
Autres *	3 362	(389)
Total	<u>10 614</u>	<u>10 451</u>

* En autres, figurent, le résultat positif du contentieux lié aux taux de CVAE (2,1 M€) et les intérêts moratoires sur le remboursement de la taxe à 3% sur les dividendes (0,4 M€).

En 2017, les plus ou moins-values immobilières nettes comprennent principalement la cession du site de St Herblain dans l'ouest de la France

En 2016, la plus-value sur navire correspondait à la cession du Scandola avant impôt et participation.

4.6 Produits et charges financiers

	2017	2016
Produits financiers		
Autres produits financiers	259	358
Dividendes perçus de participations non consolidées	0	331
Charges financières		
Charges d'intérêts sur passifs financiers au coût amorti	(9 044)	(12 469)
Part inefficace des instruments qualifiés de couverture	188	(68)
Total	(8 597)	(11 848)

La dette du groupe est en majeure partie à taux variable (voir note 4.24).

Le résultat financier profite de la baisse des taux (Euribor 3mois à -0,33% en moyenne sur 2017 contre -0,26% en 2016) malgré la hausse des besoins de financement du Groupe consécutifs à des investissements immobiliers.

4.7 Charge d'impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat :

	2017	2016
Charge d'impôt courant		
- Demande de remboursement de la taxe sur les dividendes 2013/2017	3 320	
- Taxe de 3 % sur les dividendes	(829)	(718)
- Contribution exceptionnelle et contribution additionnelle impôt France	(7 614)	
- Charge d'impôt courant hors contribution	(31 260)	(26 236)
Sous-total charge d'impôt courant	(36 383)	(26 954)
Charge/ produit d'impôt différé (note 4.14)	3 099	2 087
Total	(33 284)	(24 867)

Analyse de la différence entre la charge théorique d'impôt calculée sur la base des taux d'imposition applicables à la société mère et la charge effective :

	2017	2016
Résultat avant impôt	123 738	111 413
	34,43%	34,43%
Impôt théorique au taux de (impôt courant):	(42 603)	(38 359)
Produit de CICE non soumis à l'impôt	7 758	6 434
Incidence des résultats de l'activité maritime soumis à la taxe au tonnage	1 598	3 172
Utilisation de déficits antérieurs non activés	740	888
Déficits activés dans la période	1 196	217
Différentiel de taux d'impôt à l'étranger	1 443	1 003
Changement taux d'IS France	2 806	3 086
Taxe de 3 % sur les dividendes	(829)	(718)
Demande de remboursement de la taxe sur les dividendes 2013/2017	3 320	
Contribution exceptionnelle et contribution additionnelle impôt France	(7 614)	
Autres différences permanentes	(1 099)	(589)
Impôt effectif	(33 284)	(24 867)
Taux effectif d'impôt	26,9%	22,3%

En 2017, l'effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés résulte des changements successifs des taux d'impôts en France qui portent le taux d'impôt en France de 34,43% en 2017, à 32,02 % en 2019, 28,92 % en 2020, 27,37% en 2021 et 25,83% en 2022.

En 2016, l'effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés résulte essentiellement de la réduction du taux d'impôt en France votée dans la Loi de finances 2017, qui porte le taux d'impôt à 28,92 % à partir de 2020.

4.8 EBITDA

	2017	2016
Résultat opérationnel	132 335	123 261
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	108 143	106 902
Dotations nettes sur dépréciations et provisions (note 4.4)	1 154	618
Total	241 632	230 781

4.9 Écarts d'acquisition

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	137 018	134 686
Acquisition de filiales et d'activités	2 586	2 332
Cession de filiales		-
Dépréciations		
Valeur nette au 31 décembre	139 604	137 018

En 2017, l'évolution de ce poste correspond à l'acquisition de la société espagnole Transports Badosa.

En 2016, l'acquisition de filiales et activités comprenait l'écart d'acquisition, dégagé lors de l'acquisition de la société VERS EXPRESS aux Pays Bas pour 2,3 millions d'euros.

Des tests de dépréciation ont été effectués à la clôture de l'exercice 2017, conformément à la méthodologie décrite en note 2.7. Pour ce besoin, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux quatre secteurs opérationnels du Groupe.(note 2.21)

Les valeurs d'utilité des UGT, qui correspondent aux flux de trésorerie futurs actualisés, ont été déterminées sur la base des principales hypothèses suivantes :

	<u>Transport</u>	<u>Logistique</u>	<u>International</u>	<u>Maritime</u>
- Taux d'actualisation	7,8 %	7,8%	7,8%	7,8%
- Taux de croissance à long terme	1,5%	2,3%	2,4%	-

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital incluant les paramètres généralement admis (bêta, prime de risque du marché). Ce taux tient compte de l'effet d'impôt.

Pour ce qui concerne l'UGT Maritime, la valeur d'utilité est historiquement déterminée par la somme, d'une part des flux actualisés à horizon de la fin de la DSP et d'autre part de la valeur vénale des navires à dire d'experts utilisée comme valeur terminale. En conséquence du fait de l'échéance de la DSP transitoire à fin 2019, l'essentiel de la valeur est constituée par la valeur de marché des navires.

Ventilation par secteurs des écarts d'acquisition

	Transport	Logistique	Maritime	Activités		Total
				Internationales	Autres	
Écarts d'acquisition et actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée	91 424	6 079	7 193	42 353	7 331	154 380

Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des unités génératrices de trésorerie, la marge des tests correspondant à la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable résultant d'une part d'une variation des taux de croissance (baisse d'1pt), d'autre part d'une variation du taux d'actualisation (hausse d'1pt) :

Hypothèses retenues :

Les taux de croissance nominatifs varient de :

Transport	1,5%	à	0,5%
Logistique	2,3%	à	1,3%
International	2,4%	à	1,4%

Le taux d'actualisation (WACC) varie de 7,8% à 8,8%

Résultat des tests :

Le taux d'actualisation qui conduirait à des valeurs recouvrables égales aux valeurs nettes comptables se situe à 18,6 %.

en millions d'euros 31/12/2017	Marge de résistance à la variation des taux	
	de croissance (baisse de 1pt)	d'actualisation (hausse de 1pt)
Transport	715	682
Logistique	170	156
Maritime	76	75
Activités Internationales	528	503
TOTAL	1 489	1 416

4.10 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2015	117 919	22 021	139 940
Acquisitions	5 654	3 235	8 889
Mouvements de périmètre		(229)	(229)
Autres variations	479	(462)	17
Cessions et mises au rebut	(3 366)		(3 366)
Au 31 décembre 2016	120 686	24 565	145 251
Acquisitions	4 605	218	4 823
Mouvements de périmètre	41		41
Autres variations	522	(524)	(2)
Cessions et mises au rebut	(1 119)	(9)	(1 128)
Au 31 décembre 2017	124 735	24 250	148 985
Amortissements et dépréciations	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2015	105 197	12 674	117 871
Dotations	9 412	442	9 854
Mouvements de périmètre		(229)	(229)
Autres mouvements	3	(82)	(79)
Reprises et cessions	(3 085)		(3 085)
Au 31 décembre 2016	111 527	12 805	124 332
Dotations	10 452	590	11 042
Mouvements de périmètre	39	0	39
Autres mouvements	236	(10)	226
Reprises et cessions	(1 111)	(319)	(1 430)
Au 31 décembre 2017	121 143	13 066	134 209
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	9 159	11 760	20 919
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	3 592	11 184	14 776

4.11 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 31 décembre 2015	1 063 435	115 211	311 915	505 954	1 996 515
Acquisitions	59 807	23 936	1 985	66 833	152 561
Mouvements de périmètre	16	568		117	701
Cessions et mises au rebut	(3 689)	(4 061)	(35 336)	(15 915)	(59 001)
Autres variations (y compris immobs.en cours)	15 739	16	2 133	(14 520)	3 368
Au 31 décembre 2016	1 135 308	135 670	280 697	542 469	2 094 144
Acquisitions	69 167	19 523		80 551	169 241
Mouvements de périmètre	10	2 713		114	2 837
Cessions et mises au rebut	(11 221)	(3 557)		(14 212)	(28 990)
Autres variations (y compris immobs.en cours)	20 307	(131)	5 496	(36 278)	(10 606)
Au 31 décembre 2017	1 213 571	154 218	286 193	572 644	2 226 626

Amortissements et dépréciations	Terrains et constructions	Matériel de transport	Navires	Autres	Total
Au 31 décembre 2015	430 250	83 330	209 835	323 150	1 046 565
Augmentations	40 148	12 038	6 683	38 179	97 048
Mouvements de périmètre	13	404		103	520
Cessions et mises au rebut	(2 863)	(3 038)	(33 445)	(14 028)	(53 374)
Autres variations	1 777	10		1 294	3 081
Au 31 décembre 2016	469 325	92 744	183 073	348 698	1 093 840
Augmentations	37 227	14 012	7 128	39 248	97 615
Mouvements de périmètre	11	2 017		77	2 105
Cessions et mises au rebut	(8 026)	(2 994)		(13 441)	(24 461)
Autres variations	(1 284)	(119)	(1)	(5 503)	(6 907)
Au 31 décembre 2017	497 253	105 660	190 200	369 079	1 162 192
Valeur nette comptable au 31 décembre 2016	665 983	42 926	97 624	193 771	1 000 304
Valeur nette comptable au 31 décembre 2017	716 318	48 558	95 993	203 565	1 064 434

Les variations de périmètres concernent l'acquisition de la société Transports Badosa.

Par ailleurs, les acquisitions de la période, situées dans la colonne « autres », comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 37,6 millions d'euros (contre 36,4 millions d'euros au 31 décembre 2016)

La valeur nette comptable des immobilisations utilisées par le Groupe, par le biais de contrats de location financement, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
- Véhicules	15 967	6 924
- Installations techniques	-	77
- Plate-formes et entrepôts	80 695	88 061
- Terrains attachés	29 476	30 412
Total :	126 138	125 474

4.12 Actifs financiers non courants

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Participations non consolidées	3 074	3 080
Prêts et créances	26 080	25 389
Autres actifs financiers non courants	3	6
Total :	29 157	28 475

Les prêts et créances comprennent principalement les prêts versés dans le cadre de la participation à l'effort de construction pour 24,5 millions d'euros en 2017 (20,4 millions d'euros en 2016).

4.13 Entreprises associées

Les sociétés, dans lesquelles le Groupe détient des participations mises en équivalence, sont citées au paragraphe 5. Les données en milliers d'euros issues des états financiers des sociétés dont les titres sont mis en équivalence sont les suivantes :

2017	part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote part résultat
FROIDCOMBI	25,50%	17 300	9 885	6 526	3 359	857	1 510	385
GROUPE PRIMEVER	49,00%	124 877	110 017	96 343	13 674	7 398	3 639	1 783
MESSAGERIES LAITIERES	38,69%	79 496	35 306	18 875	16 431	7 693	3 143	1 216
NETKO	40,00%	5 209	3 471	3 314	157		(128)	(51)
NORFRIGO (1)	37,65%				24 509	6 351	24	9
SNC NORMANDIE EXPORT LOGISTICS	38,69%		12 695	3 829	8 866	3 430	(134)	(52)
OLANO SEAFOOD IBERICA (1)	32,00%				4 449	1 770	(153)	(49)
OLANO VALENCIA (1)	20,00%				1 641	749	(145)	(29)
QUICK SERVICE LOGISTIQUE SARL ((1))	49,00%				964	472	463	227
STEF OVER TUNISIE (1)	49,00%				136	121	8	4
SCCV CORBAS (1)	25,00%				7	2	8	2
SCCV DIJON CHAMPOLLION (1)	49,00%					-	-	-
SCCV SILSA (1)	49,00%				50	25	-	-
TOTAL		226 882	171 374	128 887	74 243	29 039	8 235	3 445

(1) Données chiffre d'affaires et bilancielles non communiquées

2016	part du groupe	Total chiffre d'affaires	Total des actifs	Total des passifs	Actif net de la société	Valeur de mise en équivalence	Résultat net	Quote part résultat
BRIGANTINE DE NAVIGATION (1)	100,00%						(3)	(3)
FROIDCOMBI	25,50%	15 391	6 773	4 427	2 346	598	761	194
GROUPE PRIMEVER (2)	49,00%				10 044	5 620	3 237	1 586
MESSAGERIES LAITIERES	38,69%	76 025	42 757	27 396	15 361	7 316	2 709	1 048
NETKO (2)	40,00%				557	223		
NORFRIGO (2)	37,65%				24 484	6 341	(6 122)	(2 305)
OLANO SEAFOOD IBERICA	32,00%	27 812	12 339	7 488	4 851	1 898	647	207
OLANO VALENCIA (2)	20,00%				1 787	778	445	89
STEF OVER TUNISIE (2)	49,00%				150	132	8	4
TOTAL		119 228	61 869	39 311	59 580	22 906	1 681	820

(1) société sans activité ou en cours de liquidation

(2) Données chiffre d'affaires et bilancielles non communiquées

Le groupe n'est partie prenante dans aucune co-entreprise.

4.14 Actifs et passifs d'impôt différé

Les positions nettes d'impôts différés par pays se présentent comme suit :

2017	France	Belgique	Espagne	Italie	Pays-Bas	Portugal	Suisse	Total groupe
Impôts différés	(15 134)	(797)	(80)	(1 559)	158	368	207	(16 837)

2016	France	Belgique	Espagne	Italie	Pays-Bas	Portugal	Suisse	Total groupe
Impôts différés	(15 581)	(797)	483	(689)	(382)	332	171	(16 463)

Les principales natures d'impôt différé, ainsi que leurs variations au cours de l'exercice sont les suivantes :

2017	1er janvier 2017	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2017
Actifs d'impôt différé					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	672	(651)	312		333
Différences temporaires fiscales	5 806	(1 411)			4 395
Actualisation des prêts à l'effort construction	1 152	9			1 161
Ecarts actuariels IAS 19 R	1 833			(427)	1 406
Charges relatives aux Actions de performance	0	726			726
Juste valeur des instruments de couverture	3 733	(62)	212	(3 211)	672
Déficits reportables	2 060	868			2 928
Prestations internes immobilisées	2 208	188			2 396
Résultats internes	380	(39)			341
Levées d'option crédit bail	5 472	(491)	(14)		4 967
Lease back	11	(11)			0
Provisions retraite	273	311			584
Autres	(118)	(2)	120		0
Total actifs d'impôt différé	23 482	(565)	630	(3 638)	19 909
Passifs d'impôt différé					
Amortissements dérogatoires	(18 154)	1 064	(133)		(17 223)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(61)	61			0
Immobilisations corporelles en location-financement	(13 450)	1 148	(212)		(12 514)
Réévaluation d'immobilisations	(6 258)	977			(5 281)
Impôt de fusion	(1 986)	394			(1 592)
Ecarts de conversion	(23)	23			0
Autres	(13)	(3)	(120)		(136)
Total passifs d'impôt différé	(39 945)	3 664	(465)	0	(36 746)
Impact net	(16 463)	3 099	165	(3 638)	(16 837)

2016	1er janvier 2016	Variations au compte de résultat	Autres variations	Variations du résultat net global	31 décembre 2016
Actifs d'impôt différé					
Impôts différés nets provenant des comptes sociaux	851	524	(603)	(100)	672
Différences temporaires fiscales	6 588	(793)	11		5 806
Actualisation des prêts à l'effort construction	1 749	(597)			1 152
Ecarts actuariels IAS 19 R	2 074	(267)	(494)	520	1 833
Application IFRIC 21 sur les charges de C3S	566		(566)		0
Juste valeur des instruments de couverture	4 966	32	(346)	(919)	3 733
Déficits reportables	5 140	(3 430)	350		2 060
Prestations internes immobilisées	2 322	(114)			2 208
Résultats internes	551	(171)			380
Levées d'option crédit bail	4 938	534			5 472
Lease back	29	(18)			11
Provisions retraite	716	(624)	181		273
Autres	(68)	(50)			(118)
Total actifs d'impôt différé	30 422	(4 974)	(1 467)	(499)	23 482
Passifs d'impôt différé					
Amortissements dérogatoires	(19 134)	980			(18 154)
Différentiel d'amortissement d'immobilisations corp.	(200)	139			(61)
Immobilisations corporelles en location-financement	(17 670)	3 797	423		(13 450)
Réévaluation d'immobilisations	(8 088)	1 830			(6 258)
Impôt de fusion	(2 409)	404	19		(1 986)
Ecarts de conversion	(13)	(47)	37		(23)
Autres	26	(42)	3		(13)
Total passifs d'impôt différé	(47 488)	7 061	482	0	(39 945)
Impact net	(17 066)	2 087	(985)	(499)	(16 463)

Les autres variations comprennent les impacts des entrées de périmètre et des reclassements par nature.

En 2017, les variations au compte de résultat comprennent l'effet des changements de taux d'impôt successifs en France : 32,02 % en 2019, 28,92 % en 2020, 27,37% en 2021 et 25,83% en 2022.

En 2016, les variations au compte de résultat comprenait l'effet du changements de taux d'impôt en France à compter de 2020 de 34,43 % à 28,92 %.

Le Groupe estime que, sur la base des plans d'actions engagés localement et des prévisions de résultat qui en découlent et qui ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, les filiales porteuses de ces actifs disposeront dans un avenir prévisible de bénéfices imposables suffisants sur lesquels les actifs d'impôts différés reconnus pourront s'imputer.

L'ensemble des bases d'impôts différés non reconnues, au titre des pertes reportables, s'élève à fin 2017 à 24 millions d'euros principalement sur la France (27 millions 31 décembre 2016).

4.15 Stocks

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Matières premières et fournitures	35 664	18 227
Marchandises RHD	23 062	18 371
Autres	61	88
Total	58 787	36 686
Dépréciations	(600)	(9)
Total	58 187	36 677

L'évolution de ce poste correspond d'une part à l'augmentation du stock de palettes lié à la croissance de l'activité transport et d'autre part à la hausse du niveau des marchandises RHD suite au nouveaux contrats signés en 2017.

4.16 Clients

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Montant brut des créances clients	489 108	466 170
Dépréciations	(13 803)	(10 907)
Total	475 305	455 263

Les mouvements de dépréciations des créances clients, constatés en résultat en 2017 et 2016 sont mentionnés en note 4.4. Il n'y a pas de client important au sens d'IFRS 8.

4.17 Autres créances

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Avances et acomptes reçus	10 710	25 236
Créances sociales	2 638	2 057
Créances fiscales hors IS	81 619	65 360
Comptes courants actifs	6 251	2 730
Charges constatées d'avance	10 250	9 657
Autres créances	14 715	17 268
Total	126 183	122 308

4.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
VMP et placements	2 348	2 275
Trésorerie active	57 071	49 251
Total	59 419	51 526

4.19 Capital social

Le nombre d'actions composant le Capital social est de 13 165 649 actions de valeur nominale de 1€ au 31 décembre 2017 inchangé par rapport à 2016.

Le Conseil d'Administration réuni le 14 mars 2018 a fixé à 2,45 euros par action le dividende à verser au titre de l'exercice 2017 (2,25 euros au titre de l'exercice 2016). Ce dividende n'a pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés 2017 et constituera une dette de la société s'il est approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour assurer un certain volume d'échange sur le titre, le Groupe a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

4.20 Résultat par action

Le résultat non dilué par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de STEF par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte des actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription par les bénéficiaires de ces options, des actions propres acquises par le Groupe qui sont déduites et des actions propres attribuées aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions qui exercent leurs options d'achat.

Le calcul du résultat dilué par action est effectué sur la base d'un nombre d'actions majoré par l'effet de l'exercice de l'ensemble de ces instruments.

Le rapprochement entre les actions existantes au début de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions retenu dans les calculs des résultats par action est le suivant :

	exercice 2017	exercice 2016
RESULTAT part de Groupe	93 638	87 052
Nombre d'actions de capital au 31 décembre (a)	13 165 649	13 165 649
Nombre d'actions propres à fin de période (b)	848 691	879 475
Pondération des mouvements d'actions propres de l'exercice (c)	(18 586)	(10 320)
Nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice pour le calcul du résultat non dilué (a) - (b) + (c) - (d)	12 298 372	12 275 854
Nombre d'actions propres affecté au plan d'action de performance (d)	(31 008)	(26 304)
Pondération des mouvements des BSAAR de l'exercice		(447)
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat par action dilué	12 329 380	12 301 711 *
Résultat par action en Euro :		
- Non dilué :	7,61	7,09
- Dilué :	7,59	7,08

*Inclus, le montant des BSAAR sur l'exercice 2015 pour -447 K€

4.21 Dettes financières

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dettes financières non courantes		
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit confirmées à plus d'un an	213 036	279 533
Dettes liées à des locations financement	33 234	40 392
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 549	9 449
Total	251 819	329 374
Dettes financières courantes		
Part à moins d'un an des :		
- Emprunts bancaires et de lignes de crédit spot	53 296	38 996
- Dettes liées à des locations financement	9 319	10 081
- Autres dettes financières diverses	2 596	2 992
- Billets de trésorerie	201 500	147 500
Juste valeur des instruments financiers dérivés	2 085	4 186
Découverts bancaires et crédits à court terme	64 975	37 592
Total	333 771	241 347
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	585 590	570 721

Pour financer ses investissements, le groupe a fait appel principalement à des emprunts bancaires et à l'émission de billets de trésorerie.

L'exigibilité des dettes financières se présente, comme suit, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 :

2017	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Location financement	42 553	9 319	32 442	792
Billets de trésorerie	201 500	201 500	-	-
Découverts bancaires	64 975	64 975	-	-
Dettes financières diverses	2 596	2 596	-	-
Total	585 590	333 771	157 211	94 608

2016	Total	Moins d'un an	Échéances plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Location financement	50 473	10 081	34 049	6 343
Billets de trésorerie	147 500	147 500	-	-
Découverts bancaires	37 592	37 592	-	-
Dettes financières diverses	2 992	2 992	-	-
Total	570 721	241 347	237 040	92 334

L'exposition du Groupe aux risques de change, de taux et de liquidité du fait de son endettement financier sont analysés en note 4.24.

Les variations des activités de financement détaillées par flux cash et non cash figurent ci-dessous :

2017	31 décembre 2016	Flux de trésorerie	Flux non cash			31 décembre 2017
			Mouvements périmètre	Variation de juste valeur	Effet de change	
Emprunts bancaires et tirages de lignes de crédit	318 528	(51 741)	3		(1 561)	265 229
Dettes liées à des locations financement	50 473	(8 648)	729			42 554
Billets de trésorerie	147 500	54 000				201 500
Dettes financières diverses & ICNE	2 992	(394)				2 598
Découverts bancaires et crédits à court terme	37 592	26 115	1 268			64 975
Juste valeur des instruments financiers dérivés	13 636			(4 902)		8 734
Total :	570 721	19 332	2 000	(4 902)	(1 561)	585 590

4.22 Avantages au personnel

La présente note concerne d'une part, les avantages post-emploi à prestations définies qui incluent les indemnités de départ à la retraite en France et en Suisse et les indemnités de fin de contrat de travail en Italie, d'autre part, les autres avantages à long terme qui incluent les médailles du travail en France et en Suisse.

Avantages postérieurs à l'emploi

	2017	2016
Dettes actuarielles	55 225	54 838
Actifs de couverture	(33 515)	(32 838)
<i>s/total Indemnités de départ à la retraite</i>	21 710	22 000
Médailles du travail	10 069	9 817
Total	31 779	31 817

Variation des montants nets comptabilisés au bilan

	2017	2016
Montant au 1 ^{er} janvier	22 000	17 776
Charge de l'exercice	3 362	3 158
Variation de périmètre		494
Variation des écarts actuariels (Prime versée) / remboursement reçu des compagnies d'assurance	(1 052)	2 668
Prestations payées	(2 600)	(2 176)
Montant au 31 décembre	21 710	22 000

Variation de la dette actuarielle

	2017	2016
Montant au 1 ^{er} janvier	54 838	46 705
Droits acquis au cours de l'exercice et coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle	3 827	3 365
Prestations payées	(2 600)	(2 176)
<i>Projection de la dette actuarielle au 31 décembre sur la base des hypothèses en début d'exercice</i>	56 065	47 894
Intégration pension Suisse		4 054
Variation de périmètre		494
Ecarts actuariels liés à :		
- des hypothèses démographiques		(1 114)
- des hypothèses financières	218	2 743
- des ajustements d'expérience	(1 058)	767
Montant au 31 décembre	55 225	54 838

Détail de la charge de l'exercice

	2017	2016
Droits acquis au cours de l'exercice	2 999	2 480
Coût financier lié à la désactualisation de la dette actuarielle	828	885
Rendement prévu des fonds cantonnés	(465)	(579)
Intégration pension Suisse		372
	3 362	3 158

L'échéancier des versements des prestations théoriques est le suivant :

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Versements des prestations théoriques	2 783	1 426	2 230	3 013	3 039

Variation de la juste valeur des actifs de couverture

	2017	2016
Montant au 1er janvier	32 838	28 929
Rendement financier attendu pour 2016	465	579
Ecarts actuariels	163	(271)
Remboursements sur prestations reçus des fonds	49	(80)
Intégration Pension Suisse		3 681
Juste valeur des actifs au 31 décembre	33 515	32 838

La charge de l'exercice a été comptabilisée en charges opérationnelles. Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France et en Suisse. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

Les principales hypothèses retenues pour évaluer la dette actuarielle, au titre des indemnités de départ à la retraite, sont les suivantes :

	2017	2016
Taux d'actualisation	1,5% (Suisse 0,75%)	1,5% (Suisse 0,75%)
Taux prévu d'augmentation des salaires	2,25 % ou 1,75 % (Suisse 1%) (CMN 1,80 %)	2,25 % ou 1,75 % (Suisse 0%)
Taux de rendement attendu des fonds cantonnés	2%	2%
Age de départ à la retraite	De 60 à 66 ans	De 60 à 66 ans
Table de mortalité	TGH 05 et TGF 05 RGM/RGF 48 BVG 2015	TGH 05 et TGF 05 RGM/RGF 48 BVG 2015

L'âge de départ en retraite dépend de la qualification des salariés et des secteurs d'activité au sein desquels ils sont employés. Il est, par ailleurs, retenu, comme hypothèse, que les salariés quittent le Groupe sur la base d'une demande de départ volontaire. Par conséquent, les indemnités qui leur sont versées en France sont assujetties à charges sociales conformément à la loi Fillon de 2003 et aux lois ultérieures de financement de la sécurité sociale.

Un test de sensibilité a été effectué avec un taux d'actualisation variant de 0,25% par rapport au taux ci-dessus. Il conduit à une diminution de l'engagement de 2,7% ou à une augmentation de 2,8% selon le sens de la variation du taux d'actualisation.

4.23 Provisions

Le détail des provisions pour risques et charges au bilan est le suivant :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Indemnités de départ à la retraite (cf note 4.22)	21 710	22 000
Médailles du travail	10 069	9 817
Provisions litiges	14 238	12 370
Autres provisions	9 925	13 908
Total	55 942	58 095

La variation des provisions pour risques et charges s'explique principalement par la reprise de provisions pour coûts de démantèlement d'actifs immobiliers et des charges non récurrentes liées à des réorganisations de sites.

L'évolution des provisions, autres que celles relatives aux indemnités de départ à la retraite se présente comme suit :

	Medailles du travail	Litiges	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2017	9 817	12 370	13 908	36 095
Mouvements de périmètre				0
Autres variations	(27)		(361)	(388)
Dotations	939	12 382	5 541	18 862
Reprises utilisées	(660)	(8 450)	(5 187)	(14 297)
Reprises non utilisées	0	(2 064)	(3 976)	(6 040)
Au 31 décembre 2017	10 069	14 238	9 925	34 232
Non courantes	10 069	2 892	3 009	15 970
Courantes	0	11 346	6 916	18 262
Au 31 décembre 2017	10 069	14 238	9 925	34 232

	Medailles du travail	Litiges	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2016	9 380	13 231	10 968	33 579
Mouvements de périmètre				0
Autres variations		(40)	(756)	(796)
Dotations	917	10 349	8 353	19 619
Reprises	(480)	(11 170)	(4 657)	(16 307)
Au 31 décembre 2016	9 817	12 370	13 908	36 095
Non courantes	9 817	3 067	10 211	23 095
Courantes	0	9 303	3 697	13 000
Au 31 décembre 2016	9 817	12 370	13 908	36 095

La provision pour litiges couvre, pour la part courante, les coûts engendrés par les avaries intervenues pendant les prestations de transport, manutention ou entreposage et pour la part non courante la prise en compte de risques dans des contentieux divers.

Les autres provisions couvrent des risques fiscaux et sociaux ainsi que des risques liés à l'activité maritime.

4.24 Gestion des risques financiers

Risque de crédit

Aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats et la situation financière du Groupe. Le groupe dispose également d'un contrat d'assurance contre le risque de défaillance de ses clients qui est renouvelé de manière régulière.

Les placements financiers sont constitués de titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Le Groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes.

Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des dérivés actifs et passifs au bilan.

Risque de taux d'intérêt

L'endettement financier consolidé du Groupe est aujourd'hui pour partie à taux variable et pour partie à taux fixe.

La structure de la dette financière par type de taux, après prise en compte des instruments de couverture en place, est la suivante :

	2017		2016	
	Taux fixes	Taux variables	Taux fixes	Taux variables
Emprunts bancaires	229 571	220 160	270 675	195 352
Dettes liées à des locations-financement	37 087	5 467	45 337	5 136
Dettes financières diverses	2 596	8 734	2 992	13 636
Découverts bancaires et crédits à court terme		81 975		37 592
Total des dettes financières après couverture	269 254	316 336	319 004	251 717

L'objectif du Groupe en termes de gestion du risque de taux d'intérêt est de poursuivre une logique de micro-couverture au fur et à mesure de la signature de nouveaux contrats de financements immobiliers tout en maintenant une veille active de l'évolution des taux d'intérêt afin de couvrir, lorsque les conditions de marché sont favorables, les autres financements du Groupe. Cette politique de couverture du Groupe doit permettre d'optimiser l'adossement des instruments de couverture aux dettes sous-jacentes, tout en améliorant son efficacité et en respectant les obligations comptables en termes de comptabilité de couverture.

En France, 25 swaps sont encore actifs au 31 décembre 2017, totalisant un notionnel cumulé couvert de 150 millions d'euros. Les autres swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs en termes de durée et de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 15 ans à l'origine.

En Espagne, 2 swaps couvrent une partie de la dette en crédit-bail pour un montant de près de 4,5 millions d'euros. Par ailleurs un swap de taux d'intérêt permet de couvrir le financement de la plateforme de Torrejon, pour un notionnel couvert de 4,5 millions d'euros sur une durée résiduelle de 3 ans.

En Italie, la filiale STEF ITALIA dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de la plateforme de Tavazzano, pour un nominal de 6 millions d'euros arrivant à échéance en 2022. Au cours de l'année 2017, un second swap a été mis en place pour couvrir le financement de la plateforme de Mairano pour un notionnel de 6 millions d'euros sur une durée de 9 ans.

En Belgique, la filiale STEF LOGISTICS SAINTES dispose d'un swap de taux parfaitement adossé au financement de sa plateforme de Saintes, pour un nominal d'environ 2,5 millions d'euros arrivant à échéance en 2024.

Au Pays-Bas, la filiale SPEKSNIJDER acquise en septembre 2014 dispose d'un swap de taux pour un nominal de 0,5 million d'euros arrivant à échéance en 2020.

Analyse de sensibilité au risque de taux :

Une variation de 50 points de base des taux d'intérêt, à la date de clôture, aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables sont supposées constantes.

(-) Débit / (+) Crédit	Impact sur le Compte de résultat		Impact sur le résultat global	
	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps	Hausse de 50 bps	Baisse de 50 bps
Charges d'intérêt sur actifs/passifs à taux variable	1 520	(1 520)		
Variation de JV des dérivés			3 333	(3 462)
Impact net	1 520	(1 520)	3 333	(3 462)

Exposition du bilan aux risques de taux

Au 31 décembre 2017

	Courant		Non courant	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes financières*	11 854	318 733	83 895	162 374
Actifs financiers non courants (note 4.12)			(26 083)	(3 074)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4.18)		(59 419)		
Exposition nette avant prise en compte des dérivés	11 854	259 314	57 812	159 300
Notionnels des dérivés	26 704	(26 704)	146 801	(146 801)
Exposition nette après prise en compte des dérivés	38 559	232 610	204 613	12 499

* Hors juste valeur des instruments dérivés

Au 31 décembre 2016

	Courant		Non courant	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes financières*	10 247	226 915	39 466	280 457
Actifs financiers non courants (note 4.12)			(25 395)	(3 080)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4.18)		(51 526)		
Exposition nette avant prise en compte des dérivés	10 247	175 389	14 071	277 377
Notionnels des dérivés	119 527	(119 527)	150 035	(150 035)
Exposition nette après prise en compte des dérivés	129 774	55 862	164 106	127 342

* Hors juste valeur des instruments dérivés

Risque de change

L'essentiel des flux en dehors de la zone euro concerne la Suisse, dont l'activité représente moins de 1 % du chiffre d'affaires du Groupe. Sur ce périmètre, les revenus et les coûts associés sont majoritairement comptabilisés en francs suisses, ce qui limite l'impact d'une variation du taux de change €CHF sur les résultats du Groupe.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose d'une gestion centralisée de trésorerie qui lui assure la maîtrise de l'ensemble des disponibilités de ses filiales.

Les besoins de trésorerie du Groupe sont assurés, majoritairement, par des lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère.

STEF dispose au 31 décembre 2017, de 12 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 138 millions d'euros. Au 31 décembre 2017 aucune de ces lignes de crédit n'est utilisée.

En février 2016, afin de compléter et diversifier sa base de prêteurs et de réaliser des économies de charges financières, le Groupe a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant plafond de 250 millions d'euros. Ces billets sont

émis par STEF SA sur des maturités allant de 1 jour à 1 an. L'encours du programme au 31 décembre 2017 est de 201,5 millions d'euros.

La société STEF dispose également de crédits spots totalisant 32 millions d'euros, utilisés à hauteur de 17 millions d'euros au 31 décembre 2017, et d'autorisations de découverts, sans échéance convenue, totalisant 103 millions d'euros dont 65 utilisées au 31 décembre 2017. Les besoins de trésorerie courants des filiales sont assurés principalement par la maison-mère via une convention de centralisation de trésorerie européenne.

Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles et crédits spots, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 ou 6,5 et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,7. Au 31 décembre 2017, le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Les flux de trésorerie contractuels attachés aux passifs financiers et aux dettes de locations financement s'analysent comme suit :

	2017 Valeur comptable	Échéances des flux de trésorerie contractuels		
		Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Emprunts bancaires	265 231	52 197	119 154	93 880
Location financement	42 554	9 320	32 442	792
Découverts bancaires	64 975	64 975	-	
Billets de trésorerie	201 500	201 500	-	
Passifs financiers dérivés	8 734	3 184	5 613	(63)
Dettes financières diverses	2 596	2 596		
s/total dettes financières	585 590	333 772	157 209	94 609
Fournisseurs	397 555	397 555		
Autres dettes courantes	333 523	333 523		
Total	1 316 668	1 064 850	157 209	94 609

Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole, STEF qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture. Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le Groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations des véhicules.

Information sur la juste valeur des instruments financiers par catégorie

	Valeur au bilan 31/12/2017	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	92		92		
Autres actifs financiers non courants	7 327			7 327	
Prêts et créances des activités de financement	21 303			21 303	
Titres de placement	435		435		
s/total : actifs financiers non courants	29 157	-	527	28 630	-
Clients	475 305			475 305	
Autres débiteurs	147 977			147 977	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	59 419	59 419		-	
Actifs	711 858	59 419	527	651 912	-

	Valeur au bilan 31/12/2017	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	8 734	182		8 552	
Dettes des activités de financement	511 881		469 327		42 554
Passifs financiers courants	64 975		64 975		
s/total : dettes financières	585 590	182	534 302	8 552	42 554
Fournisseurs	397 555		397 555		
Autres créanciers	333 523		333 523		
Passifs	1 316 668	182	1 265 380	8 552	42 554

	Valeur au bilan 31/12/2016	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et Créances	Actifs non qualifiés de financiers
Titres de participation non consolidés	203		203		
Autres actifs financiers non courants	7 809			7 809	
Prêts et créances des activités de financement	20 369			20 369	
Titres de placement	94		94		
s/total : actifs financiers non courants	28 475	-	297	28 178	-
Clients	455 263			455 263	
Autres débiteurs	142 904			142 904	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 526	51 526		-	
Actifs	678 168	51 526	297	626 345	-

	Valeur au bilan 31/12/2016	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Passifs non qualifiés de financiers
Passifs financiers non courants	13 636			13 636	
Dettes des activités de financement	519 493		469 020		50 473
Passifs financiers courants	37 592		37 592		
s/total : dettes financières	570 721	-	506 612	13 636	50 473
Fournisseurs	356 802		356 802		
Autres créanciers	334 552		334 552		
Passifs	1 262 075	-	1 197 966	13 636	50 473

Les actifs et passifs financiers n'entrant pas dans le champ d'application de la norme IAS 39 sont principalement constitués de dettes de location financement.

Hierarchie des justes valeurs au 31 décembre 2017

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente		527	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 348	57 071	
Actifs	2 348	57 598	
Instruments dérivés		8 552	
Passifs		8 552	

Portefeuille des dérivés au 31 décembre 2017

	Juste valeur	A l'actif	Au passif	Part efficace comptabilisée en Résultat Net Global de la période	Nominal couvert	Maturité moyenne	Taux de référence
Swaps	(8 734)		(8 734)	4 714	173 505	3 ans	Euribor

Méthode de détermination des justes valeurs

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, et les options reposent sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps par actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèles de valorisation (type Black & Sholes).

La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

La juste valeur des dettes à taux variables est sensiblement égale à la valeur comptable, au risque de crédit près.

4.25 Autres dettes

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Avances et acomptes versés	23 757	34 202
Dettes sociales	178 073	170 363
Dettes fiscales	97 330	95 490
Produits constatés d'avance	17 132	15 624
Comptes courants passifs	923	935
Dettes sur acqui. d'actifs	12 751	12 871
Autres dettes	3 424	3 762
Total	333 390	333 247

4.26 Locations simples

Les loyers comptabilisés en charge au titre des contrats de locations simples sur immobilier, matériels de transports et autres matériels se sont élevés, en 2017, à 71,5 millions d'euros (75,1 millions d'euros en 2016).

4.27 Opérations avec des parties liées

Les parties liées par rapport à STEF sont les entreprises associées, ses administrateurs et ses dirigeants. Sont également dans cette position les structures d'actionariat de cadres et de dirigeants ainsi que le fonds commun de placement des salariés qui, en agissant de concert, contrôlent 83,89 % des droits de vote à l'assemblée de STEF.

Les rémunérations nettes et autres avantages versés aux administrateurs et aux dirigeants ont été les suivants, en euros :

	2017	2016
Traitements et salaires	1 391 066	1 572 414
Jetons de présence	132 204	109 300
Total	<u>1 523 270</u>	<u>1 681 714</u>
Avantages à court terme :	1 523 270	1 681 714
Avantages postérieurs à l'emploi :	-	-
Avantages à long terme :	Néant	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail :	Néant	Néant
Paiements en actions	Néant	Néant

Les salaires et traitements présentés donnent, sur une base annuelle, le cumul des rémunérations nettes ainsi que les avantages versés aux anciens et nouveaux administrateurs et dirigeants.

Les soldes et transactions avec les entreprises associées s'analysent comme suit :

	Soldes au 31 décembre 2017				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Froid Combi						
Groupe Primever	70	(298)		1 585	1 981	(7 945)
Messageries Laitières	3 058			862	27 551	(4)
Netko	171		1 200		860	(100)
SNC Normandie Export Logistics			1 341			
Olano Seafood Iberica						
Olano Valencia	5					
QSL-STEF				5 066		
Stefover Tunisie						(66)

	Soldes au 31 décembre 2016				Transactions de l'exercice	
	Clients	Fournisseurs	Prêts LT	Compte - courant	Ventes de biens ou de services	Achats de biens ou de services
Froid Combi						
Groupe Primever	318	(221)		1 585	2 338	(8 870)
Messageries Laitières	3 156	(1)	2 459	2 442	26 913	(44)
Olano Seafood Iberica						
Olano Valencia	6					
Stefover Tunisie					8	

Toutes les transactions effectuées avec les parties liées sont facturées aux conditions normales du marché. Il n'est pas intervenu de transaction significative, en 2017 et 2016, entre le Groupe, d'une part, et les structures d'actionnariat de cadres et de dirigeants et le fonds commun de placement des salariés d'autre part.

4.28 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers, du marché, de soutenir le développement futur de l'activité et d'assurer la liquidité du titre.

4.29 Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	Cabinet Mazars				Cabinet KPMG			
	Montants		%		Montants		%	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
AUDIT								
I) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	943	908	90%	92%	798	773	99%	100%
a) Émetteur	123	107	12%	11%	171	155	21%	20%
b) Filiales intégrées globalement	820	801	78%	81%	627	618	78%	80%
II) Services autres que la certification des comptes	108	77	10%	8%	6		1%	0%
a) Émetteur	21	24	2%	2%	6	0	1%	0%
b) Filiales intégrées globalement	87	53	8%	5%	0	0	0%	0%
TOTAL	1 051	985	100%	100%	804	773	100%	100%

Les honoraires de commissariats aux comptes des autres cabinets s'élèvent à 110 K€ pour l'année 2017 (112 K€ en 2016)

4.30 Engagements hors bilan

En K€	2017	2016
Engagements reçus		
Engagements liés au financement	0	0
Engagements liés aux activités opérationnelles	1 869	1 869
Engagements liés au périmètre consolidé	2 880	1 030
Lignes de crédit disponibles à moyen terme non utilisées	138 000	99 000
Crédits spots et découverts bancaires non utilisés	53 000	93 000
Autres engagements reçus	783	0
TOTAL	196 532	194 899
Engagements donnés	2017	2016
Engagements liés au financement	250	0
Engagements liés aux activités opérationnelles	42 635	48 500
Engagements liés au périmètre consolidé	0	0
Autres engagements donnés	1 927	0
TOTAL	44 812	48 500

Les engagements liés aux activités opérationnelles comprennent principalement des commandes fermes d'immobilisations corporelles non encore exécutées qui s'élèvent à 38,2 millions d'euros au 31 décembre 2017. (contre 45,5 millions d'euros au 31 décembre 2016).

4.31 Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe peut être défendeur dans des litiges et contentieux. Il comptabilise une provision à chaque fois qu'il estime probable un dénouement défavorable devant se traduire par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable. Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, il n'existait aucun litige ou contentieux susceptible d'avoir des incidences significatives sur la situation financière du Groupe et ses résultats futurs. En février 2018, le groupe a reçu une assignation dont les détails figurent en note 4.33.

4.32 Convention de délégation de service public

En juillet 2017, la Méridionale a conclu avec Corsica Linea, une convention de subdélégation auprès de l'OTC pour la desserte de la Corse pour la période d'octobre 2017 à octobre 2019.

4.33 Événements postérieurs à la clôture

En date du 22 février 2018, Corsica Ferries a assigné devant le Tribunal de Commerce de Marseille le groupement SNCM (par l'intermédiaire de ses liquidateurs judiciaires) et La Méridionale.

Corsica Ferries estime que la réponse conjointe des deux sociétés à la consultation en vue de l'attribution de la Délégation de service public pour la période 2014-2023 (délégation aujourd'hui annulée), constituait une pratique anti-concurrentielle, alors même que le cahier des charges de cette consultation l'autorisait.

Le Groupe estime que cette action judiciaire n'est pas légitime et prépare une action en défense avec l'aide de ses avocats.

5 Liste des sociétés consolidées

En application des règles énoncées au paragraphe 2.1 ci-dessus les sociétés suivantes sont comprises dans les états financiers consolidés:

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-17	31-déc-16
Société STEF-SA (Mère)		
Atlantique SA (Espagne)	100%	100%
Bretagne Frigo	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Nord et de l'Est (EFNE)	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques du Sud-Ouest (EFSO)	100%	100%
FSD	100%	100%
GIE STEF Geodis	50%	50%
Institut des métiers du froid	100%	100%
SLD Aix-en-Provence	100%	100%
SNC STEF-TFE Services	100%	100%
STEF Information et Technologies	100%	100%
STEF IT Portugal	100%	100%
STEF Logistics Courcelles (Belgique)	100%	100%
STEF Logistics Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Logistique Plouéan	100%	100%
STEF Suisse	99%	99%
STEF Nederland (Pays-Bas)	100%	100%
Vers Express	100%	100%
Speksnijder Transport BV et ses filiales	100%	100%
Speksnijder Bodegraven	100%	100%
Speksnijder Transport DHZ BV	100%	100%
Société des Glacières et frigorifiques de St Nazaire (SGN) et sa filiale :	100%	100%
SNC Loudéac Froid	100%	100%
Immostef et ses filiales :	100%	100%
Entrepôts Frigorifiques de Normandie Loire (EFNL)	100%	100%
Frigaurice	100%	100%
Les Frigorifiques du Périgord	100%	100%
GEFA	100%	100%
Normandie Souchet	100%	100%
SCI BV 18	100%	100%
SCI des Vallions	100%	100%
SCI Fresh 5	100%	100%
SCI Fresh 7	100%	100%
SCI Immo	100%	100%
SCI Immotrans 42	100%	100%
SNC Adour Cap de Gascogne	100%	100%
SNC Agen Champs de Lassalle	100%	100%
SNC Allonnes Entrepôts	100%	100%
SNC Atton Logistique	100%	100%
SNC Bondoufle La Haie Fleurie	100%	100%
SNC Brignais Charvolin	100%	100%
SNC Burnhaupt Les Mulhouse	100%	100%
SNC Carros La Manda	100%	100%
SNC Cavaillon Le Castanie	100%	100%
SNC Cergy Frais	100%	100%
SNC Cergy Froid	100%	100%
SNC de la Vesvroise	100%	100%
SNC Donzenac Entrepôts	100%	100%
SNC Donzenac La Maleyrie	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

Pourcentage de contrôle
31-déc-17 31-déc-16

	31-déc-17	31-déc-16
SNC France Plateformes	100%	100%
SNC Gap Plan de Lardier	100%	100%
SNC Immotrans 49	100%	100%
SNC Immotrans 56	100%	100%
SNC Immotrans 69	100%	100%
SNC La Pointe de Pessac	100%	100%
SNC Le Mans Faraday (ex FIM)	100%	100%
SNC Les Essarts Sainte-Florence	100%	100%
SNC Louverne Les Guichérons	100%	100%
SNC Mâcon Est Replonges	100%	100%
SNC Mions La Perrinière	100%	100%
SNC Plan d'Orgon sur Durance	100%	100%
SNC Reims La Pompelle	100%	100%
SNC Saran Les Champs Rouges	100%	100%
SNC St Herblain Chasseloire	100%	100%
SNC Strasbourg Pont de L'Europe	100%	100%
SNC Toussieu Chabroud	100%	100%
SNC Trangé Le Bois Chardon	100%	100%
SNC Valence Pont des Anglais	100%	100%
STEF Logistique et ses filiales :	100%	100%
KL Services (KLS)	100%	100%
STEF Logistique Le Plessis Paté	100%	-
STEF Logistique St Pierre des corps	100%	-
STEF Logistique Aix	100%	100%
STEF Logistique Alsace	100%	100%
STEF Logistique Arnage	100%	100%
STEF Logistique Atton	100%	100%
STEF Logistique Aulnay	100%	-
STEF Logistique Aurice	100%	100%
STEF Logistique Bain de Bretagne	100%	100%
STEF Logistique Bondoufle	100%	100%
STEF Logistique Bourgogne	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Nord	100%	100%
STEF Logistique Bretagne Sud	100%	100%
STEF Logistique Brignais	100%	-
STEF Logistique Cergy	100%	100%
STEF Logistique Darvault	100%	100%
STEF Logistique Distribution Cergy	100%	100%
STEF Logistique Distribution Montsout	100%	100%
STEF Logistique Distribution Vitry	100%	100%
STEF Logistique Fuveau	100%	100%
STEF Logistique Givors	100%	100%
STEF Logistique Tigery	100%	100%
STEF Logistique Le Plessis Belleville	100%	100%
STEF Logistique Lesquin	100%	100%
STEF Logistique Lorraine Surgelés	100%	100%
STEF Logistique Méditerranée	100%	100%
STEF Logistique Midi-Pyrénées Limousin	100%	100%
STEF Logistique Montbartier	100%	100%
STEF Logistique Montsout	100%	100%
STEF Logistique Moulins-Les-Metz	100%	100%
STEF Logistique Nemours	100%	100%
STEF Logistique Niort	100%	100%
STEF Logistique Nord	100%	100%
STEF Logistique Normandie	100%	100%
STEF Logistique Pays de Loire	100%	100%

	31-déc-17	31-déc-16
STEF Logistique Pessac	100%	100%
STEF Logistique Rhône-Alpes	100%	100%
STEF Logistique Rouen	100%	100%
STEF Logistique Saint-Dizier	100%	100%
STEF Logistique Saint-Sever	100%	100%
STEF Logistique Santé	100%	100%
STEF Logistique Sorgues	100%	100%
STEF Logistique Tours	100%	100%
STEF Logistique Toussieu	100%	100%
STEF Logistique Vénissieux	100%	100%
STEF Logistique Vitry	100%	100%
STEF Restauration France	100%	100%
STEF Transport Montsoul	100%	100%
STEF TSA	100%	100%
STEF TSA Orléans Nord	100%	100%
STEF TSA Rhône Alpes	100%	100%
Stim D'Orbigny et ses filiales :	-	100%
Atlantique Développement	-	100%
Compagnie Méridionale de Participation (CMP) et sa filiale :	100%	100%
La Méridionale		
et ses filiales :	98%	98%
A.M.C	98%	98%
Cie Méridionale de Manutention (CMM)	98%	98%
SNC PIANA	98%	98%
STEF Transport et ses filiales :	100%	100%
Dispack	100%	100%
Ebrex France et sa filiale :	100%	100%
STEF Logistique Salon de Provence	100%	100%
Immotrans 35	100%	100%
STEF Eurofrischfracht	100%	100%
STEF International Strasbourg	100%	100%
STEF International Paris	100%	100%
STEF International Ouest	100%	100%
STEF International Lyon	100%	100%
STEF International Bordeaux	100%	100%
STEF Logistique Caen	100%	100%
STEF Logistique Vannes	100%	100%
STEF Transport Agen	100%	100%
STEF Transport Alpes	100%	100%
STEF Transport Angers	100%	100%
STEF Transport Avignon	100%	100%
STEF Transport Bordeaux Bègles	100%	100%
STEF Transport Boulogne	100%	100%
STEF Transport Bourges	100%	100%
STEF Transport Brive	100%	100%
STEF Transport Caen	100%	100%
STEF Transport Cavaillon	100%	100%
STEF Transport Chaulnes	100%	100%
STEF Transport Clermont-Ferrand	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT**Pourcentage de contrôle
31-déc-17 31-déc-16**

STEF Transport Côte d'Azur	100%	100%
STEF Transport Dijon	100%	100%
STEF Transport Epinal	100%	100%
STEF Transport Saint Lô	100%	100%
STEF Transport Investissement	100%	100%
STEF Transport Landivisiau	100%	100%
STEF Transport Langres	100%	100%
STEF Transport Laval	100%	100%
STEF Transport Le Mans	100%	100%
STEF Transport Le Rheu	100%	100%
STEF Transport Lesquin	100%	100%
STEF Transport Lille	100%	100%
STEF Transport Limoges	100%	100%
STEF Transport Lorient	100%	100%
STEF Transport Lyon	100%	100%
STEF Transport Lyon Est	100%	100%
STEF Transport Mâcon	100%	100%
STEF Transport Marseille	100%	100%
STEF Transport Metz	100%	100%
STEF Transport Metz Nord	100%	100%
STEF Transport Montpellier	100%	100%
STEF Transport Mulhouse	100%	100%
STEF Transport Nantes Carquefou	100%	100%
STEF Transport Narbonne	100%	100%
STEF Transport Niort 1-La Crèche	100%	100%
STEF Transport Niort 2-La Crèche	100%	100%
STEF Transport Orléans	100%	100%
STEF Transport Paris Athis	100%	100%
STEF Transport Paris Plessis Belleville	100%	100%
STEF Transport Paris Rungis	100%	100%
STEF Transport Paris Vitry	100%	100%
STEF Transport Pilotage France	100%	100%
STEF Transport Plan d'Orgon	100%	100%
STEF Transport Quimper	100%	100%
STEF Transport Reims	100%	100%
STEF Transport Rennes	100%	100%
STEF Transport Chateaubourg	100%	100%
STEF Transport Rethel	100%	100%
STEF Transport Rouen	100%	100%
STEF Transport Saint Amand	100%	100%
STEF Transport Saint Briec	100%	100%
STEF Transport Saintes (Belgique)	100%	100%
STEF Transport Saint-Sever	100%	100%
STEF Transport Strasbourg	100%	100%
STEF Transport Tarbes	100%	100%
STEF Transport Toulouse	100%	100%
STEF Transport Tours	100%	100%
STEF Transport Valence	100%	100%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT

	Pourcentage de contrôle	
	31-déc-17	31-déc-16
STEF Transport Vannes	100%	100%
STEF Transport Velaines	100%	100%
STEF Transport Vendée	100%	100%
STEF Transport Vire	100%	100%
Stefover	100%	100%
TFE International Ltd (Royaume-Uni)	100%	100%
Tradimar Bordeaux	100%	100%
Transport Frigorifique Normandie	100%	100%
Transports Frigorifiques des Alpes (TFA)	100%	100%
Transports Frigorifiques Spadis et sa filiale :	100%	100%
STEF Transport St-Etienne	100%	100%
STEF Italia Holding et ses filiales :	100%	100%
STEF Logistics Italia Srl	100%	100%
Immostef Italia (détenue à 49% par Immostef France)	100%	100%
STEF Italia SpA et ses filiales :	100%	100%
Calabria Dist Log	51%	51%
SLF Sicilia	97%	97%
STEF Trento	51%	51%
STEF International Italia Slr	100%	100%
STEF Seafood Italia Srl	100%	100%
STEF Logistica e Distribuzione Srl	100%	100%
STEF Iberia et ses filiales :	100%	100%
Immostef Portugal	100%	100%
Logirest Slu	100%	100%
STEF Los Olivos	100%	100%
STEF Portugal-Logistica E Transporte, Lda	100%	100%
Transportes Badosa SAU	100%	-
Immostef Espana et sa filiale :	100%	100%
Friomerk et sa filiale:	100%	100%
Euromerk	100%	100%

SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Pourcentage de contrôle 31-déc-17 31-déc-16

Participations de STEF Transport :

Froidcombi	25%	25%
Messageries Laitières	39%	39%
Olano Valencia (Espagne)	20%	20%
Stefover Tunisie (filiale de Stefover)	49%	49%
Groupe Primever	49%	49%
Olano Seafood Iberica	32%	32%
Normandie Export Logistics	39%	-

Participations de STEF Logistique :

QSL - STEF	49%	-
------------	-----	---

Participations d'Immostef :

Norfrigo	38%	38%
SCCV Innovespace Corbas	25%	-
SCCV Parc Dijon Champollion	49%	-
SCCV SILSA	49%	-

Participation de STEF Nederland :

Netko	40%	40%
-------	-----	-----



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

Comptes Annuels 2017



COMPTES ANNUELS – BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 - ACTIF – EN EUROS

ACTIF		EXERCICE 2017			EXERCICE 2016
		BRUT	AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	NET	NET
	Immobilisations incorporelles				
I	Logiciels et licences informatiques	47 432 754	44 457 533	2 975 221	3 593 561
M	Fonds commercial	1 751 444	1 659 120	92 324	92 324
M	Mali de fusion			0	0
O					
B					
I	Immobilisations corporelles				
L	Terrains	15 507 631	484 215	15 023 416	15 078 865
I	Constructions	105 764 702	48 715 111	57 049 591	57 312 250
S	Matériel et installations spécifiques.....	56 358 388	40 460 370	15 898 018	18 578 475
A	Matériel de transport	271 446	227 651	43 795	87 081
T	Mobilier, matériel et agencements de bureau	2 710 468	2 493 919	216 549	203 511
	Autres immobilisations corporelles	815 661	171 694	643 967	729 814
I	Immobilisations en cours	1 863 063		1 863 063	1 035 686
O					
N	Immobilisations financières				
S	Participations	267 208 934	22 912 398	244 296 536	204 663 408
	Créances rattachées	14 403 541	0	14 403 541	40 000 771
	Prêts	1 358 037		1 358 037	1 384 750
	Autres titres Immobilisés.....	404 636		404 636	517 078
	Autres immobilisations financières.....	3 136 951	1 500 000	1 636 951	1 629 452
	Total I	518 987 656	163 082 010	355 905 646	344 907 027
A					
C					
T	Créances d'exploitation				
I	Clients et comptes rattachés	6 382 196	729 802	5 652 394	8 803 194
F	Autres créances	33 552 463	450 000	33 102 463	26 823 584
C	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	484 440 041	703 778	483 736 263	471 599 187
I					
R	Valeurs mobilières de placement	37 526 017		37 526 017	38 657 088
C					
U	Disponibilités	18 630 115		18 630 115	12 231 467
L					
A	Charges constatées d'avance	466 938		466 938	395 608
N					
T	Ecart de conversion	54 368		54 368	675
	Total II	581 052 137	1 883 580	579 168 556	558 510 803
	TOTAL I + II	1 100 039 792	164 965 590	935 074 202	903 417 831

P A S S I F		Avant affectation	
		Exercice 2017	Exercice 2016
S I T U A T I O N	Capital social	13 165 649	13 165 649
	Prime d'émission d'apport et de fusion	0	0
	Réserve légale	1 396 485	1 396 485
	Réserve réglementée		
	Réserves facultatives.....	8 448 457	8 837 672
	Report à nouveau	59 123 296	66 883 799
	Résultat de l'exercice	34 214 255	19 890 764
	<u>Situation nette</u>	116 348 142	110 174 369
	Subventions d'investissements	270 946	336 481
	Provisions réglementées	10 286 709	10 199 100
<u>Capitaux propres</u> Total I	126 905 797	120 709 950	
PROVI- SIONS	Provisions pour risques et charges	14 960 596	18 985 554
	Total II	14 960 596	18 985 554
D E T T E S	<u>Dettes financières</u>		
	Emprunt obligataire	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédit.....	107 628 968	152 540 160
	Emprunts et dettes financières divers	201 505 870	147 507 666
	Comptes-courants avec les sociétés du groupe	463 037 865	445 241 654
		772 172 703	745 289 480
	<u>Dettes d'exploitation</u>		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 811 232	4 394 651
	Dettes fiscales et sociales	9 982 125	8 861 424
Compte de ré- gulari- sation	<u>Dettes diverses</u>		
	Fournisseurs d'immobilisations	937 356	696 756
	Autres dettes	4 303 344	4 413 291
	Ecart de conversion.....	1 050	66 724
	Total III	793 207 809	763 722 326
	TOTAL I + II + III	935 074 202	903 417 831



COMPTES ANNUELS – COMPTES DE RESULTAT 2017 – EN EUROS

DESIGNATION	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
<u>EXPLOITATION</u>		
<u>Produits d'exploitation</u>		
Montant du chiffre d'affaires :	15 507 911	14 109 414
. Entrepôts prestations de services.....	15 507 911	14 109 414
Production de l'exercice	15 507 911	14 109 414
<u>Charges d'exploitation</u>		
Consommations en provenance des tiers :	19 395 000	16 337 867
. Achats de sous-traitance.....	299	12 453
. Achats non stockés.....	276 914	423 935
. Services extérieurs :		
- personnel extérieur.....	968 507	703 086
- Autres services extérieurs.....	18 149 280	15 198 393
Valeur ajoutée	(3 887 089)	(2 228 453)
Charges imputables à des tiers refacturés.....	33 521 148	34 291 003
Impôts, taxes et versements assimilés :.....	3 223 935	3 249 848
Charges de personnel :.....	28 050 628	23 427 263
. Salaires et traitements.....	17 617 230	14 905 529
. Charges sociales.....	10 433 398	8 521 734
Excédent brut d'exploitation	(1 640 505)	5 385 439
Reprises sur dépréciations et transferts de charges.....	8 378 469	3 916 536
Autres produits	5 045 399	4 892 106
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :	11 363 963	18 620 047
. Sur immobilisations.....	8 896 041	9 769 528
. Sur actif circulant.....	0	453 983
. Pour risques et charges.....	2 467 923	8 396 536
Résultat d'exploitation	419 400	(4 425 967)



COMPTES ANNUELS – COMPTES DE RESULTAT 2017 – EN EUROS

DESIGNATION	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
<u>FINANCIER</u>		
<u>Produits financiers</u>	33 443 174	50 370 483
. De participations.....	27 685 055	24 483 921
. Autres intérêts et produits assimilés.....	5 758 119	6 112 838
. Reprises sur provisions et dépréciations.....	0	19 773 724
<u>Charges financières</u>	2 880 920	27 952 094
. Dotations aux provisions et dépréciations.....	503 318	24 213 676
. Intérêts et charges assimilées.....	2 377 602	3 738 418
Résultat financier	30 562 254	22 418 389
Résultat courant avant impôt	30 981 654	17 992 422
<u>EXCEPTIONNEL</u>		
<u>Produits exceptionnels</u>	22 390 900	8 879 781
. Sur opérations de gestion.....	1 977 267	1 822 359
. Sur opérations de capital :		
- produits de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.....	561 438	6 266 149
- quote part subventions d'investissements.....	65 535	50 702
. Reprises sur provisions et amortissements		
- sur provisions réglementées.....	1 312 617	740 571
- sur provisions et dépréciations.....	18 474 043	0
<u>Charges exceptionnelles</u>	20 680 094	9 134 722
. Sur opérations de gestion.....	3 983	80 895
. Sur opérations de capital :		
- valeurs comptables des éléments immobilisés cédés.....	18 728 990	5 593 307
- charges exceptionnelles diverses.....	936 109	0
. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- aux provisions réglementées.....	1 011 011	3 460 521
Résultat exceptionnel	1 710 807	-254 941
Impôts sur les bénéfices :	(1 521 794)	(2 153 283)
- Intégration fiscale - charge	31 497 391	24 075 173
- Intégration fiscale - produit	(33 019 185)	(26 228 456)
Résultat net	34 214 255	19 890 764



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2017

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 12 mois. Il n'y a pas de modification substantielle dans les méthodes d'évaluation, les principes et règles comptables ni dans les activités opérationnelles qui altèrent la comparabilité des comptes annuels par rapport à l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016). Sauf indication explicite contraire, les montants mentionnés dans la présente annexe sont exprimés en milliers d'euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, qui comprennent principalement :

- des licences et logiciels informatiques acquis
- des fonds de commerce

sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les licences et logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité (maximum 5 ans). Conformément à la réglementation comptable, les fonds commerciaux sont présumés à durée non limitée. Ils font alors l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique visant à comparer la valeur nette comptable à la valeur actuelle. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage. A défaut de pouvoir isoler la valeur actuelle de cet actif pris isolément, l'approche se fonde sur la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est alors constatée.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, à l'exclusion de toutes charges financières.

Les amortissements figurant à l'actif sont calculés, suivant le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée pour chaque catégorie d'immobilisation :

Immeuble du siège social :	40 ans
Constructions d'origine :	25 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Constructions postérieures :	20 ans sur la base de 90 % de la valeur brute.
Installations spécifiques :	10 ans
Installations, agencements, aménagements :	6 à 10 ans
Outillage industriel :	5 ans
Matériel industriel :	4 ans
Matériel de bureau :	8 ans
Matériels informatiques :	3 ou 4 ans
Matériels de transport :	5 ou 9 ans

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

A la clôture, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité des participations, appréciée titre par titre, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la quote-part d'actif net comptable de l'entité détenue. Il est également tenu compte dans cette appréciation des perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières

2.4. Créances

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur les clients font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation calculée sur la base du risque de non recouvrement:

- les créances douteuses sont dépréciées en totalité de leur valeur hors taxe.
- les créances jugées incertaines sont également dépréciées de la totalité de leur valeur hors taxe dès lors que leur ancienneté excède 6 mois sauf si une partie de la créance bénéficie d'une transaction, d'un concordat ou d'une réelle possibilité de récupération.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement autres que les actions propres, dont la méthodologie est précisée en note 2.6, sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative.

2.6. Actions propres

Les actions de la société, acquises dans le cadre des programmes de rachat, sont classées en Autres Titres Immobilisés ou en Valeurs Mobilières de Placement en fonction de leur affectation d'origine ou ultérieure.

Les actions explicitement destinées à être attribuées aux dirigeants et cadres dans le cadre des plans d'options ou de bons d'acquisition d'actions en cours sont classées en Valeurs Mobilières de Placement, de même que celles acquises dans le cadre d'un Plan d'Epargne Européen et celles destinées à être remises en paiement ou échangées dans le cadre d'une opération de croissance externe. Elles sont comptabilisées pour une nouvelle valeur brute égale à la valeur nette comptable de l'action, au jour de la décision de leur affectation

Les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité pour l'animation boursière du titre sont portés en Autres Titres Immobilisés.

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque leur valeur d'inventaire, déterminée par référence au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, sauf en ce qui concerne les actions destinées à être annulées ou les actions affectées en couverture des plans d'actions de performance dont la remise est probable à l'issue de la période d'acquisition.

La méthodologie d'évaluation est au coût moyen pondéré.

2.7. Actions de performance

Des actions de performance ont été attribuées à certains salariés et aux cadres dirigeants du Groupe. L'acquisition définitive des actions est subordonnée à la réalisation de critères financiers.

Cette attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération.

Les avantages des attributions d'actions de performance sont octroyés sur décision du Conseil d'administration de STEF SA après approbation en Assemblée générale.

2.8. Revenus des participations, des autres titres immobilisés

Les dividendes sont affectés comptablement à la date de l'Assemblée générale ayant décidé des distributions, étant observé qu'en fin d'exercice sont également pris en compte les coupons détachés avant le 31 décembre et qui seraient effectivement encaissés au début de l'exercice suivant.

2.9. Impôt sur les bénéfices

STEF SA est la tête de groupe fiscal. A ce titre, elle comptabilise, d'une part, le produit d'impôt en provenance des filiales intégrées au groupe fiscal et, d'autre part, la charge d'impôt calculée au niveau du groupe fiscal.

Les impôts différés ne sont pas comptabilisés.

2.10. Engagements en matière de départ à la retraite

La société applique depuis 2014 la recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises. La société a fait le choix d'appliquer la méthode 2 décrite dans cette recommandation ce qui implique qu'elle reconnaîtra désormais immédiatement en résultat de l'exercice les écarts actuariels nés sur cette même période.

Les avantages post-emploi à prestations définies consentis par le groupe sont constitués des indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite et dont le montant est fonction du dernier salaire et de l'ancienneté acquise.

L'engagement correspondant est géré dans le cadre d'un contrat groupe, par STEF, qui par ailleurs a versé des fonds cantonnés auprès de compagnies d'assurances.

Le calcul des engagements est effectué par un actuaire indépendant en application de la méthode actuarielle.

Les droits acquis à la clôture de l'exercice sont définis par la Convention Collective dont relève chaque société et refacturés à celles-ci par STEF qui rembourse en contrepartie les indemnités réellement versées. Ces droits sont évalués sur la base du départ volontaire du salarié et sont ainsi calculés charges sociales comprises.

Ils sont évalués en conformité avec les dernières évolutions législatives.

Les principales données actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,50% (inchangé par rapport à 2016).
- Profil de carrière égal à: 1,75% pour la catégorie non cadres et 2,25% pour la catégorie cadres.
- Taux de rendement des fonds estimé à : 1,50%.
- Tables de mortalités séparées – TGH 05 et TGF 05

2.11. Médailles du travail

La provision destinée à couvrir les droits conventionnels des salariés, liés à l'attribution de médailles du travail, est calculée selon les mêmes méthodes et les mêmes hypothèses actuarielles que celles retenues en matière d'indemnités de fin de carrière. Les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les règles d'attribution des médailles, propres à la société, ont été prises en compte. Le montant de l'engagement, ainsi calculé, figure en provisions pour risques et charges, à la clôture de l'exercice.

2.12. Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent, à la clôture de l'exercice, les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires résultent des différences existantes entre les bases et entre les durées d'amortissement fiscal et comptable des immobilisations.

2.13. Instruments dérivés

La société utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition à la variation des taux d'intérêts, principalement à raison de ses emprunts bancaires et lignes de crédit à taux variables.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat, de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes, lorsqu'ils sont comptablement qualifiés de couverture.

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sur le plan comptable suivent le mode de comptabilisation suivant :

- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

2.14. Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont comptabilisés intégralement en résultat dans l'exercice où ils sont exposés.

3. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

	31/12/2016	Acquisitions	Sorties	Transferts	31/12/2017
Fonds commercial	1 683	68			1 751
Logiciels	46 210	1 239	(16)		47 433
Total	47 893	1 307	(16)	0	49 184

Amortissements et dépréciations

	31/12/2016	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2017
Fonds commercial	1 591			68	1 659
Logiciels	42 616	(16)		1 857	44 457
Total	44 207	(16)	0	1 925	46 116

Valeurs nettes

3 686

3 068

3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

	31/12/2016	Acquisitions	Transferts	Cessions/ mises au rebut	31/12/2017
Terrains et aménagements terrains	15 534	0	0	(26)	15 508
Constructions	104 038	2 560	774	(1 607)	105 765
Matériel et installations	57 761	535	226	(2 164)	56 358
Autres	4 662	82		(946)	3 798
Immobilisations en cours	1 036	1 827	(1 000)		1 863
Total	183 030	5 005	0	(4 744)	183 291

Les transferts traduisent principalement la mise en service des immobilisations en cours.

Amortissements et dépréciations

	31/12/2016	Reprises	Dépréciations	Dotations	31/12/2017
Terrains et aménagements terrains	455	(26)		55	484
Constructions	46 663	(1 387)		3 376	48 652
Matériel et installations	39 245	(2 131)		3 409	40 523
Autres	3 642	(946)		198	2 894
Total	90 005	(4 490)	0	7 038	92 553

Valeurs nettes

93 026

90 738

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes

	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Participations	245 600	51 307	(29 698)	267 209
Créances rattachées à des participations	40 001	1 083	(26 680)	14 404
Autres Titres immobilisés	517	46	(158)	405
Autres	4 514	71	(90)	4 495
Total	290 632	52 507	(56 626)	286 513

Les principales variations des immobilisations financières ont porté sur :

Titres de participations :

- L'augmentation est principalement relative à :
 - L'acquisition des titres CMP pour 50.873 milliers d'euros à la suite de la TUP STIM d'ORBIGNY,
 - et à l'augmentation de capital de STEF Nederland pour 422 milliers d'euros.
- La diminution correspond :
 - à la cession des titres de la SNC PIANA pour 18.474 milliers d'euros,
 - ainsi qu'à l'annulation des titres STIM d'ORBIGNY consécutive à la TUP pour 11.223 milliers d'euros.

Créances rattachées :

-
- L'augmentation de 1.083 milliers d'euros correspond à la remontée des bénéfices de l'exercice 2017 des SNC/SCI.
- La diminution de 26.680 milliers d'euros correspond principalement :
 - au remboursement de la créance de la SNC PIANA à hauteur de 24.204 milliers d'euros,
 - à l'affectation en comptes-courant des remontées de bénéfice de l'exercice 2016 des SNC/SCI pour un total de 1.038 milliers d'euros,
 - et l'annulation de la créance STIM d'ORBIGNY consécutive à la TUP à hauteur de 1.435 milliers d'euros.

Autres Titres immobilisés

-
- Ils sont constitués de 4.131 actions STEF auto détenues (voir notes 2.6 et 3.5).

Autres

- Montant essentiellement constitué d'une créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime (3.000 milliers d'euros) et de prêts au titre de l'aide à la construction (1.349 milliers d'euros).

3.4. Tableau des dépréciations et provisions

Les mouvements ayant affecté les provisions au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Provisions au 31/12/16	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/17
			Utilisation	Non utilisation	
- Provisions réglementées (amort dérogatoires)	10 199	1 400	(1 312)		10 287
- Provisions pour Médailles du Travail	359	58	(16)		401
- Autres provisions pour risques (1)	18 626	2 463	(3 705)	(2 825)	14 559
- Autres provisions pour charges (1)	0				0
Dépréciations					
- Autres immobilisations	0				0
- Titres de participation (2)	40 936	450	(18 474)		22 912
- Créances de participation	0				0
- Autres titres immobilisés	0				0
- Autres immobilisations financières (3)	1 500				1 500
- Clients comptes rattachés	945		(139)	(76)	730
- Titres de placement	0				0
- Comptes courants (4)	704				704
- Autres créances d'exploitation (5)	450				450
Total	73 719	4 371	(23 646)	(2 901)	51 543
Résultat d'exploitation		2 521	(6 622)		
Résultat Financier		450	(18 474)		
Résultat Exceptionnel		1 400	(1 312)		

(1) Autres provisions pour risques et charges, principalement :

- Provision pour engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite pour 12.347 milliers d'euros, s'analysant comme suit :

en milliers d'euros	2017	2016	2015
valeur actuarielle des engagements	42 091	41 973	39 318
fonds versés aux fonds d'assurances	(29 744)	(29 154)	(28 828)
écarts actuariels différés			
provision à la clôture de l'exercice (*)	12 347	12 819	10 490

(*) EVOLUTION DE LA PROVISION

Provision à l'ouverture (31 déc. 2016)	12 819
Charge / Produit de l'exercice	1 564
Prestations payées	(2 036)
Retrait du fond	-
Provision au 31 déc. 2017	12 347

Les fonds cantonnés, gérés en euros, sont déposés auprès d'investisseurs institutionnels en France. Ils bénéficient de la garantie en capital et, pour l'essentiel, d'une garantie de rendement minimal. Les fonds cantonnés auprès des contrats d'assurances sont composés d'actifs en euros (part principale) et d'actifs diversifiés, offrant pour certains une garantie minimale de taux et dans tous les cas une garantie en capital.

- Provision pour démolition et remise en état du site de Gerland pour 1.107 milliers d'euros, dont les travaux sont en cours et pour lequel le terrain a été restitué.

- Provision correspondante à la charge d'attribution d'actions aux salariés, soumise à des conditions de présence et de performance, pour 1.052 milliers d'euros.

Les caractéristiques du plan d'actions de performance sont décrites dans le rapport de gestion dans la partie relative à la Gouvernance.

(2) Dépréciations des titres de participation :

- Dépréciation des titres SGN pour 270 milliers d'euros, et STEF Nederland pour 180 milliers d'euros.

- Reprise de dépréciation des titres de la SNC PIANA pour 18.474 milliers d'euros sans impact résultat suite à la cession des titres pour 450€

(3) Dépréciation des autres immobilisations financières :

- maintien de la dépréciation de la créance au titre de l'appel en garantie à première demande dans le domaine du maritime à hauteur de 1.500 milliers d'euros.

(4) Dépréciation des comptes-courants :

- maintien de la dépréciation du compte-courant Atlantique SA pour 704 milliers d'euros.

(5) Dépréciation des autres créances d'exploitation :

- maintien de la dépréciation de la créance « 1855 » (prix différé de la cession des Chais de la Transat) pour 450 milliers d'euros.

3.5. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société ont évolué, comme suit, durant l'exercice :

	Au 31/12/16	Variation	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividende versé	Résultat de l'exercice	Au 31/12/17
Capital	13 166					13 166
Prime d'émission et d'apport	0					0
Réserve légale	1 396					1 396
Autres réserves	8 838	(389)				8 448
Report à nouveau	66 884		19 891	(27 651)		59 124
Résultat	19 891		(19 891)		34 214	34 214
Sous total Situation nette	110 174	(389)	0	(27 651)	34 214	116 348
Provisions réglementées	10 199	88				10 287
Subventions	336	(65)				271
Capitaux propres	120 709	(366)	0	(27 651)	34 214	126 906

Le capital social est composé de 13.165.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. Aucun mouvement sur le capital n'est intervenu en 2017.

La répartition du capital au 31 décembre 2017 est la suivante :

	Pourcentage
Atlantique Management	30,37%
FCPE des salariés du groupe	16,40%
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	9,28%
Union Economique et Financière	7,22%
Société Européenne de Logistique du Froid	5,60%
Autres membres de l'action de concert	0,48%
Auto-détention	6,45%
Autres (actionnaires détenant moins de 5% du capital)	24,20%
Total	100,00%

Actions propres :

Au 31.12.2017, la société STEF détenait 848.691 actions propres pour un montant brut de 37.885 milliers d'euros, détaillé comme suit :

Destination des titres détenus en autocontrôle	Nombre d'actions	Détenion en	
		Autres titres Immobilisés (K€)	V.M.P. (K€)
Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité	4 131	359	
Couverture d'attribution d'actions aux salariés dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise	38 584		1 476
Couverture du plan d'attribution d'actions de performance (article L225-197-1 du code de Commerce)	90 456		4 046
Remise en paiement ou en échange dans le cadre d'une acquisition	650 000		29 073
Autres actions	65 520		2 931
TOTAL	848 691	359	37 526
Dépréciation des titres Dépréciation des titres non encore affectés (comparaison au cours moyen du dernier mois de 95,14€/action)		0	0

3.6. Etat des créances et des dettes par échéance

3.6.1 Tableau des créances

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an	Dont avec les entreprises liées
Créances rattachées à des participations	14 403	1 103	13 300	14 403
Autres créances financières	0		0	0
Créances d'exploitation (clients)	6 382	6 382		4 370
Créances d'exploitation (autres)	33 552	33 552		62
Comptes courants avec les sociétés du groupe	484 440	484 440		484 440
Total	538 777	525 477	13 300	503 275

3.6.2 Tableau des dettes

	Total	Moins d'un an	Plus d'un an moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Dont avec les entreprises liées
Dettes auprès des établissements de crédit	46 841	22 333	14 683	9 825	
Autres emprunts (Billets de Trésorerie)	201 500	201 500			
Dettes financières diverses	6	6			2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 811	5 811			3 153
Dettes fiscales et sociales	9 982	9 982			
Comptes courants avec les sociétés du groupe	463 038	463 038			463 038
Dettes diverses	5 241	5 241			3 950
Total	732 419	707 911	14 683	9 825	470 143

Les comptes-courants se composent essentiellement d'avances de trésorerie, accordées aux filiales ou consenties par celles-ci et pour lesquelles aucune échéance n'est arrêtée.

3.7 Dettes financières

	2017	2016
Emprunt Obligataire	0	0
Emprunt à long terme	29 841	35 272
Tirage sur des lignes de crédit à moyen terme	0	85 500
Crédit Spot	17 000	0
Découverts bancaires	60 788	31 768
Billets de trésorerie	201 500	147 500
Total	309 129	300 040

L'ensemble des emprunts à long terme est assorti de sûretés.

Les lignes de crédit moyen-terme au 31 décembre 2017 s'élèvent à 137.525 milliers d'euros dont une part non utilisée de 137.525 milliers d'euros. Les dates d'échéance de ces lignes s'échelonnent sur plusieurs années.

Au 31 décembre 2017, la quasi-totalité des emprunts bancaires et lignes de crédit est à taux variable. Au 31 décembre 2017 la totalité des dettes financières est libellée en euros.

3.8. Instruments dérivés

La stratégie de couverture opérée par le groupe se traduit par la souscription de swaps de taux d'intérêts. Ces swaps de taux sont parfaitement adossés aux financements longs, que ce soit de durée ou de notionnel amortissable. Leur échéance est fonction de la durée du financement sous-jacent, soit entre 9 et 12 ans.

Le total couvert par les 19 swaps en cours au 31/12/2017 est de 71,4 M€ La valeur « Mark to Market » au 31.12.2017 de ces instruments est de - 2.289 K€

Lorsque les éléments couverts sont portés par les filiales, des contrats miroirs sont conclus entre STEF et les filiales concernées.

3.9. Charges constatées d'avance

Elles correspondent principalement à des charges diverses précomptées.

3.10. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir et charges à payer s'élèvent respectivement à 11.153 et 10.616 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	346
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 834
Dettes fiscales et sociales	7 881
Autres dettes	555
TOTAL	10 616

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 225
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	9 928
TOTAL	11 153

3.11. Chiffre d'affaires

Activités	2017	2016	2015
Locations matériels et autres	4 713	2 139	1 624
Locations immobilières	10 795	11 970	11 802
Total	15 508	14 109	13 427

3.12. Subventions d'investissement relatives aux primes énergie

L'Etat a assigné aux vendeurs d'énergie et de carburants (« obligés ») des quotas d'économies d'énergie à réaliser sous peine de devoir payer une pénalité. Les actions qui donnent droit à l'octroi de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont définies par la loi comme « toute action additionnelle par rapport à l'activité habituelle » qui « permet la réalisation d'économies d'énergie ».

Le Groupe bénéficie d'un transfert des droits versés aux entreprises obligées via les investissements. Ces droits ont été analysés comme des subventions d'investissement indirectes accordées par l'Etat et sont comptabilisés en subventions d'investissement. La quote-part de subvention virée au résultat est constatée sur la durée d'amortissement des biens sous-jacents.

Le montant des « primes d'énergie » cumulées fin 2017 s'élève à 502 milliers d'euros dont 65 milliers d'euros comptabilisés en résultat de cette année.

3.13. Opérations avec les entreprises liées

Produits		Main d'œuvre et frais de déplacements	4 249	
		Mise à disposition immobilière	10 678	
		Facturation de frais communs de Groupe	27 286	
		Redevances de concessions et de licences	1 814	
		Revenus de titres de participations	27 683	
		Intérêts des comptes - courants	2 343	
		Autres produits	4 785	

		Total	78 838	
	5.1.1.1.1.1.1 <i>charges</i>		Honoraires mandat de gestion immobilier	700
			Locations immobilières	943
			Coûts informatiques métier	3 815
			Personnel détaché	1 130
			Frais communs de groupe	354
			Intérêts sur comptes-courants	158
			Autres charges	2 856

			Total	9 686

Dettes avec les entreprises liées	
<i>Dettes rattachées à des participations</i>	2
<i>Dettes fournisseurs</i>	2 978
<i>Comptes courants créditeurs</i>	463 038
<i>Factures non parvenues</i>	175
<i>Autres dettes</i>	3 950
<i>Total</i>	470 144

La liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées (au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce) n'est pas indiquée car ces transactions sont, soit conclues à des conditions normales de marché, soit exclues du champ d'application du règlement n°2010-02.

3.14. Résultat financier

Le résultat financier est positif et s'élève à 30.562 milliers d'euros. Il se compose des éléments suivants :

- De dividendes encaissés pour 26.603 milliers d'euros et de bénéfices de l'exercice des SNC/SCI à hauteur de 1.081 milliers d'euros.
- D'autres produits financiers pour 5.758 milliers d'euros dont 2.343 milliers d'euros d'intérêts sur les comptes-courants, 2.017 milliers d'euros de boni de fusion de la TUP STIM d'ORBIGNY, 1.398 milliers d'euros de produits financiers sur les prêts accordés aux filiales dont 940 milliers d'euros de frais de SWAP refacturés aux filiales.
- Une dotation aux dépréciations sur titres de participation pour 450 milliers d'euros, et pour 53 milliers d'euros sur charges financières.
- Les intérêts et charges assimilées pour 2.378 milliers d'euros.

3.15. Résultat exceptionnel

La société a procédé le 01/01/2017 à la cession de sa filiale SNC PIANA détenue à 45%. La reprise de provision des titres correspondants a été intégrée dans le résultat exceptionnel afin de neutraliser l'impact de la cession.

Les principaux éléments qui composent le résultat exceptionnel sont :

En charges :

- La cession des titres SNC Piana pour 18.474 milliers d'euros.
- Des dotations aux amortissements dérogatoires pour 1.011 milliers d'euros

En produits :

- La reprise de provision des titres SNC Piana pour 18.474 milliers d'euros.
- Des remises exceptionnelles au titre de la rétrocession par les sociétés d'Intérim d'une quote-part du CICE pour 1.463 milliers d'euros.
- Des reprises d'amortissements dérogatoires pour 1.313 milliers d'euros.
- Des produits de cessions d'immobilisations à hauteur de 561 milliers d'euros.

Les mouvements sur amortissements dérogatoires constituent un produit net de 302 milliers d'euros.

3.16. Engagements hors bilan.

3.16.1 En matière de cautions données

STEF s'est portée caution de certaines de ses filiales au titre de contrats de financements immobiliers. Ces cautions s'élèvent à 143.7 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Par ailleurs STEF a délivré une caution bancaire de 3 millions d'euros pour garantir la bonne exécution de la convention de délégation de service public conclue avec l'Office des Transports de Corse.

De plus, STEF s'est portée caution pour un montant de 4.087 milliers d'euros dans le cadre du crédit-bail d'un navire.

3.17. Contrats de crédit-bail

Crédit-bail	Terrains	Constructions	Installations Matériels et outillages	Autres	Total
VALEURS D'ORIGINE	709.392	18.216.788	0	0	18.926.180
AMORTISSEMENTS					
Cumuls des exercices antérieurs		15.425.938			15.425.938
Dotation de l'exercice		450.004			450.004
TOTAL	0	15.875.943	0	0	15.875.943
REDEVANCES PAYEES					
Cumuls des exercices antérieurs					
Exercice					
TOTAL	0	0	0	0	0
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
A 1 an au plus					
A plus d'1 an et à moins de 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL	0	0	0	0	0
VALEUR RESIDUELLE					
A 1 an au plus		450.004			450.004
A plus d'1an et à moins de 5 ans		498.735			498.735
A plus de 5 ans		1.392.107			1.392.107
TOTAL		2.340.846			2.340.846
Montants pris en charge dans l'exercice					

3.18. Situation fiscale

Depuis 1997, la société est tête de groupe d'intégration fiscale. Le Groupe fiscal se compose de 156 filiales.

Les conventions passées avec les filiales du groupe fiscal d'intégration mentionnent expressément qu'il n'y a pas d'obligation pour la société tête de groupe de reverser, pendant la période d'intégration comme en cas de sortie du groupe d'une filiale, les déficits fiscaux réalisés par cette dernière et utilisés par le groupe. De ce fait, la société n'a constaté aucune provision à ce titre.

La charge d'impôt au titre de l'intégration fiscale s'élève à 10.337 milliers d'euros, après imputation des crédits d'impôt (dont 7.596 milliers d'euros au titre de la nouvelle contribution exceptionnelle et contribution additionnelle).

Le produit d'impôt correspondant à l'impôt versé par les filiales de STEF SA comme si elles avaient été imposées séparément s'élève à 10.070 milliers d'euros soit une charge d'impôt de 267 milliers d'euros.

Le solde de déficits utilisés par la société mère et potentiellement restituable aux filiales s'élève à 143,1 millions d'Euros.

En l'absence d'intégration fiscale, STEF SA (seule) a une charge d'impôt s'élevant à 248 milliers d'euros et des déficits reportables d'un montant de 40.590 milliers d'euros.

3.19. CICE

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises) au titre de l'exercice 2017 s'élève à 155 milliers d'euros et a été porté au crédit des charges de personnel de la société.

Ce montant s'imputera sur l'Impôt sur les sociétés dont elle est redevable au titre du résultat d'ensemble.

3.20. Effectifs

Les effectifs moyens de la société se répartissent comme suit :

	Permanents
Cadres	168
Hautes Maîtrises	3
Maîtrises	19
Employés	15
Total	205

Au titre de l'exercice précédent, les effectifs permanents étaient de 196.

3.21. Rémunération des organes d'administration

Les rémunérations nettes totales et les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration se sont élevés à 1.699 milliers d'euros en 2017 contre 1.654 milliers d'euros en 2016.

3.22. Situation au sein du groupe

STEF SA est l'entreprise qui établit les états financiers consolidés pour l'ensemble du Groupe.

3.23. Evénements post-clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2017.

Liste des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
STEF SA AU 31/12/2017 (en euros)	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS ET NON REMB	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRE HT DU DERNIER EXERCICE ECOULE	RESULTATS (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	DIVIDENDES ENCAISSES/COMPTABILISES AU COURS DE L'EXERCICE	
				BRUTE	NETTE						
A- Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital											
1 - Filiales (détenues à + de 50%)											
1	STEF TRANSPORT(PARIS)	15 000 000	46 682 091	100,00%	84 105 892	84 105 892	169 782 481	43 964 047	42 368 968	24 001 278	
300	BRETAGNE FRIGO(PARIS)	7 597 550	11 415 388	100,00%	16 559 386	16 559 386		1 450 915	(241 963)		
340	ENTR. FRIGORIFIQUE NORD E(PARIS)	686 250	356 947	100,00%	2 212 585	2 212 585		420 472	90 806		
330	ENTR. FRIGO DU SUD-OUEST(PARIS)	2 821 250	1 294 723	100,00%	3 333 110	3 333 110	381 728	548 784	(47 445)		
350	F.S.D.(PARIS)	16 663 005	8 792 190	100,00%	28 483 634	28 483 634		3 243 667	301 423		
552	SGN GLACIERES FRIGO ST NA(PARIS)	2 000 000	(1 225 814)	100,00%	4 958 450	763 999		5 276	(278 648)		
581	STEF LOGISTIQUE(PARIS)	8 000 000	6 213 077	100,00%	9 545 687	9 545 687	3 076 021	5 793 022	(4 899 024)	2 000 000	
610	STEF Information et Techn(PARIS)	400 000	5 533 656	100,00%	2 076 687	2 076 687		53 881 721	1 018 231	600 000	
695	SLD AIX EN PROVENCE(AIX-EN-PROVENCE)	300 000	3 039 482	100,00%	19 170 020	6 777 520	803 506	143 313	(285 779)		
00L1	STEF NEDERLAND	5 018 000	(97 571)	100,00%	5 422 376	5 422 376	11 209 431	4 623 439	(4 322 670)		
766	STEF LOGISTICS COURCELLES(COURCELLES)	264 000	753 236	99,99%	770 000	770 000	980 477	7 536 669	106 014		
765	STEF LOGISTICS SAINTES(SAINTE)	1 052 000	1 786 438	99,98%	1 315 000	1 315 000	4 993 595	3 480 000	43 294 635	(212 392)	
900	STEF SUISSE(SATIGNY)	2 442 403	26 956 790	99,60%	22 988 257	22 988 257	1 479 123	14 805 162	20 376 916	(465 050)	
673	ATLANTIQUE SA	601 000	n/a	99,60%	805 375	(0)	703 778	n/a	n/a		
528	IMMOSTEF(PARIS)	6 800 000	36 318 144	88,37%	12 949 138	12 949 138	78 783 844	89 191 955	19 249 204	4 096 968	
583	STEF LOGISTIQUE PLOUENAN	820 000	2 123 705	79,11%	1 011 557	1 011 557		2 241 972	214 766		
624	CMP	9 658 225	26 466 574	100,00%	50 872 946	50 872 946	419 546	0	503 151		
2 - Participations (détenues entre 10 et 50%)											
n/a											
B - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital											
Sociétés du groupe					29 436	29 436	78 901 431	2 327 881	31 890 373		1 081 424
Divers hors groupe					348 564	4	0	0			2 353



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés 2017**



KPMG AUDIT IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes
consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017
STEF S.A.
93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris

STEF

Siège social : 93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris

Capital social : €13 165 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société STEF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société STEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l’audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de l’actif immobilisé (y compris écarts d’acquisition)

(Notes 2.2, 2.4, 2.5, 2.7, 4.9, 4.10 et 4.11 de l’annexe aux comptes consolidés)

Description du risque :

Au 31 décembre 2017, les actifs immobilisés sont constitués des éléments suivants :

- Ecarts d’acquisition (139,6 millions d’euros)
- Autres immobilisations incorporelles (14,8 millions d’euros)
- Immobilisations corporelles (1 064,4 millions d’euros) correspondant notamment aux plateformes et entrepôts, matériels de transport et navires.

Le Groupe examine de manière régulière si ses immobilisations incorporelles et corporelles ne sont pas soumises aux indices de perte de valeur décrits en note 2.7 de l’annexe, et le cas échéant, réalise des tests de perte de valeur.

Le Groupe réalise par ailleurs annuellement, un test de perte de valeur des écarts d’acquisition et des éléments incorporels à durée de vie indéterminée selon les modalités décrites dans la note 2.7 de l’annexe. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des actifs testés, éventuellement regroupés au sein d’Unités Génératrices de Trésorerie (ci-après « UGT »), est inférieure à leur valeur nette comptable. Cette valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d’utilité et sa juste valeur nette des coûts de vente. La détermination de la valeur recouvrable repose sur des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés visant à déterminer la valeur d’utilité des UGT. Ces calculs requièrent des jugements importants de la direction, notamment sur l’établissement des prévisions ainsi que sur le choix des taux d’actualisation et de croissance sur le long terme retenus.

Par exception, pour l’UGT Maritime, la valeur de marché des navires à dire d’experts est utilisée comme valeur terminale.

Dans ce contexte, nous avons considéré l’évaluation des écarts d’acquisition et des actifs incorporels et corporels comme un point clé de l’audit, du fait de l’importance de ces actifs au bilan et du recours élevé au jugement de la direction qu’implique cette évaluation, notamment sur

l'établissement des prévisions ainsi que sur le choix des taux d'actualisation et de croissance sur le long terme retenus.

Notre réponse au risque :

Nos travaux ont consisté, en premier lieu, à revoir le caractère raisonnable des indicateurs de perte de valeur retenus par le Groupe et à apprécier en conséquence l'étendue des tests réalisés sur l'exercice.

Nous avons évalué si l'allocation des actifs testés à des Unités Génératrices de Trésorerie (ci-après « UGT ») était appropriée au regard de l'utilisation des actifs concernés et des synergies pouvant exister entre les actifs.

Pour les tests visant à déterminer la valeur d'utilité des UGT, nos travaux ont consisté à :

- Corroborer l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des UGT testées et la cohérence de ces éléments avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;
- Apprécier la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées au Conseil d'Administration dans le cadre des processus budgétaires ;
- Apprécier la cohérence des hypothèses retenues notamment en ce qui concerne les taux de croissance et les taux d'actualisation (WACC) ;
- Analyser le caractère approprié des informations fournies dans la note 4.9 de l'annexe aux comptes consolidés notamment sur les analyses de sensibilité de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs corporels et incorporels à une variation des principales hypothèses retenues ;
- Apprécier la pertinence des UGT retenues par le management pour conduire les tests de perte de valeur du goodwill et, le cas échéant, mener des tests de sensibilité sur une structuration différente des UGT ; Pour les actifs de l'UGT Maritime, dont la valeur terminale est déterminée sur la base de la valeur de marché des navires, nos travaux ont consisté à obtenir les rapports d'évaluation de ces actifs et d'apprécier la compétence et l'objectivité des experts ayant été mobilisés pour conduire ces évaluations.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société STEF par l'assemblée générale du 18 décembre 1997 pour le cabinet Mazars et du 22 juin 1994 pour le cabinet KPMG Audit IS. Au 31 décembre 2017, le cabinet Mazars était dans la 20ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit IS dans la 23ème année, dont 19 années pour les deux cabinets, depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 6 avril 2018

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

MAZARS

Benoît Lebrun
Associé

Olivier Thireau
Associé



Société anonyme au capital de 13.165.649 €
Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.
999 990 005 RCS Paris

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels 2017**



KPMG AUDIT IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France



MAZARS
Exaltis
61 rue Henri Regnault
92 400 Courbevoie
France

STEF S.A.

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
STEF S.A.
93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris

STEF

Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Capital social : €13 165 649

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société STEF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STEF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valeur d'inventaire des titres de participation

(Notes 2.3 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels)

Description du risque :

Au 31 décembre 2017, les titres de participation, figurent au bilan pour un montant net de 244 297 milliers d'euros, soit 26% du total de l'actif.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation, appréciée titre par titre, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les titres de participations à leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des titres de participation est estimée par la direction sur la base de la quote-part d'actif net comptable des entités concernées à la clôture de l'exercice. Il est également tenu compte dans cette appréciation des perspectives d'activité, de rentabilité et des plus-values latentes immobilières.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres requiert par conséquent l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon les cas, à des éléments historiques (les capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives d'activité et de rentabilité et plus-value latentes immobilières).

Compte tenu du poids de ces titres de participation au bilan et des incertitudes inhérentes aux hypothèses utilisées dans l'évaluation de la valeur d'utilité, nous avons considéré la valeur d'inventaire des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse au risque :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à :

- Apprécier si la méthodologie retenue par la Direction est justifiée au regard de la nature et de l'activité de l'entité détenue ;
- Pour les évaluations faisant uniquement référence au niveau de la quote-part d'actif net comptable, vérifier que les montants retenus concordent avec les comptes des entités et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres reposent sur une documentation probante ;
- Pour les évaluations reposant sur des plus-values latentes immobilières, vérifier l'exactitude arithmétique du calcul des plus-values latentes, obtenir et examiner la documentation et/ou la méthodologie retenue pour déterminer le prix de marché du bien immobilier ;
- Le cas échéant, pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels autres que les plus-values latentes immobilières (perspective d'activité et de rentabilité), apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société STEF par l'Assemblée Générale du 18 décembre 1997 pour le cabinet Mazars et du 22 juin 1994 pour le cabinet KPMG Audit IS.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Mazars était dans la 20ème année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit IS dans la 23ème année, dont 19 années pour les deux cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 6 avril 2018

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS
Benoît Lebrun
Associé

MAZARS
Olivier Thireau
Associé